

Communauté de Communes Du Périgord Nontronnais

www.perigord-nontronnais.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2018



**Communauté de Communes
du Périgord Nontronnais**
48/50 rue Antonin Debidour
24300 Nontron
Tél : 05.56.60.33.88

SOMMAIRE

Préambule	Page	01
Mot du Président	Page	02
Les commissions	Page	03
Dépenses et recettes de fonctionnement,	Page	05
Investissement	Page	07
Les Moments Clés	Page	08
I. <u>Moyens Généraux</u>		
Secrétariat Général	Page	09
Ressources Humaines	Page	11
Finances	Page	13
Communication	Page	14
Urbanisme	Page	19
OPAH	Page	22
II. <u>Services techniques et entretien</u>		
PDIPR-Vélo Route	Page	24
Entretien (ménage)	Page	27
III. <u>Services à la population</u>		
Complexe aquatique l'Ovive	Page	29
Enfance, jeunesse (ALSH)	Page	38
Enfance, jeunesse (Multi-Accueil)	Page	58
Enfance, jeunesse (RAM)	Page	62
Bibliothèque	Page	66
IV. <u>Services Culturels</u>		
Cinéma	Page	69
PEMA	Page	73
Fête du couteau	Page	87
V. <u>Tourisme</u>		
Nontron / Piègut / Varaignes / St Pardoux	Page	91
VI. <u>CIAS</u>		
CIAS de Nontron / Piègut / St Pardoux la Rivière	Page	102
VII. Eau et Assainissement		
Eau potable	Page	125
Assainissement	Page	131

PREAMBULE

La loi n° 99-586 du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, apporte une innovation importante en matière de communication des EPCI (Etablissements Publics de Coopération Intercommunale).

L'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales est rédigé comme suit :

« Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale adresse chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune-membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement, accompagné du compte administratif arrêté par l'organe délibérant de l'établissement.

Ce rapport fait l'objet d'une communication par le maire au conseil municipal en séance publique au cours de laquelle les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale sont entendus.

Le Président de l'établissement public de coopération intercommunale peut être entendu, à sa demande, par le conseil municipal de chaque commune-membre ou à la demande de ce dernier.

Les délégués de la commune rendent compte au moins deux fois par an au conseil municipal de l'activité de l'établissement public de coopération intercommunale.

Ce rapport a été élaboré en coordination avec les services communautaires.

MOT DU PRESIDENT



Mesdames, Messieurs les Maires, Maires Adjoints et Conseillers Municipaux,

Si la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais (qui regroupe 28 communes depuis le 1^{er} janvier 2017), est connu de la plupart d'entre nous, son action au quotidien reste floue.

Les Communauté de communes créées par la loi du 6 Février 1992, revisitées par la loi NOTRe, associent des communes au sein d'un espace de solidarité en vue d'élaborer un projet commun de développement et d'aménagement du territoire.

Elles exercent en lieu et place des communes-membres, des compétences que les communes leur transfèrent. Cela veut dire que le législateur a souhaité que plusieurs compétences soient mises en commun pour concerner tous les habitants d'un territoire et avoir une plus grande efficacité.

Les compétences multiples de la Communauté de Communes, tout en respectant l'autonomie des 28 communes-membres, permettent d'engager des opérations et des services importants au profit de l'enfance, de la jeunesse, de l'économie, du social, de l'environnement, des équipements sportifs et culturels, du logement, de l'urbanisme et du développement touristique notamment.

Toutes ces compétences doivent permettre d'ancrer notre territoire dans un développement harmonieux autour de notre ville centre de Nontron mais sans laisser de côté les plus petites communes qui doivent pouvoir bénéficier de cette collaboration intercommunale.

La Communauté de Communes s'est donnée pour objectif de mutualiser des moyens humains et financiers, de mettre en commun les atouts et les ressources (économiques et patrimoniales) afin de favoriser le développement, l'emploi et toutes les activités pour agir dans l'intérêt des habitants.

Nous devons donc, avec les élu(e)s, dessiner et construire un avenir ensemble, collégalement et collectivement pour le défendre contre les projets et les lois portants des réformes profondes aux conséquences déterminantes pour tous les citoyens. Ces réformes étant menées sur fond de baisse des dotations de l'État aux collectivités locales, il nous appartient de les intégrer dans notre projet pour forger un avenir à notre territoire actuel !

Le rapport d'activités démontre l'implication des élu(e)s et des services dans la vie quotidienne des habitants et cette volonté d'agir au quotidien pour le développement de notre territoire.

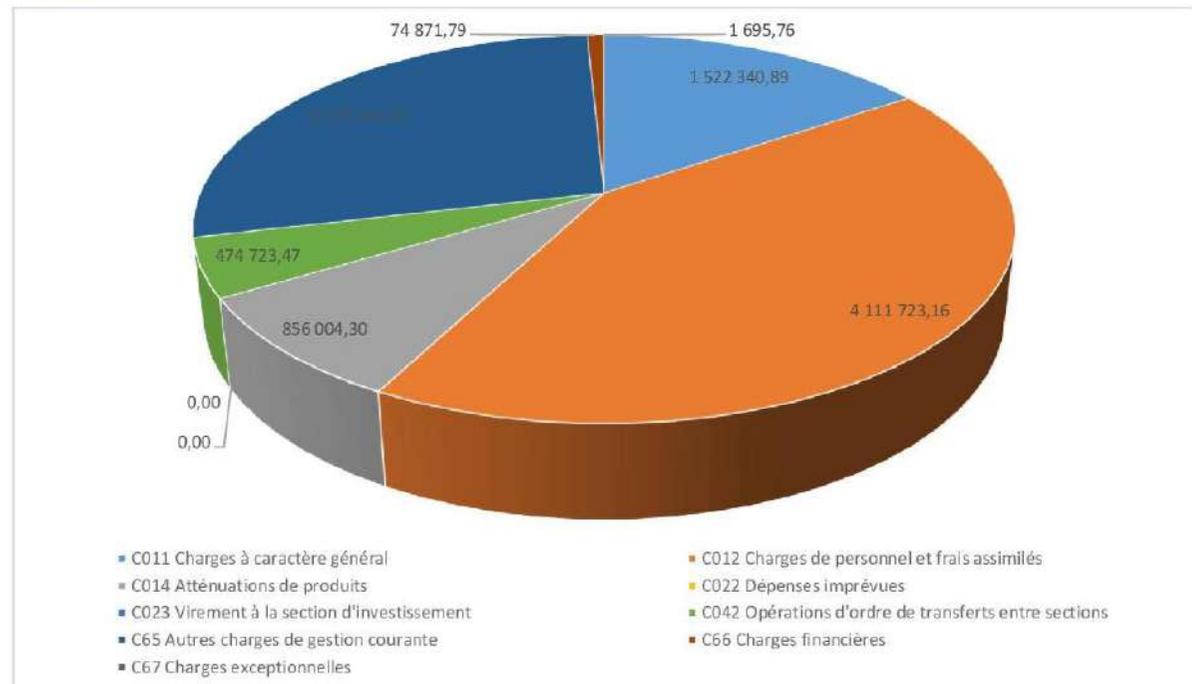
Marcel RESTOIN,
Président.

<u>Commissions</u>	<u>Noms Délégués</u>	
Communication/Culture/ Evènementiel/ Relations avec le Département et la Région/Education Populaire	BOURDEAU Pascal CALASSOU Stéphane GAILLOT Christian FONT Lydia NEVERS Juliette CARABIN Erwan PEYRAZAT Pierre VILLETTE Pascale COUSSY Alain COMBEAU Michel	LEMANS Michel LAVALLADE Jean-Jacques DESPOUYS Myriam VANDENBOSCH Sylvie MARTIAL Florence HERMAN Nadine LE MOEL Ghislaine GARRAUD Jean-Pierre LABROUSSE Pascal
Relations avec les communes/Pistes forestières/Vélo Route-Voie Verte/PDIPR/Cadre de vie (traverse de bourg, schéma routier intercommunal)	COMBEAU Michel REYTHIER Régis DUVAL Pierre CHAPEAU Gérard GUINOT Maurice Francis VIROULET Pierrot FORGENEUF Eric VALLÉE Philippe SAVOYE Gérard MÉCHINEAU Pascal LAVALLADE Jean-Jacques LAVOIX Marcel	RATHIER Jean-Claude BEAUZETIER Guy GARRAUD Jean-Pierre GOURINCHAT Patrice RAT Michel LAGORCE Alain CHABOT Jean-Michel PASQUET Thierry PIALHOUX Laurent VÉDRENNE Daniel GARDILLOU René VILLECHALANE Jean-Pierre
Développement économique/Economie sociale/Emploi	MOLLON Laurent GUINOT Maurice Francis VILLECHALANE Jean-Pierre SAVOYE Gérard MÉCHINEAU Pascal BAZINET Bernard	BESSE Jean-Claude DUMONT Christelle CARABIN Erwan BERNARD Francine LE MOËL Ghislaine PASQUET Thierry
Développement touristique/Développement Durable/Transition Énergétique	MÉCHINEAU Pascal MOLLON Laurent VILLETTE Pascale VILLECHALANE Jean-Pierre LAINÉ Corinne AUSEMS Richard BAKKER-SMITH Caroline CARABIN Erwan	DESPOUYS Myriam LAVOIX Marcel MASLARD Jean-Luc BOURDEAU Pascal LE MOËL Ghislaine COUSSY Alain DUMONT Christelle
Crèche/RAM/ ALSH/TAP/Périscolaire	PEYRAZAT Pierre NEVERS Juliette FREDON Jean-Luc GUINOT Maurice Francis VILLETTE Pascale CALASSOU Stéphane CHICON Daniel	LALISOU René PATURAUD Mireille BAZINET Bernard DEPLAS Marie-Hélène DUMONT Christelle JUGE Pierrette
Equipements sportifs communautaires (stades communautaires / piscine)	BESSE Jean-Claude FORGENEUF Eric VALLÉE Philippe FREDON Jean-Luc BOUDY Marcel PEYRAZAT Pierre	BESSE Daniel VEDRENNE Daniel LAVOIX Marcel BOURDEAU Pascal LASTERE Gérard GACHON Didier
Action Sociale	LALISOU René LASTERE Guy VILLETTE Pascale PORTE Jean-Pierre BELLY Mauricette VILLECHALANE Jean-Pierre COMBEAU Maurice	NEVERS Juliette DUMONT Christelle DELAGE Christelle CARABIN Erwan DEPLAS Marie-Hélène BERNARD Francine GILARDIE Alain

<p align="center">Ressources Humaines/Schéma de mutualisation</p>	<p>SAVOYE Gérard LALISOU René PORTE Jean-Pierre VEDRENNE Daniel FORGENEUF Marilyne VIROULET Pierrot CARABIN Erwan LAINÉ Corinne</p>	<p>HERMAN Nadine BAZINET Bernard VALLÉE Philippe BERNARD Francine DELAGE Christiane MARZAT Alain DUMONT Christelle</p>
<p>Logement/Habitat/OPAH/ Aménagement de l'espace (urbanisme-instruction et planification PLUI-SCOT)</p>	<p>BERNARD Francine MARTIAL Florence BESSE Jean-Claude CHABOT Jean-Michel VIROULET Pierrot SAVOYE Gérard RAT Michel</p>	<p>PARTONNAUD Pascale LALANNE Jean LAPEYRE Jean-Marie VÉDRENNE Daniel GABORIT Michel NEVERS Juliette FAURE Jean-Michel</p>
<p>Mise en place de la compétence Eau et Assainissement/ Environnement/GEMAPI</p>	<p>LAPEYRONNIE Alain CHAPEAU Gérard GUINOT Francis Maurice DUVAL Pierre VIROULET Pierrot COUSSY Alain GABORIT Michel FORGENEUF Marilyne GOURINCHAT David JOUSSELY Christian AGARD Gilles</p>	<p>THOMAS Thierry BRÉGEON Sylvain GARDILLOU René LALANNE Jean GARRAUD Jean-Pierre LE MOËL Ghislaine SAVOYE Gérard PIALHOUX Laurent COTE Henri MECHINEAU Pascal BEAUZETIER Guy</p>
<p>Finances Et contrôle de gestion / Suivi de projets</p>	<p>LASTERE Guy MOLLON Laurent STHULER Nadine CHAPEAU Gérard MARZAT Alain LALANNE Jean COMBEAU Maurice PASQUET Thierry</p>	<p>ALLAIN Daniel VALLÉE Philippe VEDRENNE Daniel COTE Henri BERNARD Francine GOURINCHAT Patrice PEYRAZAT Pierre MASLARD Jean-Luc</p>

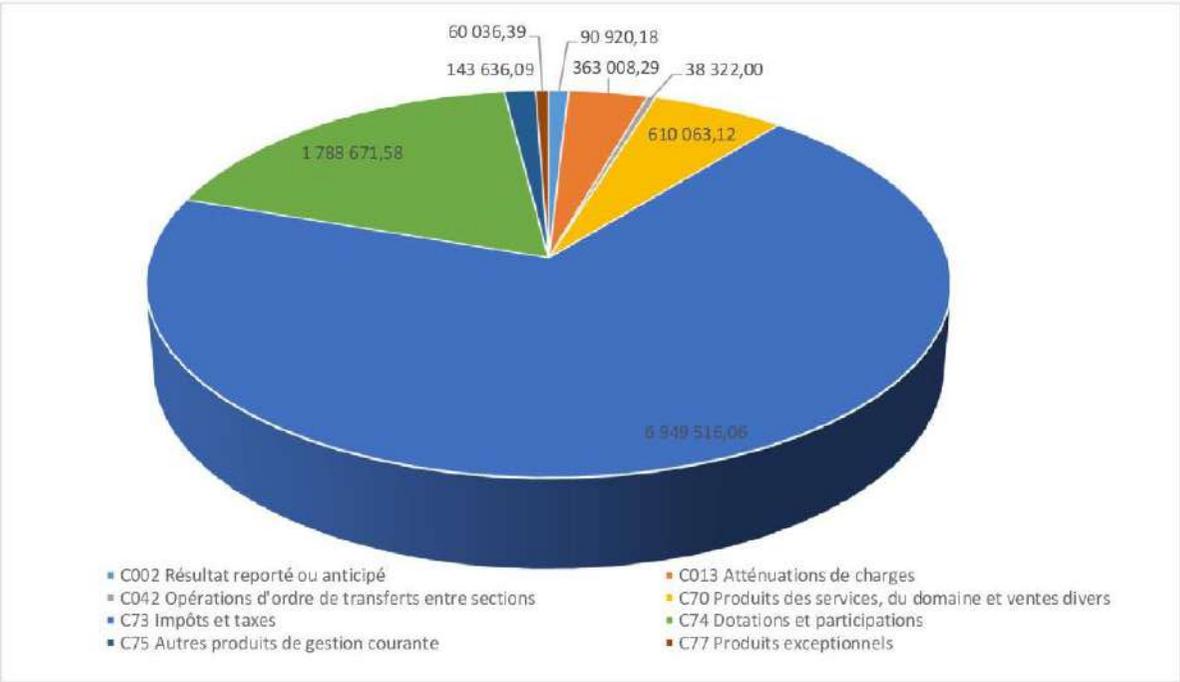
Dépenses de fonctionnement

COMPTES	LIBELLE	REALISE	%
C011	Charges à caractère général	1 522 340,89	15,60
C012	Charges de personnel et frais assimilés	4 111 723,16	41,21
C014	Atténuations de produits	856 004,30	8,61
C022	Dépenses imprévues	0,00	0,10
C023	Virement à la section d'investissement	0,00	1,78
C042	Opérations d'ordre de transferts entre sec	474 723,47	4,54
C65	Autres charges de gestion courante	2 719 741,81	27,99
C66	Charges financières	74 871,79	0,77
C67	Charges exceptionnelles	1 695,76	0,11
TOTAL DES DEPENSES		9 761 101,18	100,00



Recettes de fonctionnement

COMPTES	LIBELLE	REALISE	%
C002	Résultat reporté ou anticipé	90 920,18	0,91
C013	Atténuations de charges	363 008,29	3,61
C042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	38 322,00	0,38
C70	Produits des services, du domaine et ventes divers	610 063,12	6,07
C73	Impôts et taxes	6 949 516,06	69,19
C74	Dotations et participations	1 788 671,58	17,81
C75	Autres produits de gestion courante	143 636,09	1,43
C77	Produits exceptionnels	60 036,39	0,60
TOTAL DES RECETTES		10 044 173,71	100,00



BUDGET INVESTISSEMENT 2018 au 31/12/2018

		DÉPENSES	RECETTES
001	RESULTAT REPORTE		43 240,88
1068	AFFECTATION RESULTAT		47 043,82
10222	FCTVA		38 596,00
001	Opérations financières /patrimoniales	378 687,55	
	REMB ECHEANCES MSP -CAUTION		43 667,72
	CREANCES CESSIONS PAVILLONS		14 400,00
	OP ORDRE SECTION //AMORTISSEMENT	38 322,00	474 723,47
007	ZAE ST FRONT LA RIVIERE	100 435,89	213 985,00
009	ACHAT MATERIEL	42 033,13	2 053,00
011	BATIMENT	16 217,13	
30	VOIE VERTE	13 642,20	
35	DOCUMENTS URBANISME	6 512,30	
41	COMMUNICATION	7 219,20	
43	PONT DU MANET	52 830,88	13 478,30
51	PERIGORD NUMERIQUE	43 993,00	
56	PROMOTION V92	20 128,33	
58	VESTIAIRE STADE	293,10	
59	ZAE VARAIGNES	15 000,00	
60	REVISION PLU CCPVN (4 existants)	28 846,91	
62	PISTES FORESTIERES CCPN	116 643,64	
63	CABINET MEDICAL JAVERLHAC	40 434,20	
64	IMMEUBLE PETIT OPERATION ECONOMIQUE	19 315,90	
65	CAISSE BILLETERIE CINEMA		3 357,00
68	TRAVERSE LACAUJAMET	2 970,00	
70	AIRE DE GENS DU VOYAGE	7 547,89	
72	TRAVERSE ST BARTHELEMY DE BUSSIÈRE	1 500,00	
73	DEVIATION PIEGUT	6 095,28	
74	PLAFOND CINEMA	44 314,50	
77	TRAVAUX MAISON DE SANTE ST PARDOUX	10 148,86	
80	EAUX PLUVIALES TOUR PIEGUT	9 960,00	4 150,00
955	VOIRIE EX CCHP	18 872,40	7 318,50
956	ZAE AUGIGNAC	4 336,00	
957	AMENAG TRAVERSE CHAMPNIERS REILHAC	11 526,54	48 719,00
958	LOGEMENT ETOUARS	61,32	6 508,00
959	LOGEMENT BUSSEROLLES	12 430,63	4 301,57
5013	ATLAS ET CARTES COMMUNALES	1 101,24	
Total Général		1 071 420,02	965 542,26
			-105 877,76

Les Moments Clés de 2018

PRISE DE COMPÉTENCES

La loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République, dite loi NOTRe, a confié de nouvelles attributions aux collectivités.

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, la Communauté de communes du Périgord Nontronnais a donc fait le choix d'exercer les compétences Eau et Assainissement (sous forme de régie direct), entraînant la dissolution du Syndicat Intercommunal créé en 1962.



MUTUALISATION DES SERVICES TECHNIQUE



Depuis le 1^{er} janvier 2018, les agents techniques des communes ont été mutualisés pour créer un service technique commun. En effet 25 communes sur 28 ont intégré leur personnel technique permettant ainsi une souplesse dans la réalisation des missions incombant aux communes et à la Communauté de Communes.

Des passerelles sont régulièrement mises en place pour la réalisation de travaux et la Communauté de Communes coordonne, avec les Maires des communes l'organisation et la bonne exécution des différentes missions.

Les agents participent activement à la mise en place des différentes manifestations implantées sur notre territoire.

MUTUALISATION DU SERVICE RESSOURCES HUMAINES

Depuis le mois de Septembre 2018, le service des Ressources Humaines, a été mutualisé. Les missions dévolues à ce service concernent la Communauté de Communes et le CIAS.

Le service est composé de deux personnes et prend en charge toutes les missions Ressources Humaines qui concernent le CIAS et en partie seulement celles de la Communauté de Communes.



I. MOYENS GENERAUX

A. SECRETARIAT GENERAL CCPN

ADMINISTRATIF ET ACCUEIL – Elu référent : Marcel RESTOIN

Directeur Général des Services : Fabrice VAN GERDINGE

Responsables du service : Béatrice Cibot, Sandy Lamonnerie

Secrétariat général

- ❖ Accueil téléphonique et physique,
- ❖ Traitement du courrier avec le logiciel Clarisse, des courriels,
- ❖ Secrétariat de la direction et des élus,
- ❖ Aide ponctuelle aux services,
- ❖ Mise à jour des sites internet (Piscine, les ALSH de Nontron et Saint Pardoux, CCPN (aide ponctuelle), et planning des réunions sur le site de la CCPN),
- ❖ Elaboration du rapport d'activités annuel (avec les éléments remis en partie par les services),
- ❖ Gestion de la Taxe de séjour
- ❖ Marchés Publics.

Assemblées

- ❖ Coordination administrative et juridique du travail des assemblées (conseils et bureaux communautaires, commissions générales, commissions spéciales), rédaction et/ou mise en forme des rapports, envoi des convocations,
- ❖ Rédaction des relevés de décisions, procès-verbaux et comptes rendus,
- ❖ Pilotage de la logistique des sessions,
- ❖ Télétransmission des actes au contrôle de légalité,
- ❖ Affichage et publication du recueil des actes administratifs,
- ❖ Mise à jour des fichiers relatifs aux données concernant les élus, des fichiers liés à l'organisation fonctionnelle (Commissions, Groupes de Travail) et des plannings des réunions,
- ❖ Rationalisation du suivi de l'ensemble des réunions des élus communautaires (Commissions Générales, Conseils et Bureaux Communautaires, Commissions d'Instruction, Commissions Spéciales et Groupes de Travail) avec la mise à jour des plannings, la collecte des convocations et comptes rendus établis par les services.

Missions :

- ❖ Elaboration et sécurisation des actes de la collectivité (contrats, arrêtés/décisions, délibérations),
- ❖ Instruction juridique des projets politiques complexes et/ou des dossiers transversaux,
- ❖ Suivi des contentieux,
- ❖ Gestion des assurances (déclaration de sinistres, suivi des contrats et des procédures),
- ❖ Veille juridique et information aux services,
- ❖ Conseil et aide à la décision des élus et de la direction,
- ❖ Accueil physique et téléphonique.

Objectifs 2019 :

Sécurisation juridique :

- ❖ Faire du service juridique le garant de la validité des actes de la collectivité,
- ❖ Poursuivre l'optimisation de la gestion des actes de la collectivité : (renouvellement, résiliation...) avec l'adhésion à la plateforme Stela de l'ATD 24.
- ❖ Formation marchés publics suite à la réforme du 1^{er} Octobre 2018 (dématérialisation)
- ❖ Mise en place d'une nouvelle organisation suite à la nouvelle fusion

L'ANNÉE 2018 EN QUELQUES CHIFFRES :

Le courrier : 7123 plis ouverts et enregistrés dans la base « Clarisse »
Courrier envoyé 57

La mise en place du logiciel Clarisse a permis de simplifier l'archivage du courrier et la mise en place du pré-enregistrement des factures afin d'aider la comptabilité qui n'a plus besoin de scanner / renommer et d'enregistrer les factures car ce logiciel est en lien avec Circea (logiciel de comptabilité).

Mails : 7840 reçus et 7775 envoyés

Accueil physique : environ 1500 visites / an

Accueil téléphonique : environ 7800 / an

- 159 Délibérations**
- 27 Arrêtés**
- 9 Conseils communautaires**
- 9 Réunions de bureau**
- 59 Réunions de commissions**

Depuis le mois de septembre 2018, le service des Ressources Humaines a été mutualisé. Les missions dévolues à ce service concernent la CCPN et le CIAS.

Le service composé de deux personnes prend en charge toutes les missions R.H. qui concernent le CIAS et, en partie, celles de la CCPN.

La formation et le plan de formation ne sont pas directement gérés par le service R.H. Sandy LAMONNERIE en est chargée.

Missions :

- ❖ Gestion du personnel :
 - Paie CCPN (Brigitte CIBOT)
 - Paie CIAS (Catherine MARQUILLIE)
 - Gestion des carrières
 - Gestion de l'absentéisme
 - Gestion des congés

- ❖ Formation - Plan de formation
- ❖ Médecine professionnelle
- ❖ Suivi de l'évaluation des professionnels
- ❖ Elaboration et suivi de la masse salariale :
 - CCPN (B. CIBOT)
 - CIAS (S. VIROULAUD, Directrice du CIAS)

- ❖ Comité technique (CT), dialogue social,
- ❖ CHSCT : Veille réglementaire en matière d'hygiène et sécurité,
- ❖ Gestion prévisionnelle des emplois et compétences, organisation et suivi des recrutements,
- ❖ Participation aux projets d'organisation ou de réorganisation des services,
- ❖ Information et conseils des personnels et encadrants,
- ❖ Action sociale (CNAS, garantie maintien de salaire).

Objectifs 2019 :

- ❖ Participation au projet de l'Administration,
- ❖ Mettre au point les différents services communs.

Réalisations et résultats obtenus :

- Evolution de la masse salariale CCPN :

	2017		2018	
	Montant	Taux	Montant	Taux
Masse salariale	3 418 104.72	Soit 36.84% du budget de fonctionnement	4 111 723.16	Soit 41.21% du budget de fonctionnement
Dépenses réelles de fonctionnement	9 277 174.03		9 761 101.18	

Effectifs (agents présents au 31 décembre 2018)

■ 132 agents.

- Evolution de la masse salariale CIAS :

	2017		2018	
	Montant	Taux	Montant	Taux
Masse salariale	2 381 517.19	Soit 91.35 % du budget de fonctionnement	2 498 571.78	Soit 93.60 % du budget de fonctionnement
Dépenses réelles de fonctionnement	2 607 074.52		2 669 303.02	

Effectifs (agents présents au 31 décembre 2018)

■ 115 agents.

Action sociale : demandes d'aides CNAS

176 prestations pour un total de 16 260.50 € (rentrée scolaire, naissance, Noël, Garde enfants, secours, classe environnement, séjours vacances enfants, aide culturel enfant, accueil loisirs, chèque vacances, avantages / réductions, billetterie spectacles, chèque lire / disque, coupons sports, séjours / vacances, tickets Cesu, prêts...)

Missions :

- § Préparation et suivi du budget principal et des budgets annexes,
- § Exécution financière des marchés publics,
- § Suivi des loyers à payer / à recevoir,
- § Fiscalité,
- § Attribution de compensation,
- § Gestion de la dette et de la trésorerie,
- § Suivi des subventions à verser et à recevoir,
- § Suivi des régies comptables,
- § Animation Groupe Travail Finances et CLETC,
- § Suivi et mise à jour des transferts de charges liés au transfert de compétences.

Objectifs 2018 :

- § Mise à jour de la prospective financière,
- § Dématérialisation des actes budgétaires (budgets, DM, comptes administratifs),
- § Etablissement de dossiers de demandes de subvention pour les opérations d'investissement,
- § Révision de l'attribution de compensation voirie,
- § Déconcentration des bons de commande,
- § Mise en place d'une procédure avec le service commande publique,
- § Elaboration et diffusion des procédures : élaboration du budget, chaîne comptable, guide de la Dépense Publique.

Réalizations et résultats obtenus :

- § Mise à jour de la prospective financière,
- § Dématérialisation des actes budgétaires (budgets, DM, comptes administratifs),
- § Etablissement de dossiers de demandes de subvention pour les opérations d'investissement,
- § Mise en place de services pilote pour la déconcentration des bons de commande,
- § Travail partenarial avec le CDG 24 sur la mise en place du document unique,
- § Élaboration du Schéma de Mutualisation rendu obligatoire par la réglementation,
- § Mandat : **4718** Titre et annulation Titre : **1308** Paie : **1766**

Les réalisations : paiement des travaux et des services**Quelques exemples :**

Fête du couteau,
Wifi territoriale,
La Quinzaine des métiers d'art et du Cinéma.

Secrétariat général :

- ☐ Accueil téléphonique et physique (occasionnel)
- ☐ Traitement du courrier (occasionnel)
- ☐ Traitement des courriels
- ☐ Secrétariat de la direction et des élus
- ☐ Compte rendu des conseils communautaires
- ☐ Aide ponctuelle aux services et à la mairie de Nontron

Communication :

Missions :

- ☐ Renforcer l'image de la collectivité au niveau interne et externe
- ☐ Elaborer différents supports de communication
- ☐ Mettre à jour le site internet de la CCPN
- ☐ Mettre à jour le Facebook de la CCPN
- ☐ Contribuer aux divers projets des services (affiches, plaquettes, programmes, suivi des chantiers...) et aux diverses manifestations de la collectivité (vœux, inauguration, fête de la crèche et des alsh, fête du couteau, les Rencontres Louis Delluc, Rue des Métiers d'Art, A nous les vacances, ...)
- ☐ Etre en relation avec la presse locale (articles, photos)
- ☐ Etre en relation avec le centre hospitalier de Nontron pour diffusion d'informations
- ☐ Rencontrer des représentants de sociétés (informatique, supports de communication...)
- ☐ Participer à la réalisation du bulletin municipal de Nontron à hauteur de 8 pages spéciales CCPN (de mars à novembre)

Autres missions :

- ☐ Poursuite du groupement informatique (antivirus...)
- ☐ Poursuite du déploiement téléphonie orange
- ☐ Suivi des travaux CCPN (bureau Ressources Humaines)
- ☐ Mise en place du 1^{er} Forum Intercommunal des Associations
- ☐ Participation à des formations sur le RGPD

Réalisations 2018

- ☐ Alimentation du site internet et du Facebook de la CCPN
- ☐ Articles et photos des diverses manifestations et activités des services au cours de l'année 2018
- ☐ 8 pages sur la CCPN pour le bulletin municipal de Nontron



*la Journée du Forum Intercommunal des Associations

La Communauté de Communes du Périgord Nontronnais et la Ville de Nontron organisent

Le 1^{er} Forum Intercommunal des Associations

Stands et démonstrations

Associations culturelles, sportives caritatives

SAMEDI 29 SEPTEMBRE 2018

Venez à la rencontre des Associations

de 10h à 17h

Restauration sur place

Salle des fêtes et Maison des sports

NONTRON

Renseignements : Tel 07.85.90.49.97 Mail : communication-corinne@ccpn.fr

Ne pas jeter sur la voie publique

En projet pour 2019 :

*Création d'un bulletin intercommunal

FORUM INTERCOMMUNAL DES ASSOCIATIONS 2018



Samedi 29 septembre 2018 a eu lieu le 1^{er} Forum Intercommunal des Associations à la salle des fêtes ainsi qu'à la maison des sports de Nontron.

Une cinquantaine d'associations venues de Nontron et des communes environnantes, ont répondu présentes regroupant des associations sportives, culturelles et caritatives.

Des stands étaient installés afin de présenter l'activité, d'informer le public et d'échanger voire même de réaliser des adhésions.

La journée a été animée et agrémentée de démonstrations ponctuelles : claquettes, zumba, danses occitanes, french cancan et autres danses, piano, judo, yoga.

A l'extérieur, du tir à l'arc était présent ainsi que les jeunes sapeurs-pompiers qui ont réalisés différentes manœuvres et mises en situation.

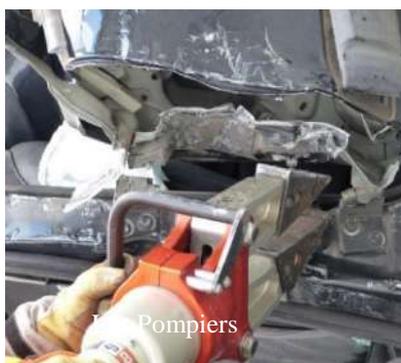
Des associations sportives occupaient la maison des sports en continu : tennis, badminton, football, vélo, le lawn bowls.....

La Gaule nontronnaise et la Sauce paysanne ont proposé chacun un stand restauration aussi bien pour le public que pour les membres des associations.

Ce Forum Intercommunal aura lieu chaque année début septembre, organisé par la Communauté de communes du Périgord nontronnais en partenariat avec la Mairie de Nontron.



Les Pompiers



Pompiers



Les Pompiers



Croix Rouge



Tap dance évènement



UOCC



Yoga – Gym de Nontron



Ecole de danse de Nontron



Ecole de danse de Nontron



Ecole de danse de Nontron



Badminton



Vélo Passion



Périgord Lands Bowls Club



Conservatoire de musique



Les dentellières



Les Archers du Bandiat



Judo



La sauce paysanne

MISSIONS DU SERVICE

I - Compétence : « Harmonisation, Elaboration, Révision et Modification des documents d'urbanisme et Elaboration et suivi du PLUI, SCOT » :

-  Sur un territoire couvert par 23 cartes communales et 4 Plans Locaux d'Urbanisme, assurer un suivi des procédures en cours et assister aux réunions en liaison avec le bureau d'études, apporter un conseil aux élus et effectuer une veille juridique.
-  Assurer la gestion des déclarations d'intention d'aliéner dans le cadre de l'exercice du Droit de Préemption Urbain dont la CCPN est titulaire (compétence liée à celle en matière de documents d'urbanisme)
4 communes avec PLU concernées ainsi que 8 communes avec carte communale

II - Service commun d'instruction des actes relatifs au droit des sols (ADS) :

Il s'agit d'un service à destination des communes de la CCPN et chargé :

-  D'assurer l'instruction des autorisations d'urbanisme (Permis de construire - Permis de démolir - Permis d'aménager - Certificats d'urbanisme - Déclarations préalables)
-  D'assurer une permanence téléphonique à destination des élus, des secrétaires de mairie, des professionnels, des services administratifs et des particuliers.
-  De participer à des réunions d'évocation des dossiers complexes en amont du dépôt des demandes d'autorisation (notamment permis d'aménager)
-  De recevoir les pétitionnaires en cas de difficultés particulières (uniquement sur rendez-vous)
-  D'apporter une aide juridique et technique aux communes sur les dossiers précontentieux et contentieux

ACTIONS EN 2018

I – Compétence : « Harmonisation, Elaboration, Révision et Modification des documents d'urbanisme et Elaboration et suivi du PLUI, SCOT »

-  Prescription d'une procédure de déclaration de projet avec mise en compatibilité du PLU de St Martial de Valette.
-  Approbation de la révision de la carte communale de St Saud Lacoussière
-  Prescription de procédures de modification des 4 PLU de la CCPN
-  Poursuite de la révision de la carte communale de St Martin le Pin
-  Prescription de la révision des cartes communales de Champniers-Reilhac et St Barthélémy de Bussière
-  Elaboration d'un SCOT à l'échelle du Périgord Vert Nontronnais : participation au club technique du SCOT

Gestion du Droit de Prémption Urbain (Année 2018)

Nature des dossiers	IA	Total
Total	129	129
ABJAT/BANDIAT	11	11
AUGIGNAC	0	0
LE BOURDEIX	0	0
BUSSEROLLES	0	0
BUSSIERE BADIL	0	0
CHAMPNIERS REILHAC	0	0
CHAMPS ROMAIN	0	0
CONNZAC	0	0
ETOUARS	0	0
HAUTEFAYE	0	0
JAVERLHAC	1	1
LUSSAS ET NONTRONNEAU	0	0
MILHAC DE NONTRON	0	0
NONTRON	63	63
PIEGUT PLUVIERS	26	26
ST BARTHELEMY DE B	0	0
ST ESTEPHE	0	0
ST FRONT LA RIVIERE	0	0
ST FRONT/NIZONNE	0	0
ST MARTIAL DE VALETTE	23	23
ST MARTIN LE PIN	0	0
ST PARDOUX LA RIVIERE	0	0
ST SAUD LACOUSSIERE	5	5
SAVIGNAC DE NONTRON	0	0
SCEAU ST ANGEL	0	0
SOUDAT	0	0
TEYJAT	0	0
VARAIGNES	0	0

II – Service commun d’instruction des actes relatifs au droit des sols (ADS) :
 Pour la période du 01/01/2018 au 31/12/2018, nombre d’actes traités :

Nature des dossiers	CUA	CUB	DP	PA	PC	PCMI	PD	Total
Total	537	89	208	1	52	60	5	952
ABJAT/BANDIAT	28	5	6	0	1	10	0	50
AUGIGNAC	22	8	4	0	2	3	0	39
LE BOURDEIX	9	0	3	0	1	0	0	13
BUSSEROLLES	20	0	10	0	2	1	0	33
BUSSIERE BADIL	16	0	6	0	4	0	0	26
CHAMPNIERS REILHAC	16	3	10	1	0	7	0	37
CHAMPS ROMAIN	13	0	5	0	1	3	0	22
CONNZAC	0	0	2	0	1	0	0	3
ETOUARS	17	2	1	0	1	0	0	21
HAUTEFAYE	6	1	2	0	0	0	0	9
JAVERLHAC	31	11	8	0	0	2	2	54
LUSSAS ET NONTRONNEAU	29	4	4	0	5	0	0	42
MILHAC DE NONTRON	34	3	15	0	5	0	0	57
NONTRON	72	15	23	0	4	4	1	119
PIEGUT PLUVIERS	35	3	19	0	4	5	1	67
ST BARTHELEMY DE B.	17	2	5	0	2	2	0	28
ST ESTEPHE	28	9	15	0	4	6	0	62
ST FRONT LA RIVIERE	21	3	5	0	3	0	0	32
ST FRONT/NIZONNE	7	1	4	0	0	0	0	12
ST MARTIAL DE VALETTE	21	6	14	0	2	4	0	47
ST MARTIN LE PIN	7	2	2	0	2	2	0	15
ST PARDOUX LA RIVIERE	35	5	16	0	2	5	0	63
ST SAUD LACOUSSIERE	26	3	19	0	5	2	0	55
SAVIGNAC DE NONTRON	3	0	2	0	0	3	0	8
SCEAU ST ANGEL	5	1	1	0	0	0	0	7
SOUDAT	0	0	0	0	0	0	0	0
TEYJAT	5	2	3	0	1	0	1	12
VARAIGNES	14	0	4	0	0	1	0	19

Ci-dessous tableau d'évolution des dossiers traités par le service depuis sa création au 01/07/2014 :

(Tableau établi à la date du 01/07/2019)

Année de dépôt	2ème sem 2014	2015	2016	2017	2018	1er sem 2019	Total
Total	294	544	602	988	952	503	3883
ABJAT/BANDIAT	13	34	57	70	50	33	257
AUGIGNAC	1	1	0	57	39	17	115
LE BOURDEIX	0	15	29	16	13	9	82
BUSSEROLLES	0	0	0	26	33	18	77
BUSSIERE BADIL	0	0	0	34	26	10	70
CHAMPNIERS REILHAC	0	0	2	28	37	21	88
CHAMPS ROMAIN	2	26	26	24	22	10	110
CONNEZAC	2	1	5	7	3	0	18
ETOUARS	0	0	0	10	21	3	34
HAUTEFAYE	3	7	3	7	9	3	32
JAVERLHAC	20	28	30	35	54	12	179
LUSSAS ET NONTRONNEAU	6	18	17	16	42	14	113
MILHAC DE NONTRON	22	38	56	49	57	35	257
NONTRON	129	137	146	120	119	71	722
PIEGUT PLUVIERS	2	0	2	83	67	29	183
ST BARTHELEMY DE B	0	0	0	23	28	7	58
ST ESTEPHE	0	0	0	44	62	20	126
ST FRONT LA RIVIERE	6	29	30	36	32	33	166
ST FRONT/NIZONNE	6	8	11	13	12	6	56
ST MARTIAL DE VALETTE	13	41	54	64	47	26	245
ST MARTIN LE PIN	2	12	9	13	15	5	56
ST PARDOUX LA RIVIERE	29	48	50	75	63	30	295
ST SAUD LACOUSSIERE	34	79	57	79	55	54	358
SAVIGNAC DE NONTRON	3	7	10	17	8	6	51
SCEAUST ANGEL	1	15	8	13	7	2	46
SOUDAT	0	0	0	0	0	0	0
TEYJAT	0	0	0	8	12	3	23
VARAIGNES	0	0	0	21	19	26	66

OPAH – Elu référent : Francine BERNARD

Directeur Général des Services : Fabrice VAN GERDINGE

Chargé de Mission : Nicolas Chamoulaud

Thermicien : Thomas JAMAIN

MISSIONS DU SERVICE

Suivi-animation de l'OPAH-RR du Nontronnais 2018-2023, comprenant :

-  Réalisation des études liées à l'élaboration, au suivi et aux bilans d'étapes de l'OPAH du Bassin Nontronnais,
-  Gestion de la Maîtrise d'Ouvrage de l'OPAH du Bassin Nontronnais confiée à la Communauté de Communes du Périgord Vert Nontronnais,
-  Animation du partenariat technique et financier de Maîtrise d'Ouvrage de l'OPAH avec les Communautés de Communes Dronne & Belle,
-  Suivi-animation de l'OPAH (montage des dossiers de subventions, accompagnement des propriétaires ...)
-  Animation et communication auprès des partenaires territoriaux concernés
-  Gestion des affaires courantes liées à l'OPAH

OBJECTIFS EN 2018

Pour l'OPAH-RR du Bassin Nontronnais

-  Réaliser l'objectif de dossiers de subventions défini par la convention d'OPAH-RR
-  Pérenniser et adapter l'enveloppe financière de l'OPAH
-  Développer l'information sur les aides à l'habitat sur le territoire
-  Préparer l'étude pour le renouvellement de l'Opération (réalisée avec l'appui de Madame Anne Gazeau)

RÉALISATIONS EN 2018 POUR L'OPAH-RR Année 5

DOSSIERS DE SUBVENTIONS :

162 dossiers de subvention ont été agréés par l'ANAH durant l'année 5 de l'opération sur l'ensemble des deux communautés de communes, soit un taux de réalisation de plus de 165% par rapport à l'objectif prévisionnel de 98 dossiers. Cela correspondant à :

-  **Travaux énergie PO** : 110 dossiers réalisés au lieu de 75 dossiers, soit un taux de réalisation de 133%.
-  **Travaux autonomie PO** : 49 dossiers réalisés au lieu 10 dossiers, soit un taux de réalisation de 490%.
-  **Travaux énergie PB** : 3 dossiers réalisés au lieu de 11 dossiers, soit un taux de réalisation de 27%.
-  **Travaux autres énergie PB** : 0 dossier réalisé au lieu de 2 dossiers, soit un taux de réalisation de 0%

Sur les 162 dossiers Agréés sur cette 5^{ème} animation, 99 dossiers ont été déposés par la Communauté de Communes du Nontronnais, soit un taux de réalisation sur l'objectif général de l'OPAH-RR de 101% comprenant :

-  **Travaux énergie PO** : 61 dossiers, soit un taux de réalisation de 81 % sur l'objectif de l'OPAH-RR
-  **Travaux énergie PB** : 3 dossiers, soit un taux de réalisation de 27 % sur l'objectif de l'OPAH-RR.
-  **Travaux Autonomie PO** : 35 dossiers, soit un taux de réalisation de 350 % sur l'objectif de l'OPAH-RR.

Les activités du service Habitat concernant le montage de dossier pour l'OPAH-RR 2013-2018 ont été suspendues à partir de MARS 2018 et pour une durée de 6 mois. Cela en raison du départ du responsable de service Ivan Cazaux et dans l'attente du renouvellement de l'OPAH-RR.

Les activités concernant les demandes d'avance financière, d'acomptes et de solde sur les projets engagés ont été maintenues et animées par le Thermicien du service Habitat, Thomas Jamain. Cela a permis de maintenir une certaine stabilité du service.

PÉRENNISER ET ADAPTER L'ENVELOPPE FINANCIÈRE DEDIEE A L'OPAH

En 2018, les niveaux de subventions des communautés de communes ont été stables pour les propriétaires occupants et bailleurs avec des montants de subventions compris entre 250 € et 1500 €.

Les engagements budgétaires de l'ANAH et du CD24 concernant le suivi-animation ont été pérennisés. Sur un coût global de 129 680.29 € HT (frais de la CCDB compris), les aides publiques se sont élevées à 104 561.55 €, soit un taux de financement global de 81% HT.

Renouvellement de l'OPAH-RR Nontronnais/Dronne et Belle.

L'animation de l'OPAH-RR 2013-2018 étant arrivée à son terme le 30/06/2018, un travail a été mené par les deux Communautés de Communes Nontronnais et Dronne et Belle pour le renouvellement de celle-ci. La nouvelle opération a pris effet le 01/09/2018 pour une durée de 5 ans soit 2018-2023.

Les objectifs prévisionnels pour l'année 2019.

1. Remise en service de l'animation de l'OPAH-RR 2018-2023.

Au vu du poste vacant sur une durée de six mois, l'objectif principal est dépurer les dossiers déjà traités avant le départ d'Ivan Cazaux. De traiter en urgence les dossiers en attente depuis le mois de Mars et les dossiers urgents. De recréer une gestion au fil de l'eau en diminuant les délais d'attente. Passer de 6 mois d'attente, à 1 mois ½ maximum d'attente pour la 1^{ère} année. Pérenniser et adapter l'enveloppe budgétaire rattachée à l'OPAH.

2. Reprise et développement du partenariat avec les acteurs de terrains.

Reprendre contact avec les artisans locaux et les partenaires du champ social, médico-social et de l'habitat pour relancer le partenariat. Cela sous forme d'échanges téléphoniques et/ou de rencontres. Renouvellement des conventions existantes.

3. Développer l'action collective pour une meilleure information.

Réaliser avec les partenaires de terrains des actions collectives à visées d'information auprès du grand public pour une meilleure connaissance de l'OPAH-RR sur la Communauté de Communes du Nontronnais.

SERVICES TECHNIQUES ET ENTRETIENS

SERVICE ENVIRONNEMENT – Elu référent : Michel COMBEAU
Directeur Général des Services : Fabrice VAN GERDINGE

Responsable du service : Julien PIJARIAS

Travaux d'intérieurs :

L'entretien des véhicules, des machines et du petit matériel a été réalisé lors des périodes d'intempéries ainsi que quelques travaux dans les vestiaires sur stade Henry Laforêt (peinture...).

PDIPR :

Sur l'ancienne CCPVN le nettoyage autour des balises et le remplacement de celles endommagées n'a pas pu être effectué faute de temps et de personnel.

Faute de temps la remise en état du balisage n'a pas pu être effectuée. Cependant, il faudra y remédier l'année prochaine pour éviter de laisser dans un sale état le PDIPR.

Concernant le fauchage des chemins PDIPR, une passe a été effectuée début mai pour se terminer mi-juillet.

Nous sommes intervenus sur les 17 communes de l'ancienne CCPVN en fauchant les bas cotés ainsi que le milieu des chemins.

Ce travail a été effectué par un seul agent ce qui représente plus de 550 heures passées soit quasiment 16 semaines de 35 heures.

Il avait été convenu de trouver un mode de gestion adapté afin d'intervenir sur l'ensemble du territoire sur un temps plus court mais rien n'a abouti (faute de budget...). Un travail mutualisé reste pourtant la solution la plus adaptée et efficace.

Il est à noter que le travail effectué l'an passé a engendré un travail beaucoup plus facile cette année.

L'entretien régulier des sentiers de randonnées aboutira obligatoirement à un travail beaucoup moins pénible en temps et en difficulté pour les agents.

Le travail manuel sur les chemins escarpés n'a pas été réalisé faute de personnel.

La seconde passe sur l'ancienne CCPVN n'a pas été effectuée faute de temps et de personnel.

Il est aisé de comprendre que ce mode de fonctionnement n'est pas le plus adapté car au-delà de la difficulté pour un agent d'effectuer seul cette mission, la durée de nettoyage est trop étendue. Plusieurs modes de fonctionnement adaptés ont été proposés une nouvelle fois aux élus pour un choix à prendre mais rien n'a changé cette année.

Cependant 2018 sera la dernière année où un seul agent entretient l'ensemble du PDIPR car le Président a annoncé qu'une nouvelle méthode devra être trouvée.

Sur l'ancienne CCHP, l'entretien du PDIPR est effectué par les communes (soit en régie soit ils font appel à un prestataire).

Espaces verts espaces Naturels :

L'entretien de l'Agorespace à Saint Front la Rivière est désormais réalisé par les agents intercommunaux affectés à Saint Front la rivière.

L'arboretum privé d'une superficie supérieure à 2 hectares sur la commune de Saint Saud Lacoussière a été intégré au PDIPR.

Son entretien est désormais fait par la commune (prestataire de service).

Le plan d'eau des Nouailles nécessite une grosse charge de travail.

En effet il faut entre 3 et 4 jours pour réaliser son entretien (débroussailleuse et tracteur autoporté).

Entre mai et début août, il faut intervenir toutes les 3 semaines, tous les mois par la suite et la dernière passe s'effectue fin octobre.

Ce sont les 2,75 agents (3 temps pleins dont 1 réalisant du ménage au centre de loisirs pendant les vacances scolaires) affectés aux stades qui réalisent cette mission.

L'entretien extérieur des 2 maisons médicales de Saint Pardoux la Rivière et de Nontron est désormais réalisé par la CCPN. A Saint Pardoux la Rivière il faut intervenir tous les 15 jours entre avril et juillet. Cette mission est réalisée par les agents affectés aux stades.

L'entretien de l'espace extérieur des bureaux de la CCPN est également réalisé par les agents des stades et est réalisé toutes les 3 semaines.

A cela l'entretien de l'aire des gens du voyage, l'annexe 2 sur la plaine de Saint Martial, l'extérieur du centre aquatique et les abords des stades est entretenu par les agents affectés aux stades.

Véloroute Voie verte :

La signalétique pour la Flow vélo a été posé en début d'année permettant ainsi d'avoir une continuité entre la coulée d'Oc en Charente et la voie verte de Saint Pardoux la Rivière.

Malheureusement ce tracé utilise des voies communales et départementales en attendant de pouvoir créer cette véloroute sur l'ancienne voie de chemin de fer.

Ce projet a été mis en suspend pour cette année et sera relancé en 2019 avec notamment l'acquisition de l'ensemble des parcelles.

STADES :

La Communauté de communes a désormais la charge d'entretenir exclusivement les terrains de sports de St Martial de Valette (3 terrains).

Les agents nettoient quotidiennement les vestiaires utilisés par les associations du Foot et du Rugby.

Les terrains d'Abjat sur Bandiat, de Javerlhac, de Milhac de Nontron et de Saint Pardoux la Rivière ont été sortis de l'intérêt communautaire, leur entretien est désormais réalisé par les communes.

La CCPN continue tout de même le traçage chaque semaine de l'ensemble de ces terrains à l'exception du terrain de Saint Saud Lacoussière.

La création d'un service technique commun en début d'année a permis de réaliser davantage de passerelles entre les communes et de réaliser plus facilement certaines missions.

Cependant les agents ont été réaffectés sur leurs communes respectives.

La non intégration du personnel technique de 3 communes au sein de la CCPN engendre beaucoup de contraintes au personnel communautaire et plus particulièrement les agents affectés à l'entretien des stades (Nouailles et maisons médicales principalement).

Service entretien (ménage)

Directeur Général des Services : Fabrice VAN GERDINGE

Responsable du service : Jean-Guillaume DOUCET

I. Nombre d'agents

-  Jean-Guillaume DOUCET : responsable du contrôle et des achats
-  Sylvie HILLAIRET : Contractuelle 26h / semaine (677h / an)
-  Véronique DELBOS : CAE 20h / semaine (903h / an)
-  Michel BERNARD : CAE semaine période scolaire (108h / an) grand ménage crèche et centre ASLH 10 / semaine vacances scolaires (360h / an)

II. Les interventions par bâtiments

1. L'ALSH

- a) Période scolaire (36 semaines)
 - Le jeudi matin (4 agents) : 9h – 12h = 12h par semaine
 - Vendredi matin (2 agents) : 9h – 11h = 4h par semaine
 - Soit : 16h / semaine X 36 semaines = **576 h par an**
- b) Période des vacances (16 semaines)
 - Tâches autour de la cuisine (réfectoire / vaisselle / cuisine)
 - Tous les jours de 13h30 à 16h (2 agents) : 5h par jour = 25h / semaine
 - Entretien du Centre après les activités
 - Tous les jours de 18h à 20h (2 agents) : 4h par jour = 20h / semaine
 - Soit : 45h / semaine X 16 semaines = **720 h par an**
- c) Les tâches exceptionnelles
 - Nettoyage en profondeur (grand ménage) à la fermeture de fin des grandes vacances de l'ALSH
 - 14h sur 2 jours avec 3 agents = **42h par an**
 - Total par an = 1338h**

2. LA CRÈCHE (46 semaines d'ouverture) + vitres

- a) Pendant l'année scolaire (36 semaines)
 - Tous les soirs 1h30 X 2 agents de 18h à 19h30
 - 3h par jour X 5 jours X 36 semaines = **540h par an**
- b) Pendant les vacances scolaires (10 semaines)
 - En raison des activités ALSH, impossible de mettre 2 agents, 1 seul est mobilisé et l'autre rejoint son collègue lorsqu'il a terminé au Centre, si cela est possible (ses heures ne sont pas ajoutées car déjà comptées pour l'ALSH)
 - 1 agent X 2h par jour X 5 jours X 10 semaines = **100h par an**
- c) Grand ménage crèche (Été -> 1 semaine X 2 agents + 2 jours cuisine crèche)
 - 2 fois par an (Été et Noël) 2 jours X 2 agents = 42h X 2 = **82h par an**
 - 1 ménage intermédiaire est fait en Avril 4h X 2 agents = **8h par an**
 - Total par an : 90h par an**

3. Le RAM + vitres

Les jours Mardi 13h30 – 15h Jeudi 13h30 – 15h
1h30 X 2 par semaine X 1 agent X 44 semaines = 132h par an
Total par an = 132h / an

4. L'OTi + Service Urbanisme et Logement + vitres

4h / semaine X 1 agent X 50 semaines = **200h par an**

5. Bureaux CCPVN

3h X 1 agent X 52 semaines = **156h par an**

6. Conservatoire de Musique (hors vacances scolaire)

2h / semaine X 1 agent X 36 semaines = 72h par an

1 grand ménage par an

2 agents X 2h = 4h par an

Total par an = 76h

7. Cinéma

Lundi : 3h par semaine X 52 semaines = 156h par an

Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi : 1h30 X 1 agent X 52 semaines = 78h par an

/!\ Parfois la séance est annulée faute de spectateurs donc pas de ménage mais il faut tout de même le vérifier et donc se déplacer.

Il est très difficile de récupérer les éventuelles heures complémentaires

1 grand ménage (notamment pour la moquette)

2 agents X 7h = 14h par an

Les rencontres cinématographiques

Total Ciné : 248h par an

8. Bibliothèque + vitres

4h par semaine X 1 agent X 50 semaines = 200h par an

Lundi : 9h30 – 12h

Jeudi : 13h30 – 15h

1 grand ménage par an (Moquette, Étagères, vitre)

2 agents X 5h = 10h par an 1 jour de week end

Total par an = 210h par an

9. Espace Métiers d'art

Lundi / Jeudi = 4h X 1 agent X 45 semaine = 180h par an

Pour que les agents puissent prendre leurs congés parfois ce bâtiment n'est pas fait

10. Fête du couteau

Nettoyage du lycée (hébergements)

Lundi après la fête 3h X 2 agents = 6h par an

Total de l'année sur l'ensemble des services

3512 h

SERVICES A LA POPULATION

Enfance-Jeunesse Sport Equipements Sportifs – Elu référent : Pierre PEYRAZAT
Directeur Général des Services : Fabrice VAN GERDINGE

Complexe aquatique - Responsable du service : Pascal RABIAN

PERSONNEL DU CENTRE AQUATIQUE

Direction et expertise technique :

Pascal RABIAN

Maitres-nageurs :

GOUAUD Bénédicte (Chef de bassin)

LANIS Karine

Guillaume LARUE remplaçant MNS.

Saisonniers :

L'Ovive : deux BNSSA et un agent d'accueil/entretien.

Etang de St Saud deux BNNSA plus un demi-poste pour les jours de repos.

Missions 2018 :

-  Enseignement de la natation scolaire en 3 cycles aux classes de GS, CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 des Communautés de Communes du Périgord Nontronnais, Communautés de Communes de Dronne et Belle.
-  Accueil des classes des 4 collèges (Nontron, Piègut Pluviers, Mareuil, Brantôme).
-  Accueil des classes secondes, premières, terminales lycée de Nontron.
-  Cours collectifs de natation (Aquaphobie, adultes débutants et enfant)
-  Animations : stages de natation sur la période de vacances scolaires.
-  Animation d'activités « Aquasport » (Aquabiking, Aquagym, Aquatraining, Aquapalming, Aquastep...)
-  Accueil du public
-  Gestion et répartition du matériel sportif à disposition des écoles du territoire.
-  Accueil des Centres de Loisirs Sans Hébergement (C.L.S.H)
-  Accueil des associations
-  Pour la quatrième année consécutive, formation BNSSA (**brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique**) en partenariat avec le Fédération de MNS de Périgueux. Roland MENARD ayant supervisé l'entraînement et la préparation des stagiaires durant les nocturnes des mardis. Ceci du mois de septembre 2018 au mois de mai 2019. L'examen final fin mai 2019, et le brevet de secourisme (PSE1) étant organisés et encadrés par la fédération à Périgueux. La fédération gérant également l'aspect financier des formations, nous nous proposons de mettre deux lignes d'eau à la disposition des stagiaires de 19h30 à 22h00 les mardis. A terme, nous pouvons ainsi espérer un recrutement plus aisé pour la surveillance de sites, durant les saisons estivales. Nous comptons 9 inscrits pour la session 2018/2019.
-  Gestion de l'Étang de Saint Saud Lacoussière sur la saison d'été.

Objectifs 2018 :

-  Pérenniser les économies engagées après la remise en service de la chaudière bois. Operateur dédié Jean-Guillaume DOUCET. Renouvellement d'un contrat, et contrôle du respect de celui-ci, avec un fournisseur de combustible.
-  Après onze années d'exercice, nous devons envisager d'effectuer certains travaux et opérations de maintenance (reconditionnement des trois filtres à sable, entretien des pompes de filtrations, renouvellement d'organes de régulation, servomoteurs, pompes doseuses, injecteurs et détendeurs chlore gazeux...)

Fréquentation tout public :

	2017	2018
Janv	4 214	4 177
Fev	4 358	2 995
Mars	3870	4016
Avr	3965	4102
Mai	4300	3342
Juin	3 247	3 405
Juil	3 488	3 274
Aout	3 388	3 488
Sept	2 686	2 694
Oct	3 940	4 203
Nov	4 064	4 447
Déc.	2 900	2 865
Total	44420	43008

Bilan 2018 :

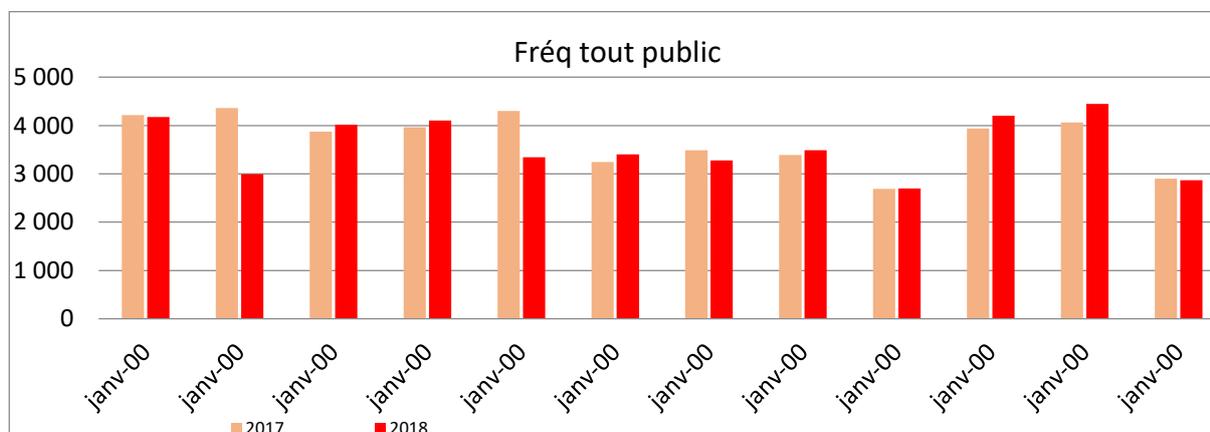
Fréquentation globale du centre Aquatique regroupant toutes les catégories de public.

En repli de 3.1%.

Axes de progrès pour 2019 :

-  Optimisation des cours d'Aquabiking.
-  Réorganisation et optimisation des horaires d'ouverture au public.

Evolution 2016/2017	-3.1 %
----------------------------	---------------



Fréquentation Aquasport

	2017	2018
Jan	724	641
Fev	464	552
Mar	618	649
Avr	549	353
Mai	630	425
Juin	558	577
Juil	203	230
Aou	138	150
Sept	517	510
Oct	640	620
Nov	644	720
Déc	474	550
Total	6159	5977

Bilan 2018 :

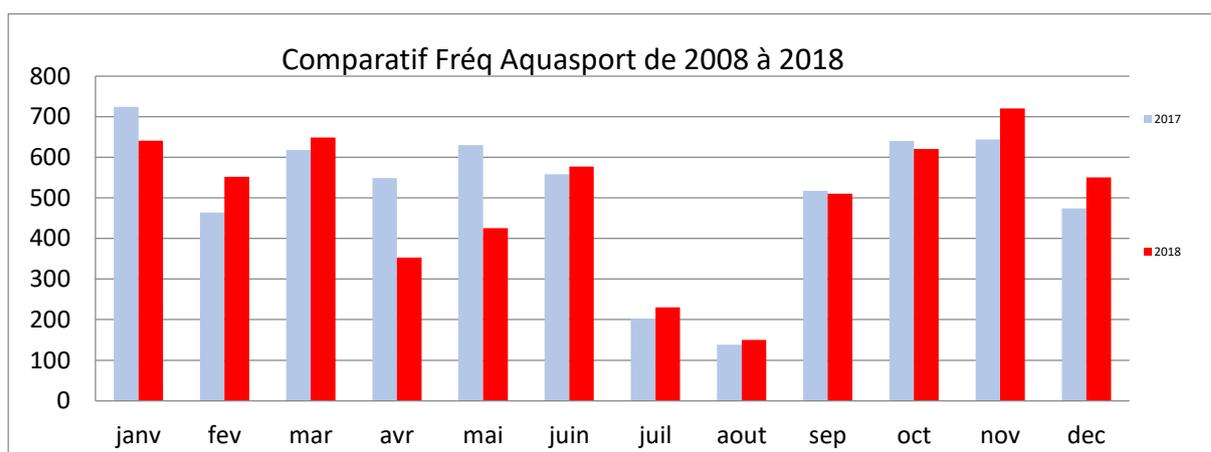
Stabilité des cours d'Aquasport

Ouverture de cinq cours d'Aquabiking.

Axes de progrès pour 2019 :

 Ouverture de sixième cours d'Aquabiking

Evolution 2016 : -2.9 %



Ecoles primaires

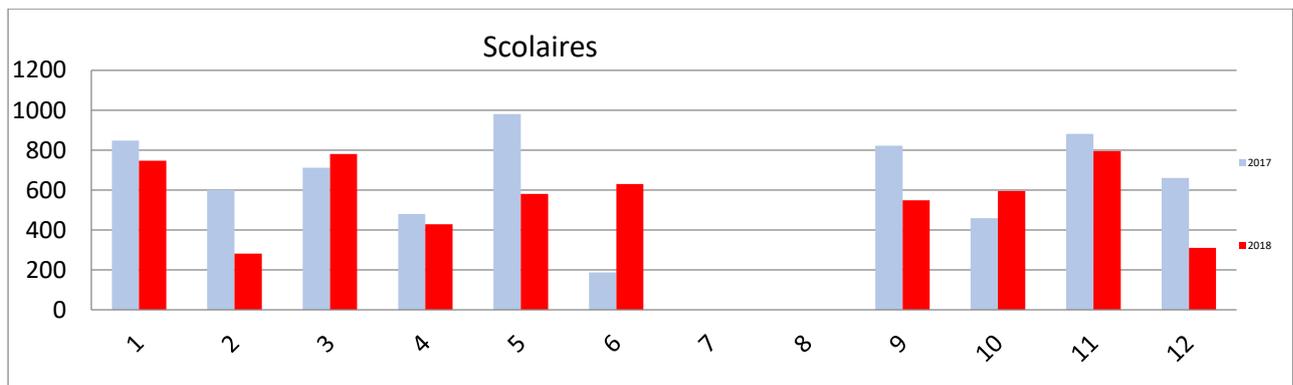
	2017	2018
Jan	848	747
Fev	601	281
Mar	711	780
Avr	480	428
Mai	980	581
Juin	187	630
Juil	0	0
Aout	0	0
Sept	822	549
Oct	459	595
Nov	882	795
Déc	661	310
Total	6631	5696

Bilan 2017/2018 :

Nous drainons maintenant la plus grande partie des écoles du secteur.

Plus de créneaux disponible.

		Année scolaire 2018-2019								
Jour	Trim.	14h00 - 14h40			14h40 - 15h20			15h20 - 16h00		
MARDI	T1	JAVERLHAC M. BRUIMAUD	CM1/2	25	BEAUSSAC Mme GOURINCHAT	PS à CP	13	ST MARTIAL Mme GENIN	CP/CE 2	20
		JAVERLHAC Mme BLONDY	CE1/2	18	BEAUSSAC Mr ROVERE	CE1 à CM2	14	ST MARTIAL ?	ULIS	12
	T2	ST PARDOUX ?	CE1	20	CHAMPAGNAC Mme ERNAULT	CM2	17	ST MARTIAL Mr POURE	GS/CE 1	26
		ST PARDOUX Mme ROUSSARIE	CP	20	VILLARS Mme LECLERE HIVERT	CP	23	ST MARTIAL Mme HOURCADE	CM1/2	20
	T3	BRANTOME Mme BOUSSARIE	CM1/2	27	ST ESTEPHE Mme CHAMINADE	CE1/2	25	NONTRON Gambetta Mme JOUAN	CP	24
		CHAMPNIERS Mme GUIGAMP	CM1/2	27	AUGIGNAC ?	GS/CP	22	NONTRON Rostand Mr CHARPATEAU	GS	23
JEUDI	T1	10h00 - 10h40			10h40 - 11h20					
		NONTRON A.France Mr TISON	CM2	23	NONTRON A.France Mme BESSIERE	CE2	22			
	NONTRON A.France Mr LE GUILLOU	CM1/2	22	NONTRON A.France Mme BOULANGER	CE2/C M1	20				
	NONTRON Gambetta ?	CE1		VARAIGNES Mme GUINHUT	CE1/2	26				
	NONTRON Gambetta Mme BOUET	CP/CE1		JAVERLHAC Mme VAXELAIRE	GS/CP	19				
	PIEGUT Mme LANDREVIE	CP	24	BUSSIERE BADIL Mme LAVOIX	GS/CP					
T3	PIEGUT Mme BLANCHON	CE1/2	24	BUSSEROLES Mme ROUSSEL	CM1/2	16				



Collèges et Lycées

	2017	2018
Jan	473	539
Fev	511	272
Mar	503	462
Avr	221	105
Mai	258	252
Juin	250	142
Juil	0	0
Aou	0	0
Sept	92	142
Oct	55	122
Nov	185	228
Déc	254	166
Total	2802	2430

Bilan 2017/2018 :

Repli des collèges et lycées de 13.3%, dû en grande partie au non reconduction des classes « du savoir nager » des collèges de Mareuil et de Nontron faute de financement.

Le collège de Brantôme, n'a pas reconduit les séances pour le 6em en 2018.

Etablissements fréquentant le centre en 2018 :

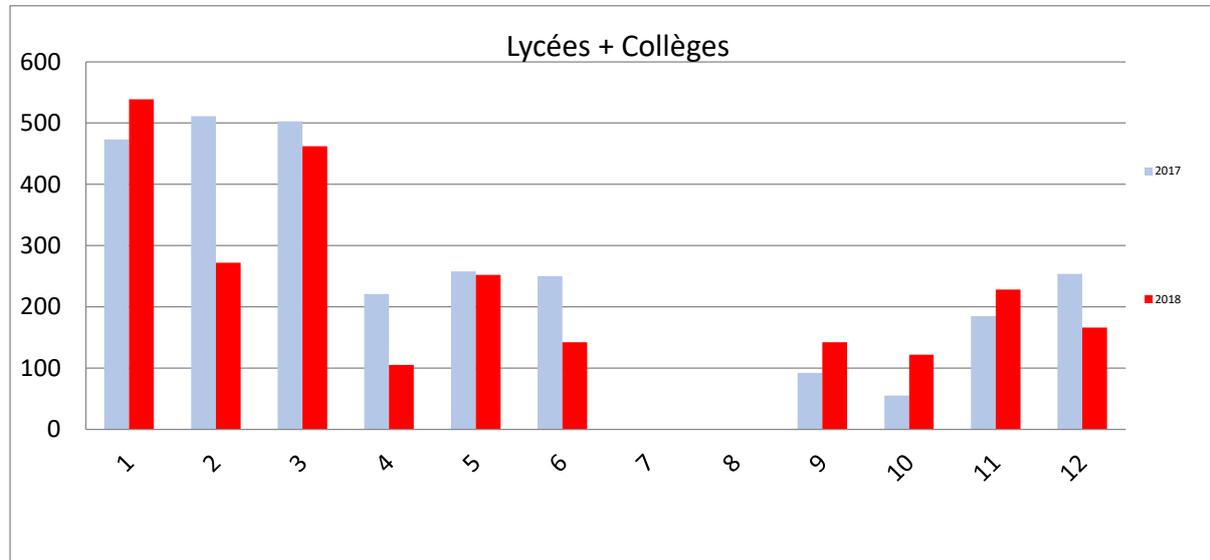
-  Collège et lycée de Nontron.
-  Collège de Mareuil.
-  Collège de Piègut Pluviers.

Axes de progrès pour 2018/2019 :

Lycée de Nontron :

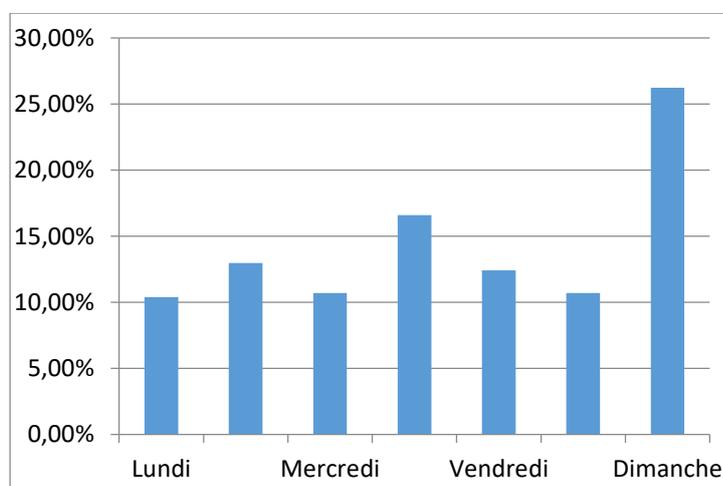
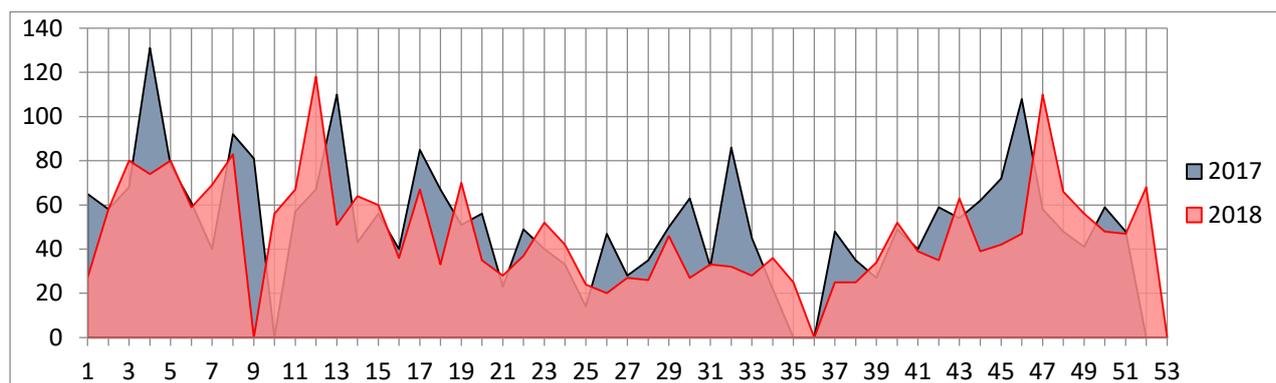
Faute de budget, le lycée de Nontron envisage de ne pas reconduire les créneaux pour 2018/2019, ce qui représente environs 30 séances.

Afin de pouvoir monter le dossier financier, une baisse de 30 € de la prestation « Location bassins lycées » permettrait de pérenniser cette activité.



Balnéothérapie :

Fréquentation année 2018 de la Balnéothérapie par semaine repli de 8%.



Ecoles de natation :

Inscrits aux cours enfants 2017/2018 : 209 - Inscrits aux cours enfants 2018/2019 : 219

SAISON	MARM'EAU	ENF DEB	ENF PERF	TOTAL
2009/2010	20	50	35	105
2010/2011	20	45	50	115
2011/2012	20	35	50	105
2012/2013	30	70	73	173
2013/2014	30	60	65	155
2014/2015	40	50	90	180
2015/2016	40	60	90	190
2016/2017	44	77	88	209
2017/2018	46	78	95	219

Comparatif des recettes mensuelles 2017/2018.

Recettes 2018	Total COMPTANT	CA TOTAL	ESPECES	Chèques	Chèques vacances	Chèques Sports	TPE Brut	Différés	Total recettes 2018	Total recettes 2017
janvier	20 888,09	20 888,09	4 115,30	7 694,89	390,00	140,00	6 287,90	2 260,00	20 888,09	18 846,00
février	11 755,40	11 755,40	3 912,60	2 939,00	170,00	10,00	4 683,50	40,30	11 755,40	14 505,00
mars	14 760,40	14 760,40	3 786,90	2 825,30	345,00	200,00	6 253,40	1 349,80	14 760,40	13 996,50
avril	15 897,00	15 897,00	4 531,80	4 037,30	340,00	180,00	6 401,80	406,10	15 897,00	16 985,50
mai	12 864,80	12 864,80	3 047,60	3 145,20	180,00	100,00	4 895,90	1 496,10	12 864,80	14 549,80
juin	12 199,33	12 199,33	3 556,60	2 485,83	140,00	70,00	4 742,80	1 204,10	12 199,33	17 938,46
juillet	17 540,70	17 677,70	4 931,40	2 260,70	150,00	0,00	6 160,00	4 175,60	17 677,70	17 308,20
août	13 811,70	13 811,70	5 651,90	2 050,20	355,00	70,00	5 684,60	0,00	13 811,70	13 224,20
septembre	27 473,50	27 473,50	3 131,70	10 982,40	1 645,00	430,00	10 258,30	1 026,10	27 473,50	26 517,40
octobre	20 210,60	20 257,40	4 184,00	5 923,70	790,00	570,00	8 660,10	176,40	20 304,20	19 072,00
novembre	14 102,30	14 102,30	3 077,00	3 744,50	545,00	130,00	6 481,40	124,40	14 102,30	15 765,90
décembre	10 865,50	11 371,80	2 927,20	2 903,00	80,00	265,00	4 660,30	536,30	11 371,80	10 605,40
Total	192 369,32	193 059,42	46 854,00	50 992,02	5 130,00	2 165,00	75 170,00	12 795,20	193 106,22	199 314,36

Comparatif 2017 / 2018		
Mois	Comparatif 2017 / 2018	%
Janvier	2 042,09	10,84
Février	-2 749,60	-18,96
Mars	763,90	5,46
Avril	-1 088,50	-6,41
Mai	-1 685,00	-11,58
Juin	-5 739,13	-31,99
Juillet	369,50	2,13
Août	587,50	4,44
Septembre	956,10	3,61
Octobre	1 185,40	6,22
Novembre	-1 663,60	-10,55
Décembre	766,40	7,23
	-6 254,94	-3,24

Chaudiere bois.

Cout Gaz (0,76€/M3 TTC) 2018	Cout Bois (99€/T TTC) 2018	Cout Total TTC 2018 (Bois + Gaz)	Cout gaz TTC 2017 (0,76€/M3)	Conso gaz 2017 en M3	Cout Bois (99€/T TTC) 2017	Conso Bois 2017 en Tonne	Cout totale 2017	Résultat financier
770,64	5193,54	5964,18	9804,76	12901	1049,40	10,60	10854	-4 889,98
2140,16	3205,62	5345,78	227,24	299	4235,22	42,78	4462	883,32
920,93	3880,8	4801,73	489,44	644	3082,86	31,14	3572	1 229,43
140,638	2752,2	2892,84	76,76	101	3499,65	35,35	3576	-683,57
117,952	3181,86	3299,81	261,187	343,67	2415,60	24,40	2677	623,03
0	1496,88	1496,88	2795,53	3678,3	0,00	0,00	2796	-1 298,65
2470	0	2470	2856,08	3758	0,00	0,00	2856	-386,08
2354,48	0	2354,48	2324,08	3058	0,00	0,00	2324	30,40
3464,84	0	3464,84	4012,04	5279	0,00	0,00	4012	-547,20
4956,72	0	4956,72	5357,24	7049	0,00	0,00	5357	-400,52
2407,68	3613,5	6021,18	1080,72	1422	3415,50	34,50	4496	1 524,96
20,52	4047,12	4067,64	481,08	633	4375,80	44,20	4857	-789,24
19764,6	27371,5	47136,1	29766,2	39166	22074,03	222,97	51840,19	-4 704,11

L'utilisation de la chaudiere bois pour chauffer les installations, nous a permis de réaliser une économie nette de 4704€11 par rapport à 2017.

COMMERCIAL.



Partenariat avec le camping

Pour la saison estivale de 2018, reconduction d'un partenariat avec le camping.

Nous proposons aux clients du camping une « carte famille », celle-ci permettant un accès hebdomadaire illimité au centre aquatique pour une famille de 5 personnes.

(10 cartes vendues à 30€ pièce)

Statiques de provenance 2018

Libelle	Quantité	%	Libelle	Quantité	%	Libelle	Quantité	%
Autres Villes	9 667	33,67	24800 THIVIERS	121	0,39	24310 BOURDEILLES	55	0,18
24300 NONTRON	6 213	19,83	24530 QUINSAC	109	0,35	24340 CHAMPEAUX ET L	57	0,18
24300 ST MARTIAL DE	3 130	9,99	24340 ROCHEBEAUCOURT	106	0,34	24340 STE CROIX DE M	55	0,18
24000 PERIGUEUX	1 033	3,30	24340 BEAUSSAC	102	0,33	24300 TEYJAT	52	0,17
24310 BRANTOME	780	2,49	24360 CHAMPNIERS ET	101	0,32	24530 ST PANCRACE	52	0,17
24530 CHAMPAGNAC DE	773	2,47	24300 LA CHAPELLE MO	95	0,30	24340 MONSEC	50	0,16
24340 MAREUIL	620	1,98	24300 LUSSAS ET NONT	93	0,30	24800 ST JEAN DE COL	51	0,16
24360 PIEGUT PLUVIER	600	1,92	24450 MIALET	94	0,30	87150 CUSSAC	49	0,16
24300 JAVERLHAC ET L	472	1,51	24470 CHAMPS ROMAIN	83	0,26	87230 DOURNAZAC	46	0,15
24300 AUGIGNAC	446	1,42	24530 CANTILLAC	83	0,26	24310 ST CREPIN DE R	44	0,14
24470 ST SAUD LACOUS	418	1,33	16320 COMBIERS	77	0,25	24800 ST MARTIN DE F	45	0,14
24300 ABJAT SUR BAND	405	1,29	24320 VERTEILLAC	79	0,25	87440 PENSOL	45	0,14
24470 ST PARDOUX LA	393	1,25	24360 VARAIGNES	79	0,25	24360 ETOUARS	40	0,13
24360 BUSSEROLLES	277	0,88	24310 VALEUIL	72	0,23	16000 ANGOULEME	37	0,12
24360 ST ESTEPHE	230	0,73	24300 SCEAU ST ANGEL	70	0,22	16380 ST GERMAIN DE	38	0,12
24430 MARSAC SUR L I	196	0,63	24340 LEGUILLAC DE C	70	0,22	24310 SENCENAC PUY D	37	0,12
24470 MILHAC DE NONT	161	0,51	24360 BUSSIERE BADIL	70	0,22	24320 CHERVAL	39	0,12
87440 ST MATHIEU	159	0,51	24310 BIRAS	65	0,21	24800 ST PIERRE DE C	39	0,12
24530 VILLARS	158	0,50	24450 LA COQUILLE	65	0,21	24320 CHAPDEUIL	34	0,11
16220 MONTBRON	155	0,49	24530 CONDAT SUR TRI	66	0,21	24340 LES GRAULGES	33	0,11
16380 FEUILLADE	155	0,49	24340 ST SULPICE DE	63	0,20	24300 HAUTEFAYE	31	0,10
24300 SAVIGNAC DE NO	149	0,48	24800 ST JORY DE CHA	62	0,20	24320 CHAMPAGNE ET F	31	0,10
24340 RUDEAU LADOSSE	143	0,46	16380 CHARRAS	58	0,19	16380 CHAZELLES	27	0,09
24300 ST MARTIN LE P	132	0,42	16380 MARTHON	61	0,19	16380 GRASSAC	27	0,09
87440 MARVAL	130	0,41	24340 VIEUX MAREUIL	60	0,19	24530 LA CHAPELLE FA	27	0,09
24300 LE BOURDEIX	126	0,40	17000 LA ROCHELLE	56	0,18	24600 RIBERAC	28	0,09
24300 ST FRONT LA RI	126	0,40	24300 ST FRONT SUR N	55	0,18	16320 VILLEBOIS LAVA	24	0,08

La communauté de communes du Périgord Nontronnais est le résultat de la fusion au 1er janvier 2017 de 2 communautés de communes :

- La communauté de communes du Périgord Vert Nontronnais
- La communauté de communes du Haut Périgord.

Le nouveau territoire du Périgord Nontronnais regroupe 28 communes, avec une superficie totale de 56561 hectares et comptabilise 15839 habitants.

La Communauté de Communes est une EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) dont le conseil communautaire comprend 42 représentants de différentes communes. Son bureau est composé du Président, Marcel RESTOIN et de 8 vice-présidents. Le siège social et administratif est situé sur la commune de Nontron, 48-50 rue Antonin Debidour.

Elle comporte 17 écoles réparties sur 14 communes, dont 1 commune ayant une école privée, 13 communes sans écoles.

Au sein de la CCPN, différents services, dont celui du pôle Enfance Jeunesse qui a la gestion :

- De 3 ALSH, Les Loustics (Busserolles), L'Arc en Ciel (St Pardoux la Rivière) et L'Oasis (St Martial de Valette). Ces Accueils de Loisirs Sans Hébergement reçoivent les enfants âgés de 3 à 11 ans,
- De 12 accueils périscolaires,
- D'un ALSH Ados (jeunes de 11 à 14 ans)
- D'un Projet citoyen (jeunes de 14 à 17 ans)

Tous ces accueils sont enregistrés auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la protection de populations (DDCSPP)

QUELQUES CHIFFRES DU TERRITOIRE !!!

17 écoles élémentaires, 12 Accueils Périscolaires

3 ALSH PRIMAIRE

Arc en Ciel (St Pardoux)

Oasis (St Martial de Valette)

Les Loustics (Busserolles)

355 enfants
3/6 ans

599 enfants
7/10 ans

652 jeunes
de plus de 11
ans

2 Collèges
1 Lycée
1 ALSH Ado (11/14
ans)
1 Accueil Projet
Citoyen (14/17 ans)

**BUDGET
DEFINITIF
2018
1 132 098 €**

Au 1^{er} Janvier 2017
33,59 Equivalent Temps
Plein

Au 1^{er} Janvier 2018
24,23 Equivalent Temps
Plein

Différence
- 9,36 ETP

Cout du
service
Jeunesse
618 455 €

PERSONNEL ACM

Emploi	Type de salariés	DUREE HEBDO	DATE FIN CONTRAT	FONCTION	EXTRA	Mercredis	ADO	PERISCO	Animation Educ Pop
Adjoint d'animation 2° classe	TITULAIRE 35h	35,00		Responsable ADO		X	X		X
Adjoint d'animation 2° classe	CDD 35h	35,00	07/08/2019	Animateur		X	X	X	X
Adjoint d'animation Principal 1er classe	TITULAIRE 35h	35,00		Responsable Secteur	X	X		X	X
Adjoint d'animation 2° classe	TITULAIRE 35h	35,00		Directrice Adjointe	X	X		X	
Adjoint d'animation Principale 2° classe	TITULAIRE 35h	35,00		Animateur	X	X		X	
Animateur	EA	35,00	31/08/2019	Animateur	X	X		X	
Animateur	EA	35,00	31/08/2019	Animateur	X	X		X	
Animateur	CDD 35h	35,00	31/08/2019	Animateur		X		X	X
Animateur	CDD 30h	30,00	31/08/2019	Animateur	X	X		X	
Animateur	Convention	9,00	05/07/2019	Animateur				X	
Animateur	Convention	6,00	05/07/2019	Animateur				X	
Animateur	Convention	7,00	05/07/2019	Animateur				X	
Animateur	Convention	8,00	05/07/2019	Animateur				X	
Adjoint d'animation 2° classe	TITULAIRE	35,00		Directeur	X	X		X	
Adjoint d'animation 2° classe	TITULAIRE	35,00		Directrice Adjointe	X	X		X	
Animateur	CDD 30h	35,00	31/08/2019	Animateur	X	X		X	
Animateur	CDD 26h	26,00	31/08/2019	Animateur	X	X		X	
Animateur	CDD 10h	10,00	06/07/2019	Animateur				X	
Animateur	CDD 10h	10,00	06/07/2019	Animateur				X	
Animateur	CDD 12h	12,00	06/07/2019	Animateur	X	X		X	
Animateur	Convention	5,00	06/07/2019	Animateur				X	
Animateur	Convention	12,00	06/07/2019	Animateur	X	X		X	
Animateur	Convention	10,00	06/07/2019	Animateur				X	
Emploi d'Avenir	EA	35,00	30/05/2020	Animateur	X	X		X	
Animateur	CDI droit public	35,00		Directrice	X	X		X	
Animateur	CDI droit public	35,00		Directrice Adjointe	X	X		X	
Adjoint d'animation 2° classe	TITULAIRE	35,00		Animateur	X	X		X	
Adjoint d'animation Principal 1er classe	TITULAIRE	35,00		animateur	X	X		X	
Animateur	CDD 26h	26,00	31/08/2019	animateur	X	X		X	
Animateur	Convention	10,00	05/07/2019	animateur				X	
Animateur	Convention	4,00	05/07/2019	animateur				X	
		745,00	ETP		21,29				
			ETP Convention		2,94				
			Total ETP		24,23				
			ETP 2018		26,01				

LES ACCUEILS PERISCOLAIRES PAR SECTEUR

Depuis la rentrée de septembre, les tarifs ont changé pour une partie du territoire. Le secteur de Piégut s'est aligné sur le reste de la communauté de communes.

Rappel sur la législation : il faut 1 animateur pour 10 enfants de – de 6 ans et 1 animateur pour 14 enfants de + de 6 ans. En aucun cas 1 animateur doit se retrouver seul (sans un autre adulte) dans l'enceinte de la structure scolaire. Pour la direction, il faut que la personne désignée soit titulaire du BAFD ou équivalent, des dérogations peuvent être accordées par la DDCSPP (anciennement Jeunesse et sports).

RPI ABJAT/ST SAUD

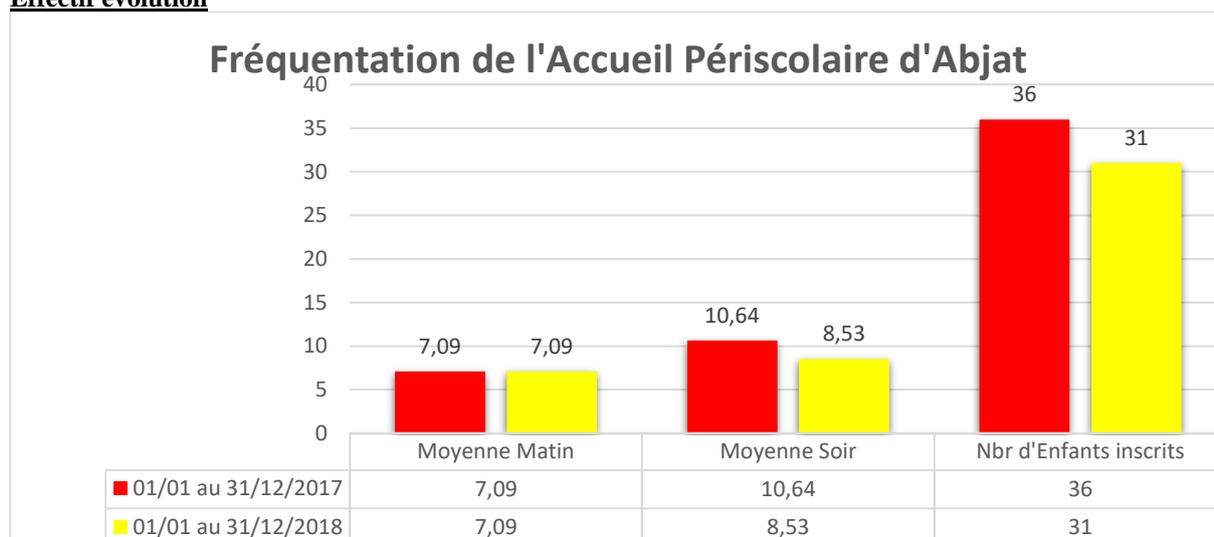
Le RPI Abjat/St Saud est composé de 77 enfants et 4 classes. Les liaisons intra-RPI se font par le biais d'une navette.

Personnel

L'équipe d'Abjat est composée d'1 agent contractuel sur l'accueil du matin et du soir et d'1 agent de la mairie de ST SAUD L. qui n'est là que le soir. Un agent technique (cuisinière) de la commune est présent tous les matins.

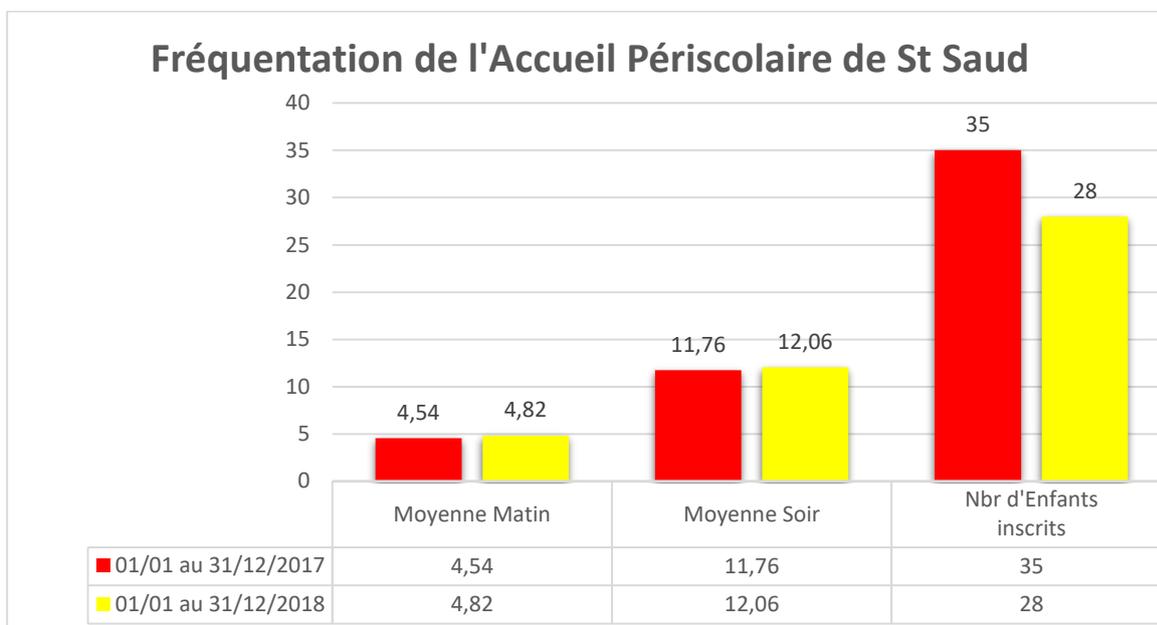
L'équipe de St Saud est composée d'1 agent communal pour le soir et d'1 agent intercommunal sous contrat (CDD de 14h) pour le matin et le soir, il est titulaire du BAFA et considéré comme stagiaire BAFD. Il faudra penser au remplacement de l'agent intercommunal.

Effectif évolution



Cet accueil accuse une baisse de fréquentation le soir, et moins d'enfants inscrits sur l'année.





Cet accueil périscolaire a la particularité d'avoir 2 accueils mais un seul déclaré. En effet, un accueil « Non déclaré » est organisé pour les utilisateurs du bus en extérieur, mais plusieurs familles utilisent ce mode de garde pour leurs enfants. La fréquentation du matin reste stable, mais le soir nous observons une légère augmentation. Un club de théâtre récupère des enfants à la fin des cours, le soir.

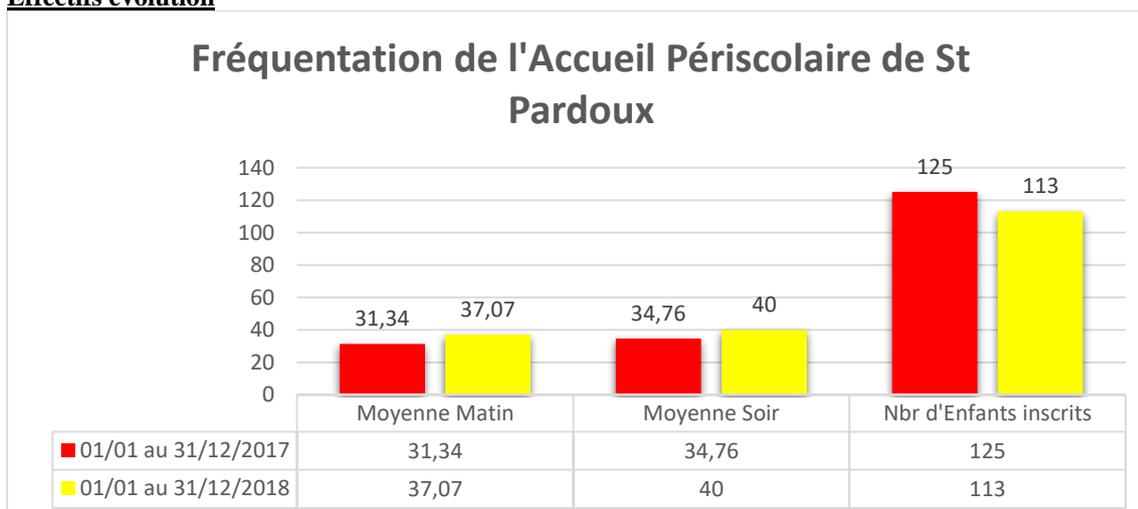
RPI ST PARDOUX/ST FRONT

Le RPI de St Pardoux/St Front est composé de 137 enfants dont 56 maternels et de 6 classes. Il y a 2 classes à St Front et 4 à St Pardoux.

Personnel

Le personnel est entièrement intercommunal, l'équipe se compose de 3 agents titulaires de la fonction publique, 2 agents CDI de droit public et 1 CDD. Tous ces agents interviennent sur l'ALSH sur les temps extra scolaires.

Effectifs évolution



Il y a une nette évolution des effectifs, certains soirs l'accueil périscolaire accueille près de 50 enfants. La balance se fait avec les vendredis qui sont plus calmes. C'est un besoin essentiel dans le mode de garde des familles des enfants scolarisés sur ce RPI.

C'est la Directrice de l'ALSH « Arc en Ciel » qui assure les remplacements sur les 3 accueils et remplit le rôle de coordinatrice périscolaire sur ce secteur.

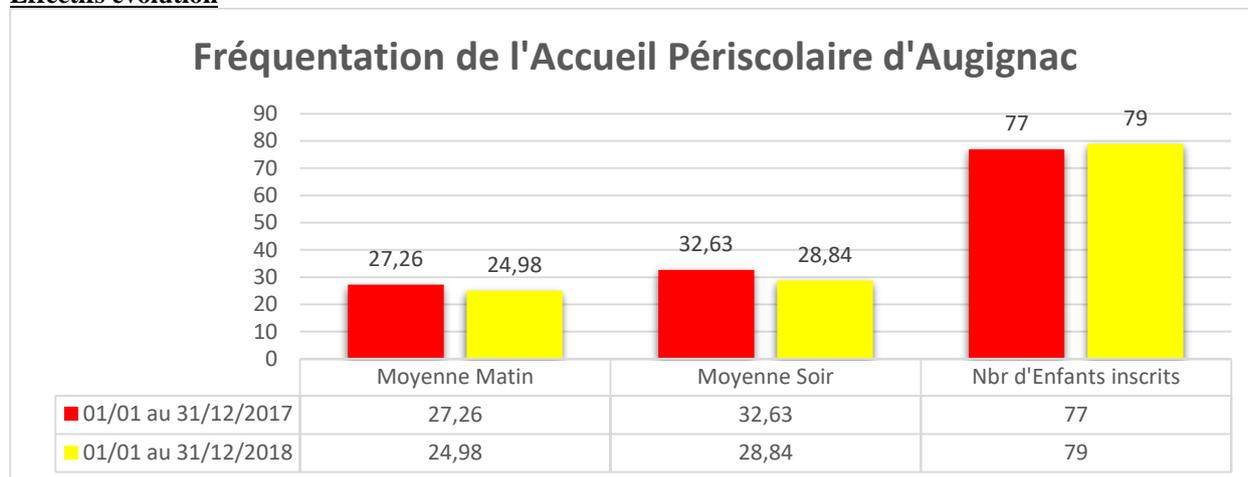
RPI AUGIGNAC/ST ESPEPHE

Le RPI d'Augignac/St Estèphe est composé de 100 élèves dont 37 maternels et 4 classes. Les classes sont réparties dans les 2 écoles.

Personnel

Le personnel est composé de 2 agents sous contrat, le premier est un complément des heures de la mairie et le second et 1 agent communal sous convention.

Effectifs évolution



On peut noter une baisse des effectifs le matin et le soir, mais une stabilité du nombre d'enfants inscrits.

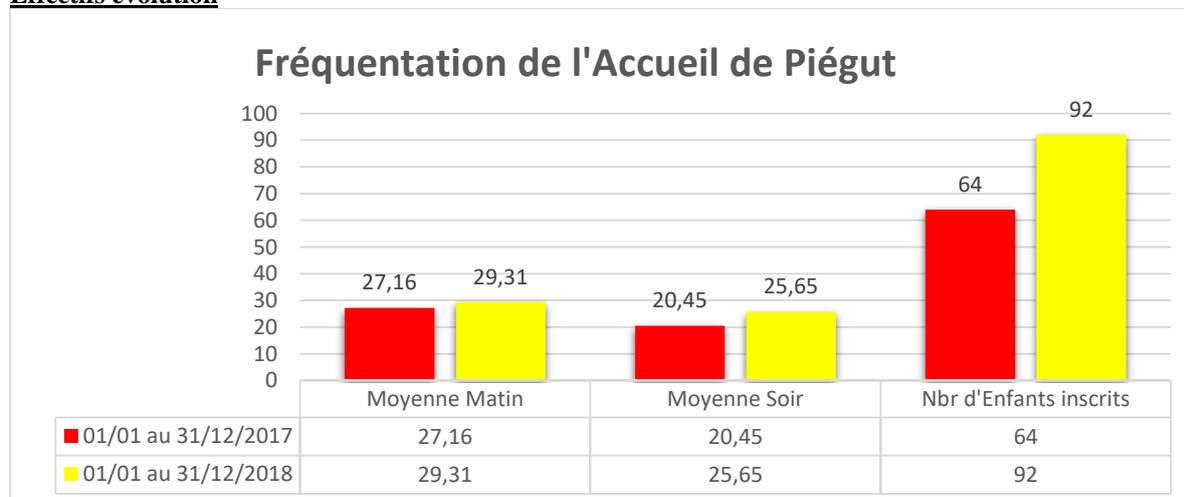
RPI PIEGUT

Le RPI de Piégut/Champniers est composé de 120 élèves dont 56 maternels et 5 classes. Les classes sont réparties sur les 2 écoles, 4 à Piégut et 1 à Champniers.

Personnel

Le personnel est composé de 2 agents intercommunaux, d'1 agent sous contrat et d'1 agent sous convention. L'agent contractuel de la CCPN intervient aussi sur l'ALSH les Loustics les mercredis et lors des vacances scolaires, le deuxième travaille sur l'ALSH ADOS.

Effectifs évolution



La fréquentation et les inscriptions sont en hausse. L'augmentation des tarifs n'a pas eu d'incidence sur la fréquentation. L'effectif de l'école en hausse.

RPI BUSSIÈRE/BUSSEROLLES/VARAIGNES

Le RPI de Bussière/Busserolles/Varaignes est composé de 93 élèves dont 44 maternels et 4 classes. Les classes sont réparties sur les 3 écoles, 2 à Bussière et une dans les 2 autres communes. Il y a 2 lieux d'accueils périscolaires sur ce RPI.

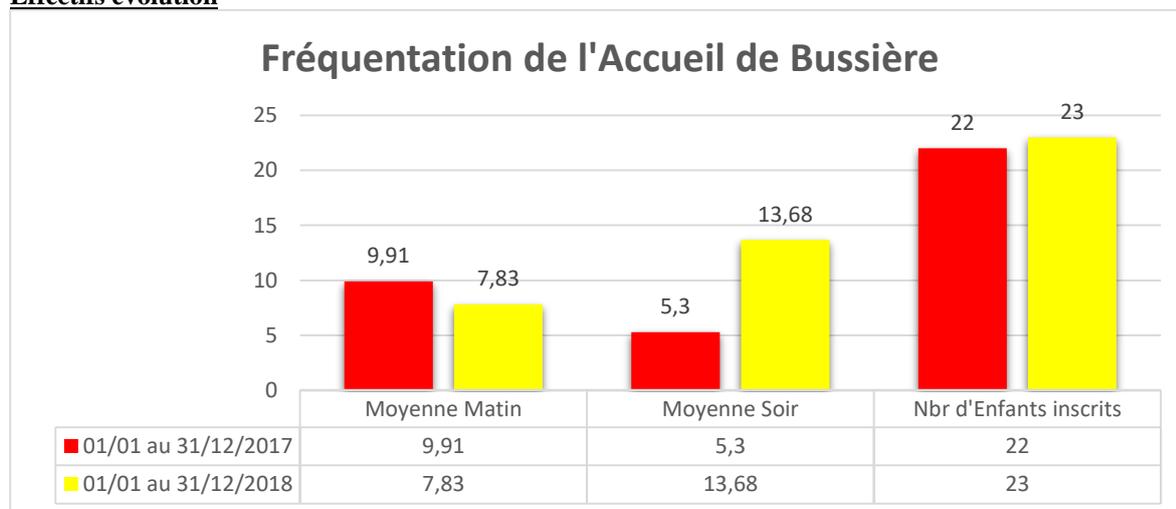
Personnel

Busserolles : 2 agents intercommunaux

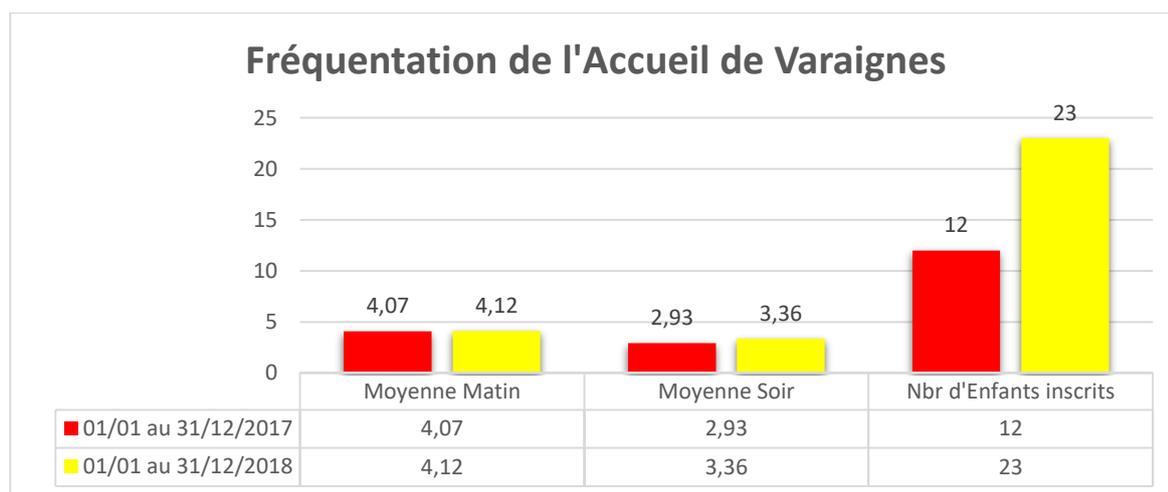
Bussière : 2 agents communaux sous convention

Varaignes : 2 agents communaux sous convention qui interviennent sur l'ALSH Les Loustics.

Effectifs évolution



La fréquentation est stable, on observe une forte augmentation le matin. Malgré la hausse des tarifs, cet accueil semble répondre à la demande des parents.



On observe une hausse de la fréquentation sur cet accueil.

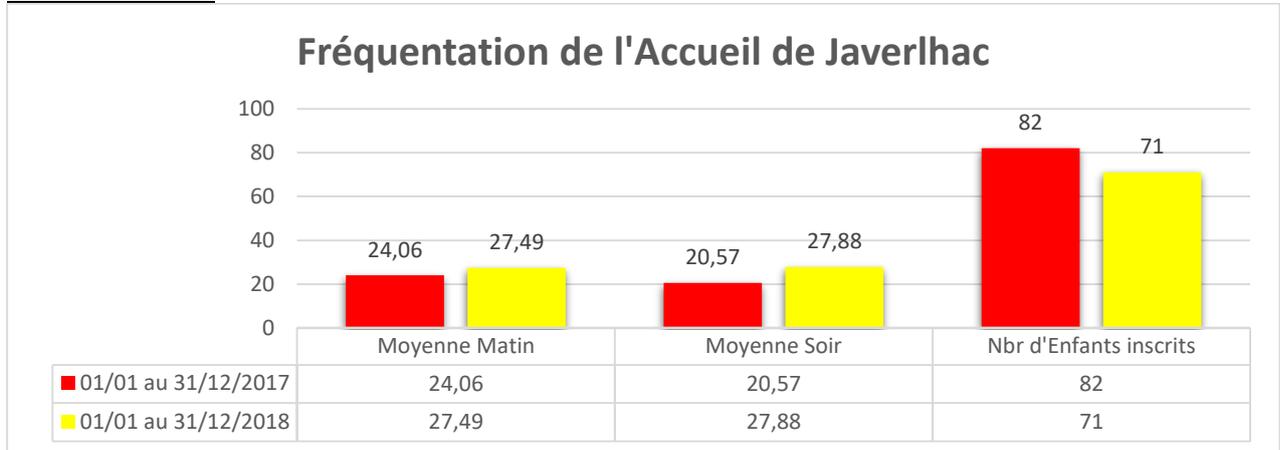
JAVERLHAC

L'école de Javerlhac est composée de 80 élèves dont 29 maternels et 4 classes.

Personnel

Le personnel est composé de 3 agents communaux sous convention, ils se répartissent la semaine ; 1 agent sous contrat intervient tous les soirs. L'agent contractuel intervient aussi sur l'ALSH les loustics les mercredis et lors des vacances scolaires.

Effectifs évolution



La fréquentation et les inscriptions sont stables. Il faudra refaire un bilan en fin d'année scolaire car perte d'une classe l'an prochain.

NONTRON

La commune de Nontron possède 3 écoles, qui sont composé de 203 élèves dont 72 maternels et 11 classes. Une école est dédiée aux maternels, c'est l'école Jean Rostand (72 enfants) ; les autres sont pour les primaires Gambetta (52 enfants) et Anatole France (79 enfants). L'implantation des écoles oblige à avoir 3 accueils périscolaires.

Personnel

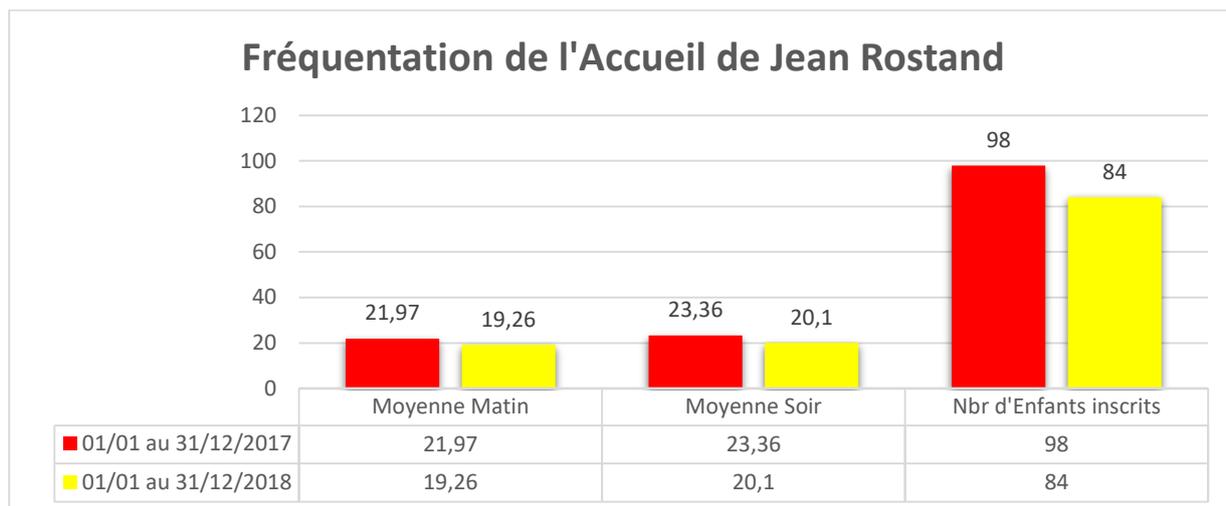
Ecole Jean Rostand : 1 agent titulaire, 1 agent contractuel et 4 agents communaux conventionnés qui tournent. Le personnel est composé d'1 agent sous contrat et 1 agent sous convention. L'agent titulaire intervient sur l'ALSH Arc en Ciel, tandis que l'agent contractuel intervient aussi sur l'ALSH Oasis les mercredis et lors des vacances scolaires.

Ecole Gambetta : 1 agent titulaire et 1 agent communal conventionné. L'agent titulaire intervient sur l'ALSH Oasis

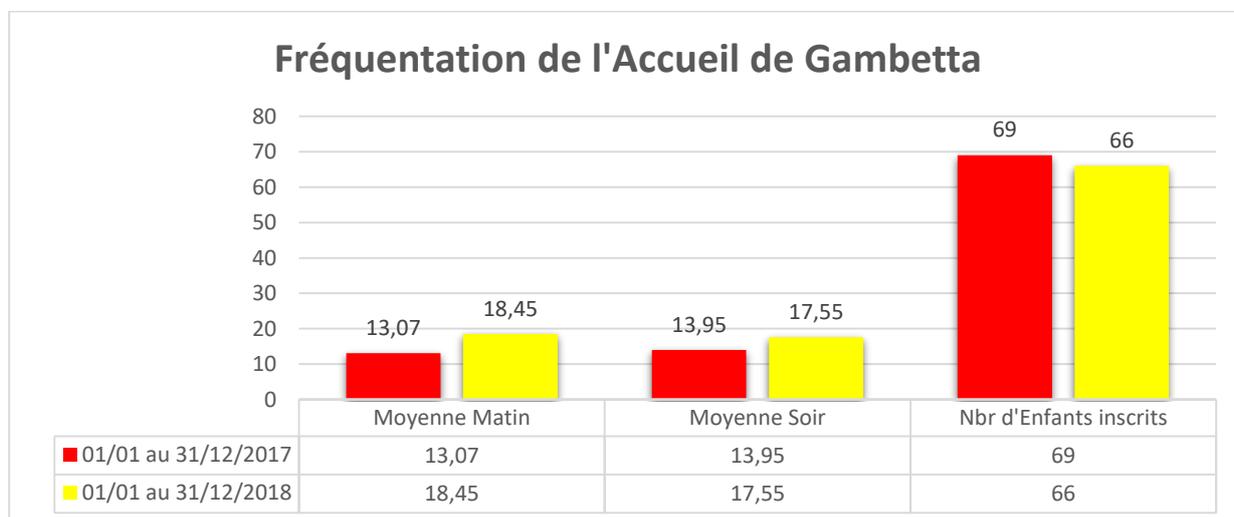
Ecole Anatole France : 1 agents contractuels et 2 agents communaux conventionnés.



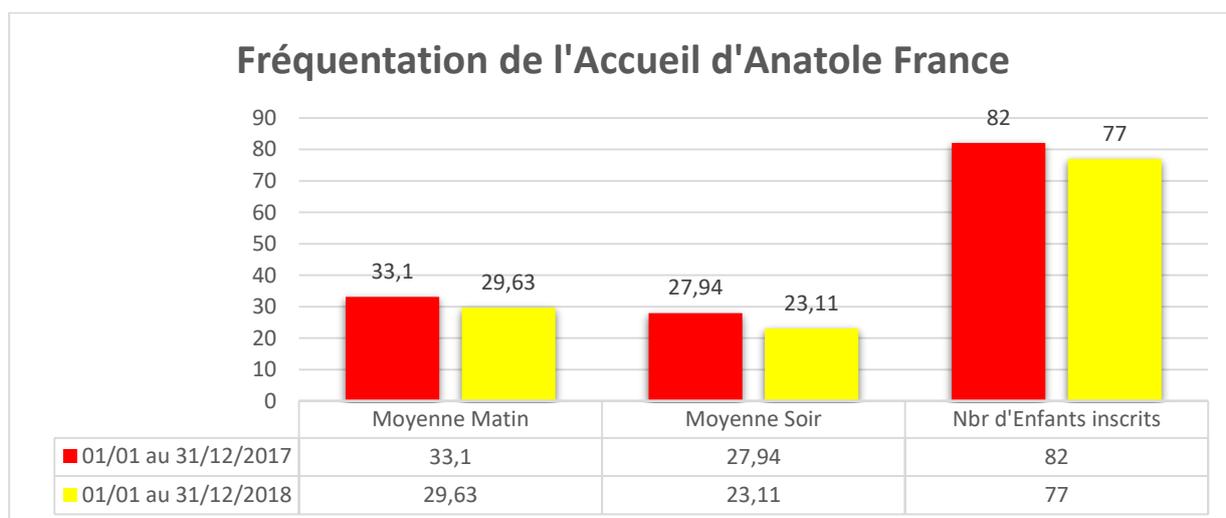
Effectifs évolution



La fréquentation et les inscriptions sont en baisse. Cette baisse s'explique par la baisse des effectifs et le passage en classe supérieure des enfants les plus assidus.



On observe un certain équilibre dans les fréquentations et les inscriptions.



La fréquentation et les inscriptions sont nettement en baisse. Cette baisse s'explique par la baisse des effectifs et le passage en classe supérieure des enfants les plus assidus.

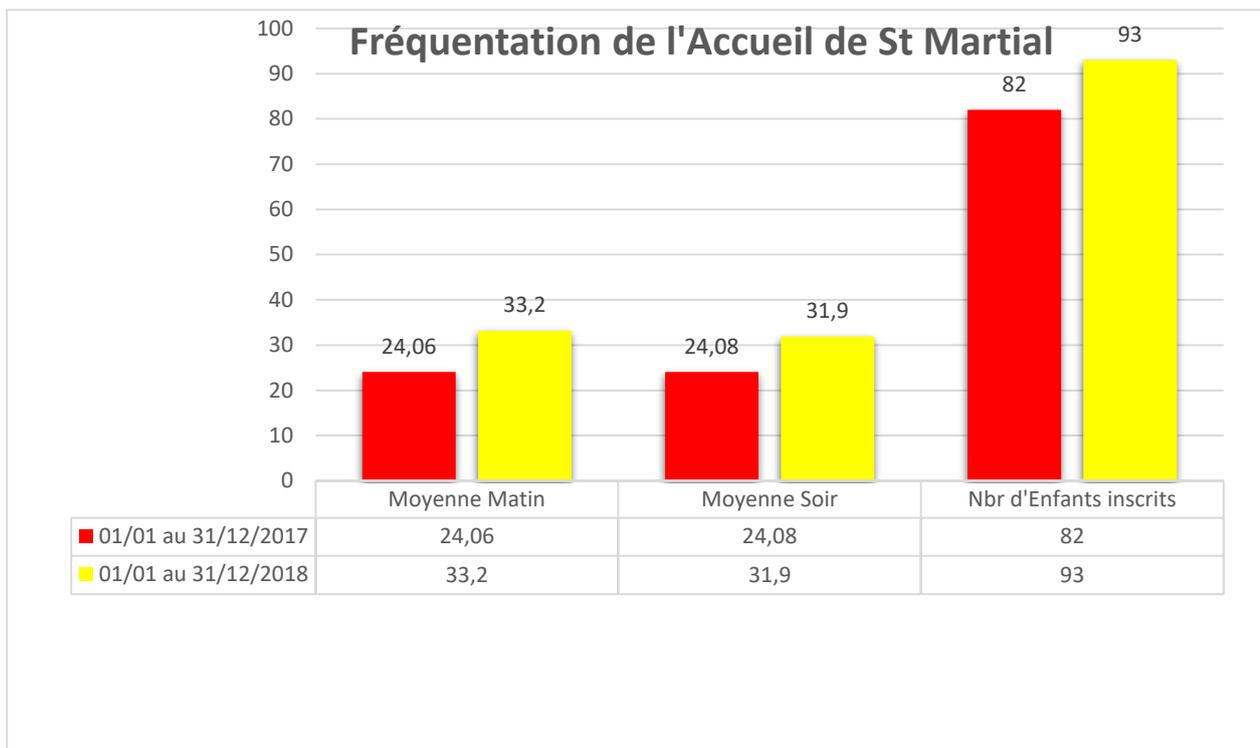
ST MARTIAL DE VALETTE

L'école de St Martial de Valette est composée de 104 élèves dont 29 maternels et 5 classes.

Personnel

Le personnel est composé de 1 agents titulaires et 2 agent contractuel. Les 3 agents interviennent aussi sur l'ALSH Oasis les mercredis et lors des vacances scolaires.

Effectifs évolution



La fréquentation et les inscriptions en nette augmentation. L'effectif de l'école est en hausse



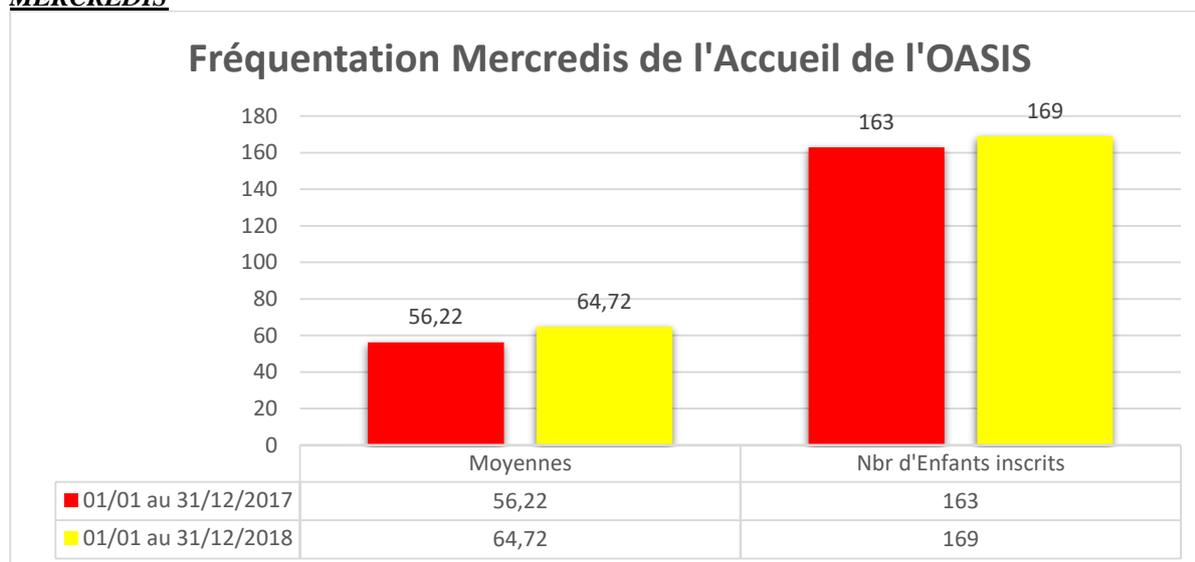
ALSH OASIS

Personnel

L'ALSH est composé d'un directeur (BAFD), une directrice adjointe (BAFD) et cinq animateurs. Sous l'impulsion du coordonnateur, l'accueil est réparti en 2 équipes (- de 6 ans et + de 6 ans). Les animateurs sont amenés en cas de remplacement d'agent de travailler dans l'une ou l'autre équipe. L'équipe de direction est au sein de leurs équipe, en étant animateur sur les temps d'activité.

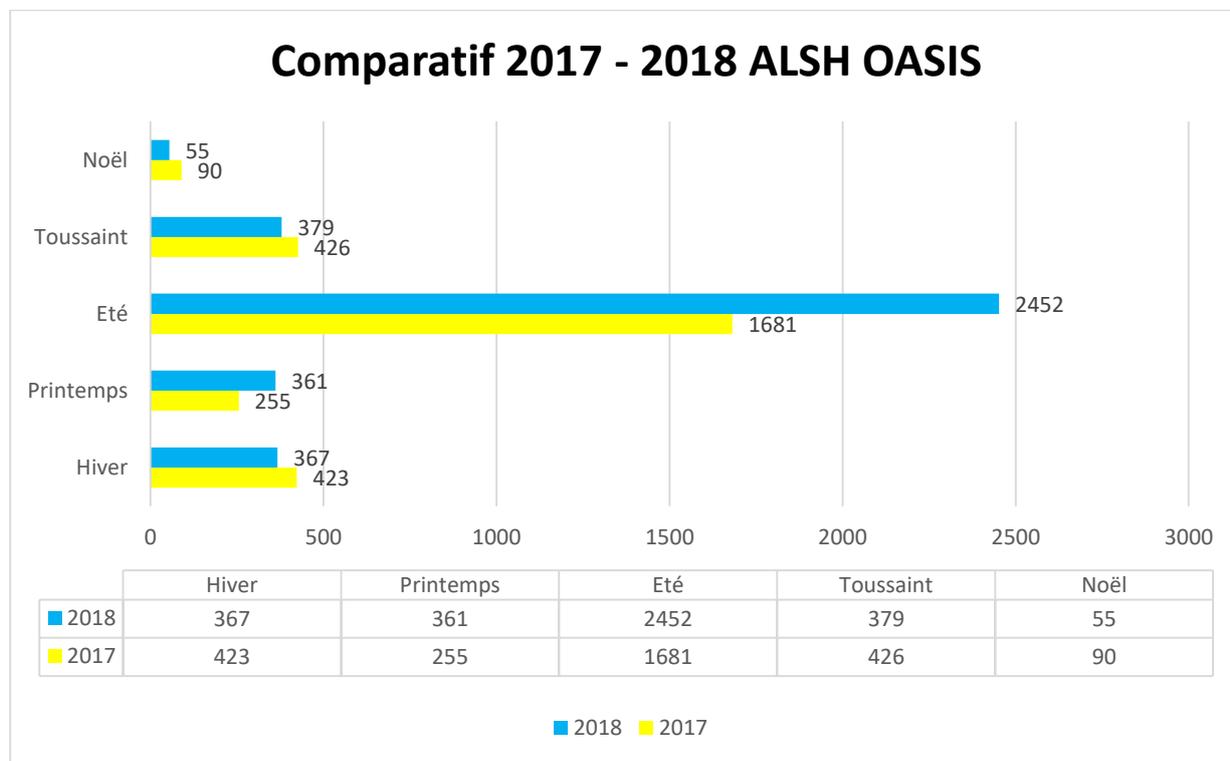
Effectif évolution

MERCREDIS



Nous notons une forte augmentation lors du changement de tarif.

VACANCES



On peut observer une nette baisse sur les petites vacances, on imputera celle-ci aux vacances des entreprises, par contre les vacances d'été sont en hausse.

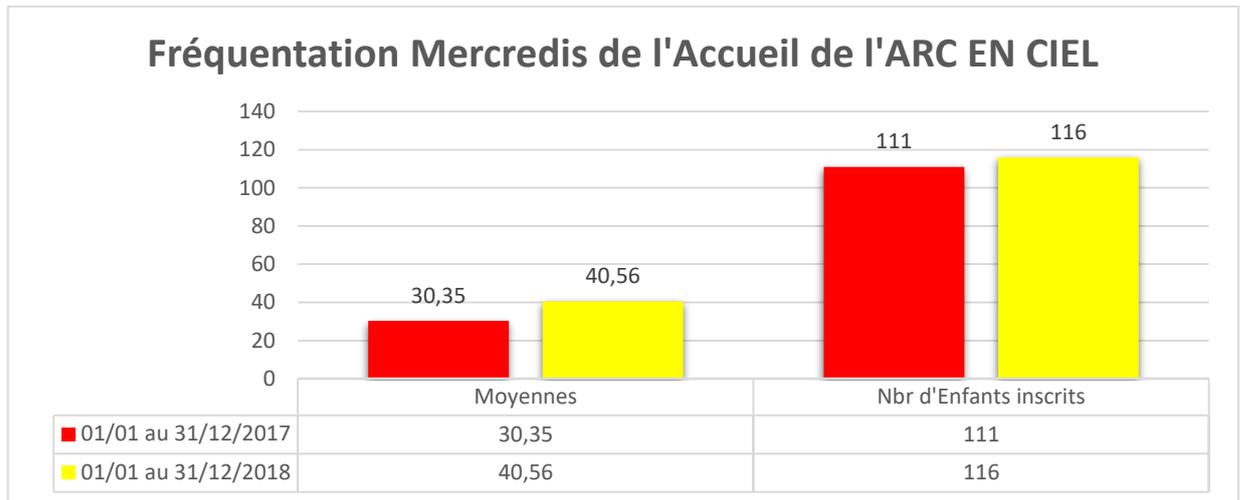
ALSH ARC EN CIEL

Personnel

L'ALSH est composé d'1 directrice (BPJEPS), 1 directrice adjointe (BAFD) et 4 animateurs. L'équipe de direction est au sein de leur équipe, en étant animateur sur les temps d'activité.

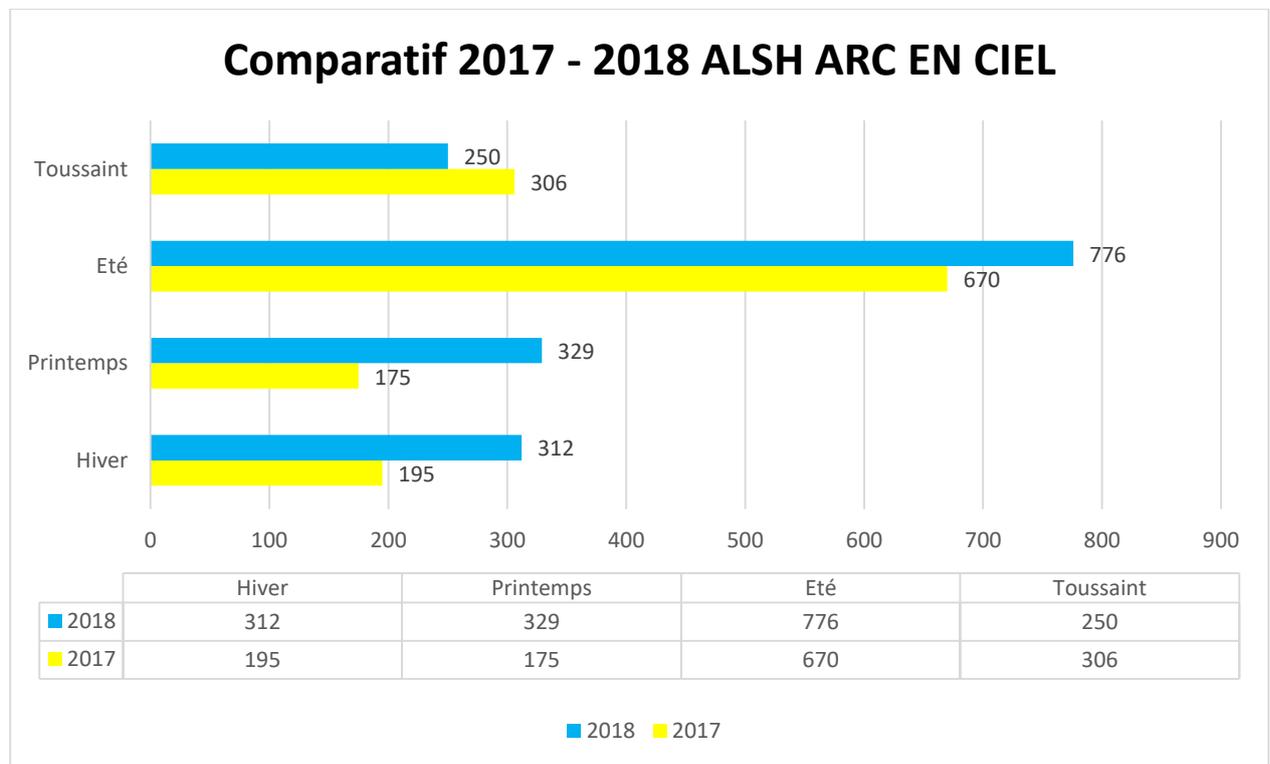
Effectif évolution

MERCREDIS



Comme pour l'Oasis nous notons une forte augmentation lors du changement de tarif. Le nombre d'enfants inscrit est lui aussi en augmentation.

VACANCES



On peut observer une forte hausse, sur les petites et grandes vacances.

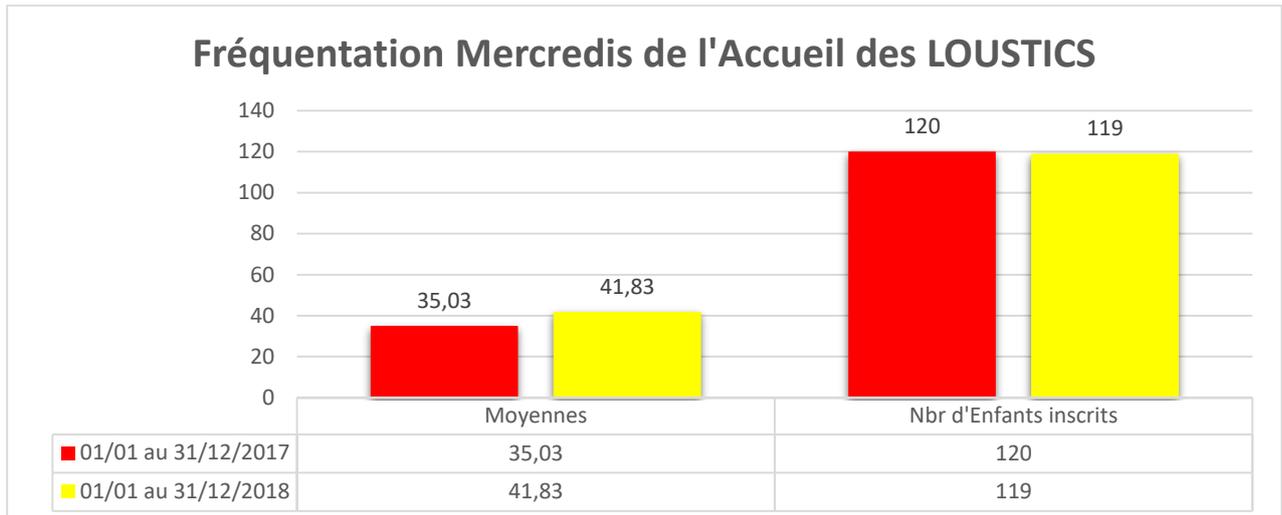
ALSH LES LOUSTICS

Personnel

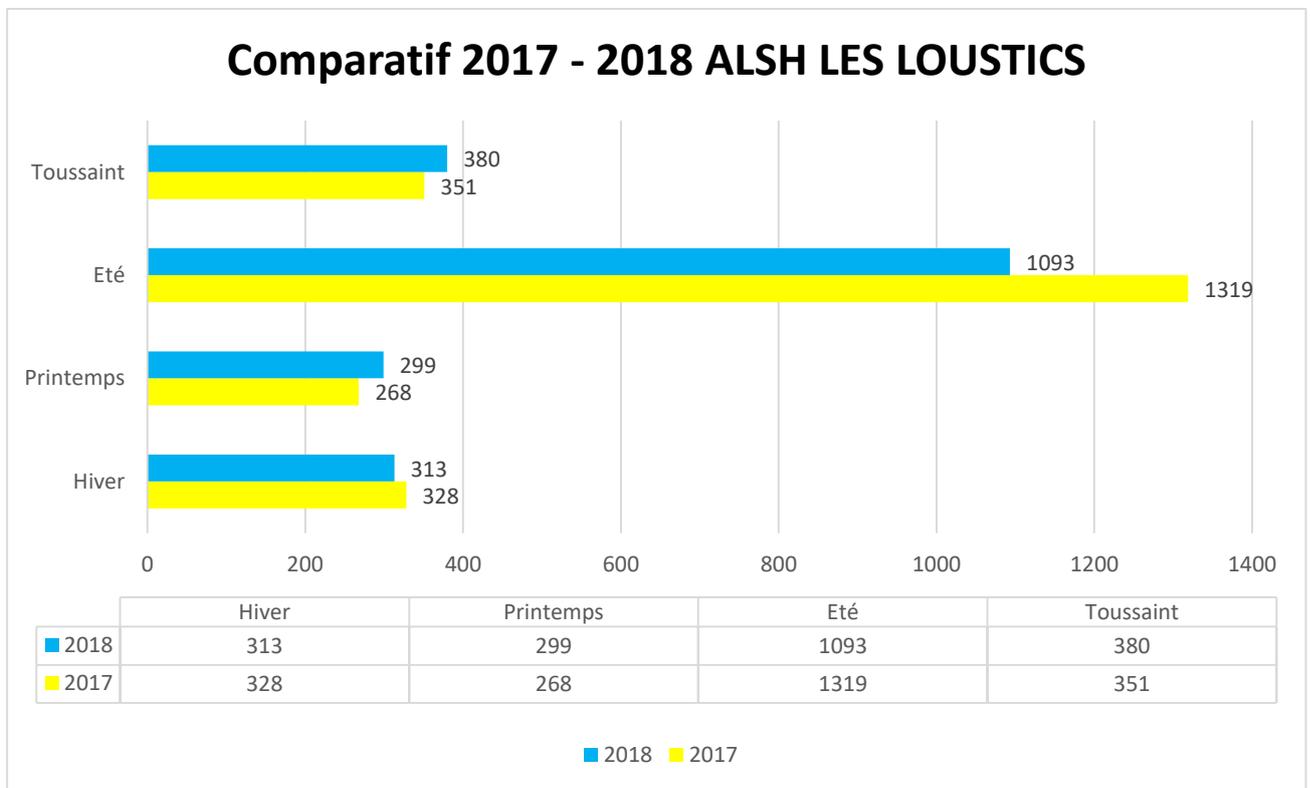
L'ALSH est composé de 2 directeurs (1 BPJEPS et 1 BAFD). Sous l'impulsion du coordonnateur l'accueil est réparti en 2 équipes (- de 6 ans et + de 6 ans). L'équipe de direction est au sein de leurs équipe, en étant animateur sur les temps d'activité comme dans les autres ALSH.

Effectif évolution

MERCREDIS



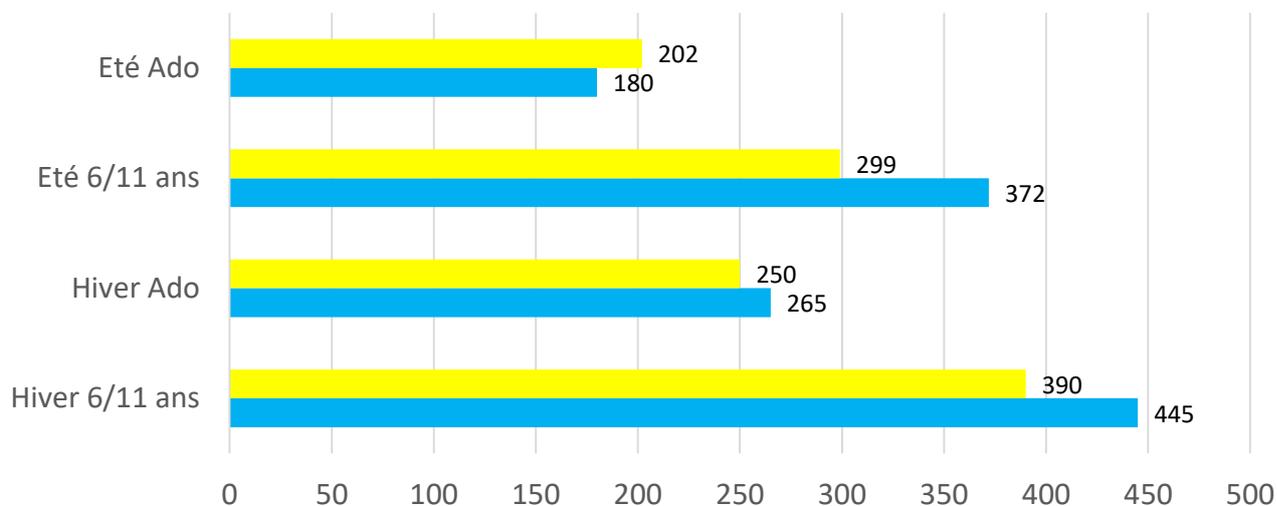
En comparaison avec les autres ALSH, on remarque une légère augmentation de la fréquentation, mais le nombre d'enfants inscrits reste stable.



On peut observer une nette baisse sur les vacances d'été, on imputera celle-ci aux vacances des entreprises.

ORGANISATION SUR LES SORTIES ET SEJOURS

Comparatif Séjour 2017-2018



	Hiver 6/11 ans	Hiver Ado	Eté 6/11 ans	Eté Ado
■ 2018	390	250	299	202
■ 2017	445	265	372	180

■ 2018 ■ 2017

Depuis la fusion les ALSH fonctionnent ensemble sur les sorties, ainsi que les séjours. Les sorties sont ciblées par rapport aux tranches d'âge et aux thèmes. Elles génèrent des économies sur le plan financier.

Il a été proposé : Grottes de Villars, Château de Castelnaud, Gabarres, Théâtre Marengo, « A nous les vacances » ... Une seule sortie a été faite 3 fois, c'est le baptême de l'air à Bassillac.



Concernant les séjours, l'offre a été diversifiée par rapport aux autres années.

Stage Equitation : 2 X 16 enfants à Augignac.

Il a été proposé plus de séjour cette année et surtout plus d'enfants ont eu l'opportunité de partir.

SECTEUR ADOLESCENT

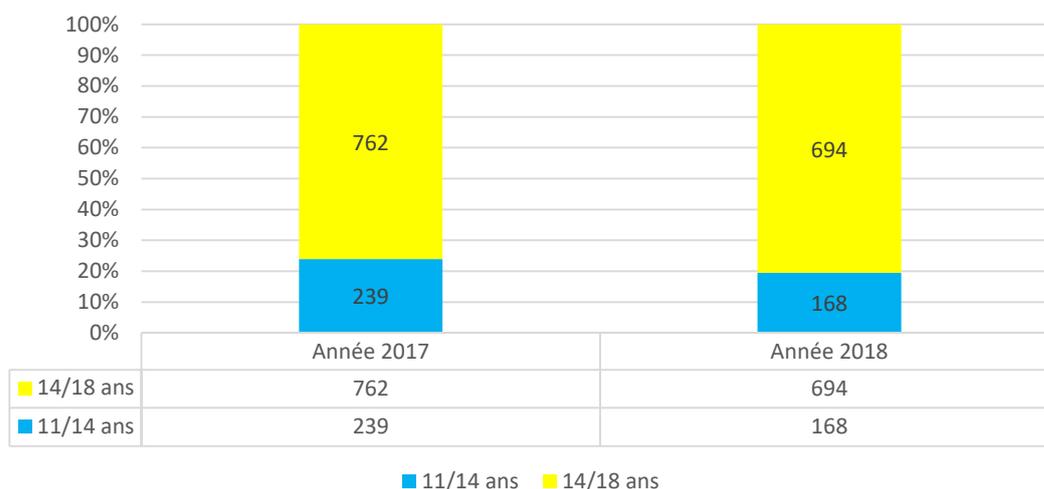
X Présentation :

L'enfance jeunesse fait partie intégrante de la politique menée par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais. Le secteur ados, appelé Accueil Jeune bénéficie de l'ensemble des choix et des actions des élus du territoire.

L'accueil jeune est divisé en deux entités :

- ✓ Les 11/14 ans : Animatrice Lauriane BAS (responsable)
- ✓ Les 14/18 ans : animateurs Baptiste REJOU (responsable) et Julien DEFORGE

FREQUENTATION ADOLESCENTS



L'année 2018 fut marquée par l'ouverture d'un point d'accueil appelé Local Ados en centre-ville à Nontron. Ainsi que l'arrivée aux vacances de la Toussaint de Lauriane BAS en tant qu'animatrice et responsable des 11/14 ans. En effet cette tranche d'âge était peu représentée sur les effectifs Enfance Jeunesse du territoire depuis 2017. Depuis quelques changements en interne (changement d'animatrice, collaboration avec les 14/18 ans) une augmentation significative des effectifs de cette tranche d'âge a été observée.

Le développement des 11/14 ans, est d'autant plus important car les 14/18 sont fortement représentés sur le territoire grâce au Projet Citoyen. En équilibrant les effectifs et en harmonisant notre travail auprès des adolescents, nous avons pu réaliser une « passerelle » entre 11/14 ans et 14/18 ans. Un suivi des adolescents est donc possible et bénéfique.

Enfin, l'effectif des 14/18 ans reste stable. Le projet citoyen fonctionne très bien et permet à de nombreux jeunes du territoire de s'exprimer pleinement. Ce projet, en action depuis 5 ans, est victime de sa réputation en atteignant son nombre maximum de participants depuis 2 ans.

A noter, que le taux de remplissage du secteur ados est quasiment à son maximum depuis la Toussaint. Pour les 11/14 ans, la présence d'une seule animatrice ne permet pas d'augmenter la capacité d'accueil à plus de 12. Pour les 14/18 ans, les capacités des minibus ne permettent pas de prendre plus de 8 ados par animateur.

Il sera peut-être nécessaire de réaliser un autre bilan fin 2019 afin de trouver des solutions adaptées à la situation.

→ [Bilan 11/14ans LOCAL ADOS \(Lauriane depuis Toussaint2018\)](#)

L'animatrice: Lauriane BAS

Les fréquentations de février, avril et de l'été sont rattachées au centre de loisirs de Nontron.

A sa prise de fonction, les chiffres étaient très bas. Lauriane a redynamisé les fréquentations dès son arrivée à la Toussaint.

L'ouverture d'un local ados 20 rue de Verdun à Nontron a donné un nouvel élan à la tranche d'âge et affirmé encore plus la politique Enfance Jeunesse du territoire.

En effet ce local est un lieu convivial où les jeunes du secteur peuvent se retrouver et échanger. La présence d'un animateur permet d'échanger avec ce public qui est bien souvent en demande d'écoute et de compréhension.

Afin de couvrir le territoire, des navettes ont été mises en place pour amener les jeunes au local ados. Des points de ramassages quotidiens ont lieu à Piégut, Augignac et St Pardoux, d'autres pourront ponctuellement être mis en place sur demande.



Depuis les vacances de la Toussaint les sorties et séjours des 11/14 ans et des 14/18 ans se font ensemble. Ce fonctionnement permet à la fois de réaliser des économies sur le transport mais aussi et surtout, de permettre aux adolescents de se côtoyer en dehors du milieu scolaire.

Les chiffres :

117 journées depuis la Toussaint

Soit 13 ados en moyenne par jour (environ 4 fois plus que sur les 3 périodes précédentes)



L'objectif pour 2019 est de maintenir ce taux de remplissage. **La présence d'une seule animatrice limite malheureusement le nombre de places à 12.** Cependant la présence de Julien et Baptiste sur les 14/18 ans peut nous permettre de jongler avec les effectifs.

Après un an de fonctionnement, il apparaît que le local provisoire rue de Verdun ne peut satisfaire complètement les attentes des ados. Il faudra donc revoir la configuration des locaux ou trouver un local plus adapté.

→ Bilan 14/17 ans 2018 :

Projet Citoyen :

2 animateurs : Julien / Baptiste

Depuis l'arrivée de Julien en août 2017, deux chantiers sont réalisés simultanément chaque semaine de vacances scolaires. En 2018 le projet citoyen à très bien fonctionné. Les ados ont pu réaliser 16 jours de travail en moyenne. Les retours des mairies sont très positifs. Une enquête de satisfaction a été transmise, afin que les communes participantes puissent évaluer l'organisation général du projet citoyen ainsi que le travail effectué par les jeunes. Le retour est également positif avec une moyenne de 9/10.

Grâce à l'ensemble des jours réalisés les jeunes pourront partir au ski en février ou au séjour montagne été au mois de juillet 2019

Le projet citoyen en chiffre :

Chantiers :

59 jours
16 chantiers
12 communes *
4 chantiers CCPN



Jeunes :

43 ados
16 jours/ jeunes
228 € / jeunes

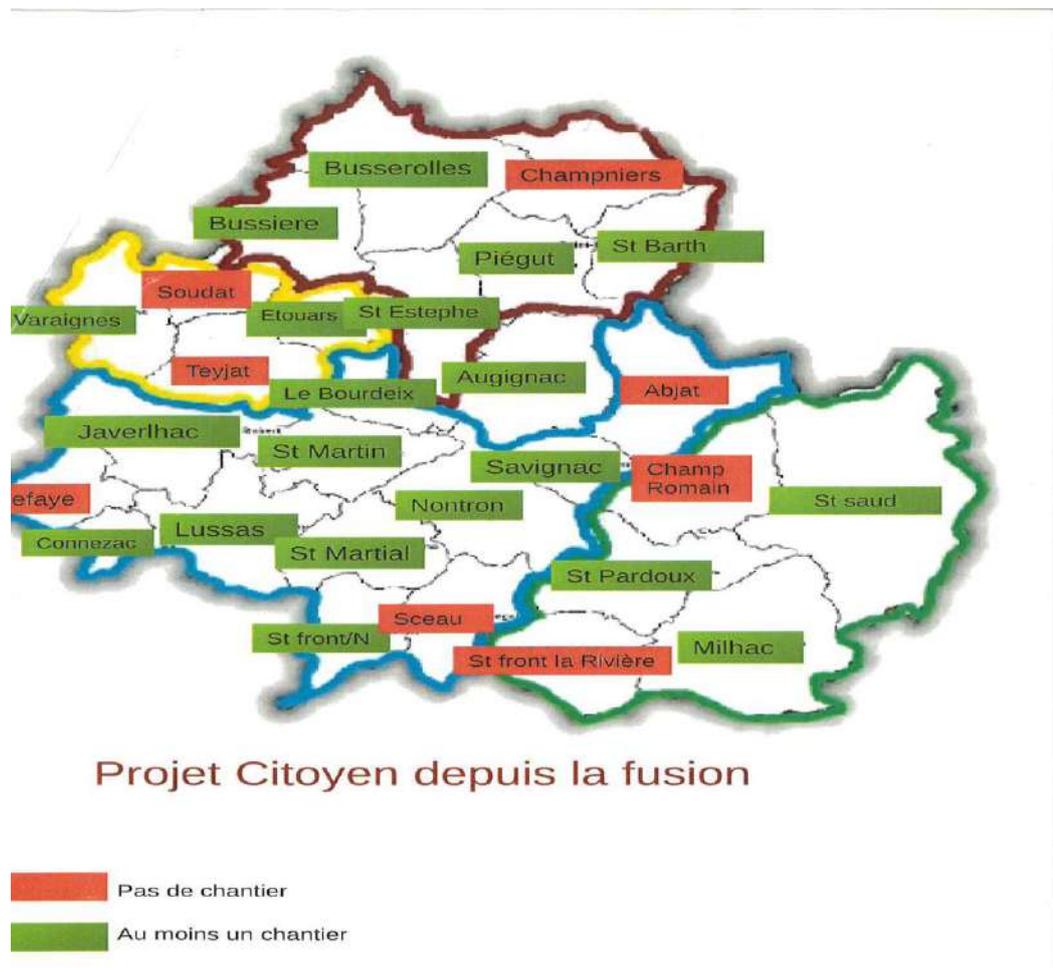
* Connezac, Busserolles, Le Bourdeix, Piégut Pluviers, Augignac, St Estèphe, St Saud Lacoussiere, St Barthélémy de Bussière, Etouars, St Martial de Valette, Bussière Badil, Nontron

TOTAL des gains = 9 811 ,18 €



L'objectif pour 2019 est d'étendre le nombre de communes participantes au projet et de garder le même effectif de jeunes.

Ci-dessous une carte de la CCPN qui montre l'étendu du projet sur le territoire.



L'effectif total de jeunes ne peut pas évoluer beaucoup plus, si l'on souhaite que les ados aient suffisamment de jours de chantier.

Le projet citoyen est maintenant connu de tous et sa réputation dépasse les frontières de la CCPN. Des collectivités voisines se renseignent sur le projet afin de créer des accueils 14/18 ans.

La quantité d'adolescents ainsi que le nombre conséquent de chantiers n'altère pas la qualité du travail réalisé. L'objectif est donc de continuer ainsi.

X Séjours :

3 Séjours ont eu lieu en 2018 concernant les adolescents. Pour les ados du Projet Citoyen, un séjour est offert grâce aux chantiers réalisés. La CCPN prend à sa charge environ 40 % du prix des séjours. Le reste est demandé aux familles. L'accessibilité au séjour pour tous est une priorité dans la politique menée sur l'Enfance Jeunesse. Les tarifs des séjours n'excèdent pas 200 euros et ce malgré l'augmentation générale des prix. Les tarifs sont dégressifs selon les coefficients familiaux. Cette volonté politique ainsi que la qualité de l'encadrement a pour conséquence la création de 3 séjours en 2018 avec un taux de remplissage à 100 %.

- ✓ SKI (5 jours) 50 ados (11/17ans)
- ✓ Montagne été (5 jours) : 30 ados (14/17 ans)
- ✓ Le Chambon (4 jours) : 13 ados (11/14 ans)



X Sorties :

A raison d'une sortie par semaine les ados ont pu réaliser de nombreuses activités cette année encore. 10 Sorties ont eu lieu à des tarifs très attractifs. La CCPN prenant à sa charge 50 % du prix de la sortie, cela permet de diminuer significativement le prix demandé aux familles.

Les sorties : Laser Game, Spéléologie, Ski nautique, Walibi, Canoë, Escalade, Bubble Bump, Tir à l'arc, Accro branche.

X Synthèse :

L'Accueil Jeune c'est :

- 59 journées d'ouverture
- 18 journées de fermeture :
 - 5 jours au séjour ski des petits (animateurs réquisitionnés)
 - 8 jours vacances de Noël (ados pas disponibles à cette période)
 - 5 jours de congés été

TOTAL de journées 2018 (projet citoyen + séjours) = 1094

18,54 jeunes /jours d'ouverture

Projection politique Enfance Jeunesse sur le territoire

- ✓ **Création d'un diagnostic territoire sur l'animation et l'enfance – jeunesse**
- ✓ **Création d'un lieu de vie et identifié pour les adolescents plus adapté compte tenu des effectifs en hausse**
- ✓ **Promotion et communication du service autour de nos activités**
- ✓ **Poursuite de notre démarche pédagogique sur les ALSH**
- ✓ **Pérennisation du lien social avec les + de 11 ans**
- ✓ **Mise en place « plan mercredis »**
- ✓ **Développer la tranche d'âge 11/14 ans avec une fréquentation semblable aux vacances de la Toussaint 2018**
- ✓ **Étendre le nombre de communes participantes au projet citoyen (12 en 2018).**

I/ Présentation de la structure multi accueil « Lilo-bambins » :

La structure fonctionne conformément aux dispositions du décret n°2010-613 du 7 Juin 2010 relatif aux établissements d'accueil des enfants de moins de 6 ans.



Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les articles R.2324-16 à R.2324-47 du code de la santé publique relatif aux établissements et services

Vu l'arrêté du 26 décembre 2000 relatifs aux personnels des établissements et services d'accueil d'enfants de moins de 6 ans.

Vu la lettre circulaire CAF LC PSU 2014-009 du 26 mars 2014

Vu l'avis du président du conseil départemental



Historique

Depuis 2008, la communauté de communes du Périgord Nontronnais s'est engagée dans le développement des services petites enfances avec la mise en œuvre d'un nouvel équipement : le multi accueil « Lilo bambins ». Ce dispositif a permis d'augmenter la capacité d'accueil répondant ainsi aux familles sur un territoire plus étendu.

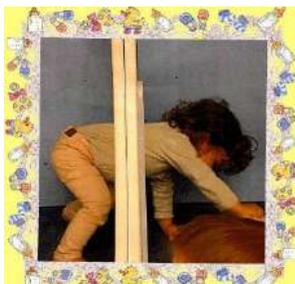


Le service

C'est un lieu d'accueil collectif occasionnel et régulier qui accueille les enfants de 2 mois et demi jusqu'à 3 ans révolus.

L'accueil peut se faire pour quelques heures, en demi-journée ou en journée entière. Le multi accueil « Lilo bambins » à une capacité d'accueil de 30 places.

Le service est ouvert du Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30



Les périodes de fermetures du service :

 1 semaine en Avril

 2 semaines en Août

 2 semaines pendant les périodes de Noël

Un calendrier est établi à l'année et remis aux familles

 Les missions

Le multi accueil est un lieu d'accueil, d'éveil et de socialisation. Il veille à la santé, à la sécurité et au bien-être de l'enfant ainsi qu'à son développement psychomoteur et contribue à son autonomie.

Il peut répondre aux familles qui exercent une activité professionnelle, qui sont en formation, en recherchent d'emploi ou ayant besoin de temps personnel.

Composition de l'équipe

L'équipe éducative est composée :

-  1 directrice
-  1 infirmière (fin d'année 2018)
-  3 auxiliaires de puériculture
-  5 agents d'animation
-  1 cuisinière





Le tarif horaire est défini selon le barème de la CAF dans le cadre de la prestation de service unique (PSU) qui prend en compte les revenus et la composition de la famille. Il est revu tous les ans.

II/ LE BILAN QUALITATIF

Les objectifs de 2018

-  Poursuivre et développer les actions et activités autour de l'alimentation du jeune enfant
-  Développer des interventions de professionnelles pour mener des projets spécifiques
-  Préparer le changement de direction pour que cela se passe dans la sérénité pour tous
-  Ecrire un protocole d'intervention pour la prise des médicaments (doliprane...)
-  Mettre en œuvre des formations pour le personnel de la structure
-  Elaborer un protocole d'hygiène et de nettoyage et en assurer le suivi

Les changements survenus au cours de l'année 2018 :

La fin d'année 2018 a été marqué par de nombreux changements de personnels. Départ de la directrice, d'un agent d'animation, l'arrivée d'une nouvelle directrice en Octobre 2018 et d'une infirmière en Novembre.

L'ensemble de ces changements a réinterrogé l'organisation dans le travail, une réflexion sur les plannings, ainsi que la place et le rôle des professionnelles

Les questions soulevées par l'ensemble de l'équipe ont permis de définir des priorités.

Parmi les orientations fixées sur l'année 2018, il est ressorti des professionnelles :

 Un bilan positif sur la formation menée au cours de l'année sur l'alimentation du jeune enfant (repas et goûter).

De cette formation a découlé des actions mises en œuvre auprès des enfants et des familles qualitatives avec le souhait pour les professionnelles de développer cet axe de travail à plus long terme

Les commissions « menus » mis en place une fois par mois permettent des échanges en ce sens.

 Un besoin de clarification a été soulevé sur l'accompagnement à la prise de médicaments, les conduites à tenir en cas d'urgence. Un travail est en cours sur l'élaboration des différents protocoles.



Les orientations impulsées sur la fin d'année 2018 :

 Prise de connaissance du service de l'ensemble des professionnelles et du fonctionnement global de la structure

 Réflexion en équipe engagée sur :

- L'accueil et l'accompagnement de l'enfant au quotidien
- L'aménagement des espaces de vie de l'enfant dans les différents services adaptés à l'enfant



- Le décloisonnement des groupes moyens grands
- Les conditions de sécurité dans la structure
- Les conditions de travail des professionnelles
- Révision des protocoles d'urgence, hygiènes et soins

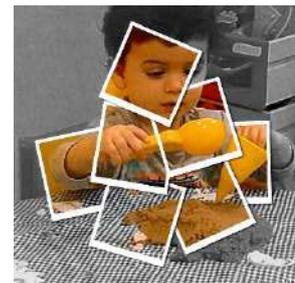
Perspectives 2019 :

 Poursuivre la réflexion relative à l'accueil et l'accompagnement des enfants et des familles

 Développer le travail d'aménagement des espaces de vie afin de favoriser la place de l'enfant acteur au quotidien.

 L'organisation et la mise en place de réunions d'équipe et de journées pédagogiques dont les objectifs sont de :

- Développer avec l'ensemble de l'équipe les orientations du projet éducatif et pédagogique en déclinant des objectifs communs (projet à long terme pour permettre à chacune de s'exprimer, de s'impliquer en fonction du cheminement professionnel de chacune) : tendre vers une cohérence dans le travail
- Echanger au sujet de l'enfant et de sa famille (partir des observations individuelles, des questionnements et/ ou difficultés rencontrées pour dégager des orientations éducatives)
- Développer et mettre en place des projets d'actions éducatives (poursuivre la réflexion sur les aménagements des espaces de vie en partant du développement de l'enfants et de ses besoins)
- Poursuivre le travail engagé sur la réorganisation des plannings des professionnelles en tenant compte des aspects règlementaires (nombre et qualification du personnel)
- Développer une organisation du travail au quotidien afin de favoriser la disponibilité des professionnelles auprès des enfants et des familles
- Favoriser des actions de formations individuelles et collectives auprès des professionnelles
- Développer le travail partenarial auprès des acteurs éducatifs, sociaux, culturel et de santé :
- Développer le travail avec la coordinatrice petite enfance sur les axes suivant :
- Accompagnement de la fonction parentale
- Développement de la connaissance des services pour favoriser une meilleure lisibilité des services existants
- Analyse et observatoire des besoins d'accueil des familles
- Développer des actions passerelles (ALSH...)
- Poursuivre le travail sur les différents protocoles et réflexion en cours sur le nettoyage sain



III/ LE BILAN QUANTITATIF

L'objectif est de répondre au mieux aux familles selon leurs besoins d'accueil afin qu'ils puissent concilier leur vie familiale et professionnelle.

Sur l'année 2018, 75 enfants ont fréquenté le service du multi accueil et 4 ont seulement été inscrits

Les constats :

- La majorité des familles ont souhaité un accueil régulier contractualisé. Sur 70 contrats 20 familles ont demandé un accueil entre 40 et 50 heures par semaine voire plus. 48 familles ont des contrats variant de 20 à 50h par semaine.



- 22 familles ont des contrats de moins de 20h par semaine. Ces demandes sont liées pour permettre aux familles d'être dans une démarche de recherche d'emploi, de permettre à leur enfant de découvrir la vie en collectivité.

- L'arrivée de nouvelles familles sur le territoire est souvent liée à un nouveau travail de l'un des deux parents et les demandes d'accueil correspondent à un temps plus court. Différentes familles ont été orientées vers le LAEP afin de développer du lien social, ces familles ayant exprimés un sentiment d'isolement.

La fréquentation du service multi accueil « Lilo bambins »



Le taux d'occupation et le taux de facturation :



Sur l'année 2018, il a été constaté une légère diminution du taux d'occupation passant de 70,48% en 2017 à 69,05% en 2018.



En revanche, il a été identifié une augmentation plus importante du taux de facturation passant 110,33% en 2017 à 117,26% en 2018.

Des réflexions sont toutefois en cours afin d'apporter des éléments de compréhension relatif au :

1/ taux d'occupation :



Le créneau horaire entre 17h30 et 18h30 est peu utilisé par les familles



Les absences des enfants (maladies, congés, convenances personnelles...) ne sont pas toujours remplacées



Les groupes d'âges des enfants peut être un frein à l'accueil d'une famille (ex : accueil de 10 bébés maximum dans ce groupe)

2/taux de facturation :



Les absences des enfants facturées aux familles



Le décalage entre les heures réelles et les heures de contrats



La facturation en avance peut être un facteur générant un décalage entre les heures réelles du mois échu et les régularisations du mois antérieur

Les perspectives :



Retravailler des points du règlement de fonctionnement et financier du multi accueil



Réinterroger la facturation en avance des familles



Développer une meilleure connaissance du service du multi accueil auprès des familles en fonction de leur besoin (occasionnel et ou régulier)



Identifier les besoins des familles les conditions d'emplois ou autres demandes



**RELAIS ASSISTANTES
MATERNELLES**

« Petits Petons »
Bd Anatole France
24300 Nontron
07 85 90 49 75
ram@ccpn.fr

ATELIERS D'ÉVEIL :

De 9h30 à 11h30
Les mardis et vendredis à Nontron
Les jeudis
à Saint Estèphe

L'ACCUEIL ADMINISTRATIF :

De 13h30 à 19h00
Les mardis et jeudis
à Nontron
(de préférence sur rendez-vous)

LE RAM EN CHIFFRES :

En 2018, 91 animations ont été proposées, concernant au total 1036 personnes (663 accueils d'enfants et 345 accueils d'assistantes maternelles). 314 des questions administratives ont été accompagnées (dont 226 (environ 72%) autour des questions du contrat de travail et de la législation encadrant l'emploi des assistantes maternelles).
Le RAM concerne aujourd'hui 49 assistantes maternelles

Le Relais Assistantes Maternelles (RAM) est un service gratuit à destination des Assistantes Maternelles, des Parents à la recherche d'une Assistante Maternelle ou employeur d'une Assistante Maternelle, des Gardes à Domicile, et des Enfants accueillis.

En 2018, les activités « habituelles » ont été placées sous le thème de l'éveil artistique et culturel et des arts graphiques, dans la continuité des actions engagées en 2017. Les enfants ont pu s'exercer à différentes techniques, découvrir des textures, des matières, des effets... Ils ont également pu s'émerveiller grâce aux arts visuels lors de séances adaptées au cinéma Louis Delluc, à Nontron.

Ce fil conducteur a été complété par de nombreuses autres activités d'éveil (musique, découvertes sensorielles, jeux d'eau ou de sable...)

Des ateliers « bébé lecteur » ont également eu lieu à la bibliothèque de Nontron, ainsi que des séances de découverte de l'eau, au centre aquatique l'Ovive

Le RAM s'est également inscrit dans le festival « A nous les vacances », proposé par le Conseil Départemental. Les enfants ont ainsi pu bénéficier d'un spectacle et d'animations autour du livre et du jeu notamment, à la bibliothèque de Nontron.

Dans le cadre d'un travail de partenariat avec l'unité territoriale de pmi et le centre hospitalier de Nontron, le RAM a participé à l'organisation de la 1^{ère} journée parentalité en Périgord Nontronnais, autour du thème de la communication positive, avec l'intervention de professionnels compétents dans ce domaine.

Un questionnaire autour de la parentalité a été transmis aux familles en fin d'année. En sont ressorties des demandes autour du thème de l'alimentation, qui sera proposé en 2019 lors d'un nouveau programme parentalité. Les questions autour de la communication avec l'enfant ayant été abordées en 2019, elles ne seront pas réabordées en 2019, cependant un temps d'échange est prévu autour des enjeux liant la communication et les difficultés face à l'alimentation.



Le RAM a pour objectif de répondre à deux grandes missions fixées par la CNAF :

Mission 1 :
**ÊTRE UN LIEU
D'INFORMATION**
En direction des PARENTS et des
PROFESSIONNELS de la
PETITE ENFANCE.
(Informations sur les modes
d'accueil, le droit du travail, les
statuts/le métier d'assistant
maternel, les droits et les
obligations de chacun...)

Mission 2 :
**ÊTRE UN CADRE DE
RENCONTRES ET D'ÉCHANGE
DES PRATIQUES
PROFESSIONNELLES
ÊTRE UN LIEU D'ANIMATION**
En direction des ASSISTANTS
MATERNELS, des PARENTS et
des ENFANTS
(Temps collectifs, ateliers
d'éveil...)

Il doit également obéir à 4 grands principes :

- 🌸 La NEUTRALITÉ (dans les informations, les mises en relations...),
- 🌸 Le VOLONTARIAT,
- 🌸 L'ACCUEIL DE TOUS, sans distinctions,
- 🌸 La GRATUITÉ.

Salle de Nontron :



Salle de Saint Estèphe :



L'Espace Petite Enfance

L'espace petite enfance regroupe des services en faveur de la petite enfance et des familles :
Le RAM (Relais Assistantes Maternelles) et le LAEP (Lieu d'Accueil Enfants Parents)

ESPACE PETITE ENFANCE
Bd Anatole France - 24300 Nontron
07 85 90 49 75

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
« Petits Petons »
07 85 90 49 75 - ram@ccpn.fr

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS
« Farandole »
05 53 02 07 06

On y trouve des informations, mais aussi un espace d'accueil, de rencontres et d'échanges autour de l'enfant.

Des actions ponctuelles pour les parents, les enfants et les assistantes maternelles y sont organisées, comme par exemple des soirées d'échanges autour de thème particuliers.

En 2018, un travail de partenariat a conduit à une 1^{ère} journée parentalité, sur le thème de la communication positive, ou comment résoudre les conflits avec l'enfant dans le respect de chacun.

Un travail avec le Conseil Départemental à également conduit à une journée festive, avec, notamment à l'espace petite enfance, un spectacle proposé gratuitement aux enfants et leur accompagnateur (parent, assistante maternelle, multi accueil...)

Le travail de partenariat entre le RAM et le Cinéma de Nontron permet également la projection de courts métrages adaptés aux tout petits gratuits et ouverts à tous les enfants qui fréquentent l'espace petite enfance.

LE LAEP « Farandole »

Chaque jeudi, hors vacances
scolaires
De 9h00 à 12h00
Dans l'espace petite enfance

LE LAEP EN CHIFFRES :
En 2018, 35 séances ont été
proposées, concernant au total
257 enfants de 0 à 3 ans
accompagnés d'un adulte, dont
37 enfants différents

Le LAEP de Nontron s'inscrit
dans un réseau local, ainsi,
chacun peut accéder au lieu
qui lui convient le mieux.
Les autres LAEP les plus
proches :
« Boucle d'or » à Brantôme,
le mardi, de 9h30 à 11h30
« Ribambelle » à Thiviers, le
vendredi, de 9h30 à 12h00

Le LAEP s'adresse aux enfants de 0 à 3 ans, accompagnés d'un adulte.

C'est un lieu convivial et ouvert à tous, sans inscription.

L'accueil y est anonyme et gratuit.

C'est un lieu de rencontres, d'échanges et de jeux libres qui permettent à l'enfant de développer sa créativité, son autonomie, son rapport à lui-même et aux autres...

Il s'agit souvent du 1^{er} lieu de socialisation pour l'enfant.

C'est également un lieu permettant les échanges entre adultes, afin de se soutenir, de se transmettre des savoirs faire, d'échanger autour des difficultés rencontrées, de partager un temps convivial... pour ne pas être seul avec son enfant.

C'est un lieu ressource pour les questions du quotidien avec un jeune enfant.

Les accueillants sont tenus à une obligation de discrétion et de confidentialité pour chacun puisse s'exprimer librement.



Responsables du service :

Florence BARTEAU-LASTERE : Assistant de conservation du patrimoine (Nontron, 35h)
Chantal DEPLAT : Adjoint technique principal 2^{ème} classe (Nontron, 35 h)
Patricia MALLET : Adjoint principal du patrimoine 2^{ème} classe (St Martial + RESEAU, 12h)
Marie-Christine MARTIAL : Adjoint du patrimoine 2^{ème} classe (Javerlhac, 2h)

Horaires d'ouverture : (réseau existant)

Javerlhac :
 Mercredi : 10h-12h



Nontron :
 Mardi : 10h-12h ; 13h30-18h
 Mercredi : 10h-12h ; 13h30-18h
 Jeudi : 10h-12h
 Vendredi : 10h-12h ; 13h30-18h30
 Samedi : 9h-12h

St Martial :
 Lundi, mardi et jeudi : 15h-17h

COLLECTIONS

Au 31/12/2018 : 16 302 livres
 146 CDs
 164 DVDs

USAGERS

997 lecteurs adhérents
 87 collectivités (35 classes, 41 autres BM, 1 lycée, 2 collèges, 1 crèche, 1 RAM, 2 centres de loisirs, 1 foyer des jeunes, 1 cinéma, 1 PEMA et 1 IME)
 Fréquentation : 16 878 entrées dans les établissements.

PRETS	Adultes	Jeunesse	Total
Livres	11 998	13 543	25 541
Périodiques	156	324	480
Cds	762	42	804
DVDs	2 024	289	2 313
TOTAL	14 940	14 194	29 138

Système de gestion informatique : Orphée (Nontron et St Martial)
 2 postes publics d'accès à internet (à Nontron) pour les adhérents

ACTIONS AU SEIN DES ETABLISSEMENTS (Nontron et St Martial)

- 📖 Service aux scolaires : 9 h hebdomadaires
- 📖 Séances de contes
- 📖 Club de lecteurs à haute voix (CLAP)
- 📖 Partenariat avec le PEMA et le Cinéma
- 📖 Festival Chacun son Court
- 📖 Prix des Etranges lectures.
- 📖 Fête des couteaux
- 📖 Ateliers bébés-lecteurs
- 📖 Concours photos Objectif Bibliothèques

Points lecture :

Abjat sur Bandiat : employée mairie/poste, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12 h

- 10 lecteurs

Champniers Reilhac : bénévoles, ouvert le mercredi de 16h à 17h

- 10 lecteurs

Milhac de Nontron : bénévoles, ouvert le jeudi de 9h30 à 12h

- 30 lecteurs

Piègut-Pluviers : bénévoles, ouvert le mercredi et le vendredi de 9h30 à 12h et le samedi de 15h à 17h

- 117 lecteurs

St Barthélémy de Bussière : employée de mairie, ouvert du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 13h15 à 17h et le samedi de 8h à 12h

St Estèphe : employée mairie/poste, ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h

St Front la Rivière : employée mairie, ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h

- 5 lecteurs

St Pardoux la Rivière : bénévoles, ouvert le jeudi de 15h à 18h

- 32 lecteurs

St Saud Lacoussière : bénévoles, ouvert le lundi de 14h30 à 17h et le jeudi (pour les scolaires) de 14h à 16h30

- 26 lecteurs

Teyjat : bénévoles, ouvert le mercredi de 14h à 17h

- 14 lecteurs

Varaignes : employée poste, ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h

- 14 lecteurs

BUDGET

BUDGET D'ACQUISITION : 12 000 euros

- 588 livres adultes, 499 livres enfants, soit 1 087
- 4 périodiques adultes, 3 périodiques jeunes, soit 7
- 13 documents sonores



TOTAL DES DEPENSES : 119 775 €

Le réseau des bibliothèques de la CCPN

Pour construire le réseau, nous avons pensé qu'il faudrait 3 têtes de réseau à savoir Nontron, St Pardoux la Rivière et Piègut (choix déterminé par le nombre d'habitants et la situation géographique). Pour un service opérationnel il faudrait informatiser ces 3 lieux (Nontron et Saint Martial de Valette déjà informatisés devront envisager pour plus de compatibilité avec la BDP de se munir du dernier logiciel Orphée.net avec extension pour Piègut et Saint Pardoux). Le but étant de connaître via ce logiciel informatique le fonds de l'ensemble du réseau, de la BDP, les localiser et pouvoir les échanger.

Pour l'année 2019, la BDP continuera de fournir l'ensemble des bibliothèques (kit ou bibliobus) tant que le réseau n'est pas structuré de façon définitive. Lorsque tout sera au point, la navette du vendredi desservira uniquement Nontron, Piègut et Saint Pardoux, à nous ensuite de nous organiser pour acheminer les documents vers les différents lieux du réseau.

En ce qui concerne l'acquisition des documents sur l'ensemble du réseau pour l'année 2018 nous avons eu un budget de 12 000 € (la convention signée avec la BDP prévoit 1 € par habitant soit 17 000 €), nous espérons une augmentation pour 2019. La répartition se fait de la façon suivante : 240 € attribués aux points lecture (soit environ 12 livres choisis par les responsables des bibliothèques) sauf pour Nontron, Saint Martial, Piègut et St Pardoux

Il est à rappeler que l'ensemble des communes qui possèdent un lieu de lecture ont accepté via la Communauté de Communes la convention d'adhésion au plan départemental de la lecture publique qui implique différents critères à respecter dans un délai de 3 ans :

- ☞ Une carte d'adhésion commune (7 € par an et par famille, gratuité pour les enfants de moins de 18 ans). Les communes qui ne veulent pas respecter cet accord se mettent hors circuit (pas d'achat de livres et pas de desserte BDP et plus tard du réseau).
- ☞ Formation des bénévoles ou du personnel surtout sur les sites têtes de réseau (seul Piègut est dans cette situation : informatisation).
- ☞ Un minimum de m² sur l'ensemble des sites (projet pour St Pardoux et Piègut est dans un local privé avec loyer)
- ☞ Montant de 1 € par habitant soit 17 000 € pour les acquisitions.
- ☞ Horaires d'ouvertures supplémentaires sur Piègut, Javerlhac et Saint Pardoux.

La réalisation de ce bilan sur les bibliothèques du réseau a permis de faire de belles rencontres et de constater une envie très forte de fournir à la population un service de qualité.

SERVICES CULTURELS

CINEMA – Elu référent : PASCAL BOURDEAU

Directeur Général des Services : Fabrice VAN GERDINGE

Responsable du service : Céline LACROIX

Le Louis Delluc en quelques chiffres :

20 272 entrées

274 films et 798 séances programmées

25,40 spectateurs/séance

4,37 € de prix moyen

En moyenne, nous proposons entre 16 et 20 séances publiques / semaine.

On note une progression de 5 % par rapport à l'année 2017.



Le personnel du Louis Delluc :

2,3 équivalents temps plein pour l'exploitation :

-  1 agent d'animation-catégorie C 1^{ère} classe à 100%
-  1 agent d'animation-catégorie C à 100%
-  1 agent d'animation-catégorie C à 50 %
12h/semaine pour le ménage de l'établissement

A noter : Suite au départ de Eric Talec, la CCPN a recruté, en février, à mi-temps et en CDD Boris FOUKS.

Les recettes :

-  Recettes guichet : 93 470 €
-  Prime Art & Essai : 8 745 €
-  Régie publicitaire Censier Publicinex : 414 €
-  Reversement % confiserie « Cafés Richard » : 266 €

BILAN DES ACTIONS / ANIMATIONS

JANVIER :

- Ciné 4h avec le programme « Des trésors plein ma poche »
- 2 ciné débats avec :
 - « Le Musée des Merveilles » projeté en VOSTF ; en partenariat avec l'association des sourds et malentendants de la Dordogne.
 - « Souviens-toi de ton futur » - Documentaire présenté en présence de la réalisatrice Enora Boutin

FEVRIER :

- Ciné débat, en partenariat avec France Alzheimer, autour du film « La tête en l'air »
- Ciné 4h avec le programme « Wallace et Gromit »
- Soirée « Horreur » ; programmation de 2 films de genre en soirée
- Festival « A nous les vacances » en partenariat avec le Conseil Départemental ; 2 projections avec ateliers pour le jeune public.

MARS :

- Partenariat avec le CPIE dans le cadre du Festival « La Chevêche » ; projections des films, ciné 4h, location de la salle de cinéma pour des conférences et projections hors films.
- Partenariat avec Le rotary club de Nontron dans le cadre de la soirée caritative « Espoir en tête » ; programmation « Un raccourci dans le temps » en avant-première sur 2 séances publiques (vostf et vf).
- Projection du documentaire « The Ride » en VOSTF, en présence de la réalisatrice.
- Partenariat « Projet Handicap » avec l'ALSH ; projection du film « Patients » suivie d'une discussion avec le comité handi-sport.
- Soirée avec le ciné-club lycéens de Nontron ; présentation et projection de « Princesse Mononoké ».
- Projection à l'EPHAD de « Farrebique » ; discussion en occitan à l'issue du film avec Patrick Ratinaud.



AVRIL :

- Ciné 4h avec la projection de « La sorcière dans les airs ».
- Partenariat dans le cadre du festival « Paratge » avec la projection de 2 documentaires « Volem rein foutre al pais » précédé d'une conférence de Serge ADDED et « Au nom de la terre ».
- Séance « Ciné-club des Lycéens » avec la présentation et la projection de « Blade Runner » en VOSTF.

JUILLET :

- Soirée « Angoisse » avec la projection de 2 films de genre à 20h30 et 22h30



AOÛT :

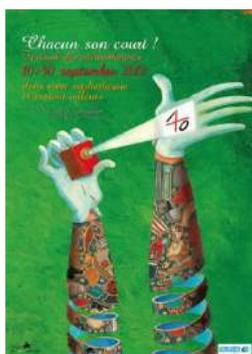
- Séance de cinéma plein air à Champniers Reilhac en partenariat avec l'Amicale Laïque.
- Ciné Concert « Hors les murs » de « Le mécano de la Générale » en l'Eglise de Nontron ; partenariat Ciné Passion en Périgord et l'Association Les Amis de l'orgue.

🎬 SEPTEMBRE :

- **Fermeture du cinéma pour le mois : changement et modernisation du plafond**
- Projection hors les murs (auditorium) de courts métrages jeune public et adultes dans le cadre de l'opération « Chacun son court », en partenariat avec la BDDP, la bibliothèque de Nontron et Ciné Passion en Périgord.

🎬 OCTOBRE :

- Mise en place du paiement par carte bancaire pour l'achat des places de cinéma.
- 3èmes Rencontres Cinéma & Métiers d'Art, en partenariat avec Ciné Passion et le PEMA : accueil de professionnels du cinéma (réalisateurs, techniciens et chefs de poste) et échanges avec les lycées professionnels en option métiers d'art ainsi qu'avec les classes de lycées en option cinéma. Ateliers pédagogiques à destination des centres des loisirs et des collèges (voir programme).
- Ciné 4h avec la projection de « Alice Comédies ».



🎬 NOVEMBRE :

- Dans le cadre du mois du documentaire, nous avons proposé 3 rendez-vous :
 - « Eloge des Mils », en partenariat avec le Tri Cycle enchanté.
 - « Le cerveau des enfants » en partenariat avec l'association Ainsi font les girafons et le Festival des solidarités.
 - « Le grand bal » en partenariat avec le Festival des solidarités ; projection suivie d'un grand bal trad !
- Ciné + concert dans le cadre de la projection en VOSTF de « Bohemian Rhapsody » ; partenariat avec l'association La Rantelle et le Collectif Afro Blondes.
- Ciné 4h avec la projection de « La grande aventure de Non-Non ».
- Soirée Halloween avec la projection à la suite de 2 films de genre.



❖ **DECEMBRE** est le mois où, à l'occasion des fêtes de fin d'année, nous accueillons en nombre les établissements scolaires et les comités d'entreprise du territoire pour la traditionnelle « séance de Noël ».

- - Ciné Goûter de Noël avec la projection d'un classique de Disney

Education à l'image :

- ❖ Le cinéma Louis Delluc est un acteur et un partenaire incontournable de l'éducation à l'image via les dispositifs nationaux que sont « école & cinéma », « collège au cinéma » et « lycéen et apprenti au cinéma ».
- ❖ C'est ainsi 800 élèves de la maternelle au lycée qui, dans le cadre scolaire, ont eu accès à plusieurs séances dans l'année, pu découvrir des œuvres cinématographiques dans une salle de cinéma en bénéficiant d'un accompagnement pédagogique.
- ❖ + Des séances aménagées spécialement en relation avec les professeurs (Espagnol, Anglais, Histoire...)

Animation Jeune Public :

Saison Jeune-public 2017-18



Ciné 4 heures
« Séances à croquer »

Un samedi par mois au cinéma
Louis Delluc de Nontron

16 h Une animation
+ un film
+ un goûter 4 €



- **Ciné 4 heures saison 3 !**

8 séances spéciales (**Film + animation + goûter**) à 16h, un samedi par mois pour un public de 4 à 10 ans

393 entrées et une fréquentation moyenne de 49 spectateurs par séances.

Partenariat avec la bibliothèque de Nontron, CPIE, Biocoop...

Exemple d'animation : Quizz, atelier film animation, ciné goûter avec la biocoop, Atelier ciné-philo...

+ séances à la demande auprès des ALSH de la communauté de communes + 3 séances « Mon premier ciné » pour les tout-petits en partenariat avec le RAM (séance de 20 minutes)

Cinéclub du lycée de Nontron

- Un atelier tous les 15 jours au lycée.
- Organisation de 2 soirées carte blanche (présentation et discussion après le film assurées par les lycéens)
- Lancement en 2018 de la deuxième saison



STUDIO MONSIEUR DESIGNERS
 EXPOSITION - RESIDENCES DE L'ART EN DORDOGNE
27 JANVIER - 10 MARS 2018
CHÂTEAU DE NONTRON (24)

www.metiersdartperigord.fr
 Entrée libre et gratuite
 du lundi au samedi - 10h à 18h et de 14h à 17h
 contact@metiersdartperigord.fr

TERRES SINGULIÈRES
 EXPOSITION CÉRAMIQUE
 PARTENARIAT FOIRE DE POTIERS DE BUSSIÈRE BADIL
31 MARS - 21 MAI 2018
CHÂTEAU DE NONTRON (24)

www.metiersdartperigord.fr
 Entrée libre et gratuite
 du lundi au samedi - 10h à 18h et de 14h à 17h
 contact@metiersdartperigord.fr

ÉMAIL ÉMAUX ÉMAILLEURS
9 JUIN 2018
1^{er} SEPTEMBRE
CHÂTEAU DE NONTRON (24)
 EXPOSITION
 VERS UNE EXPRESSION CONTEMPORAINE

www.metiersdartperigord.fr
 Entrée libre et gratuite
 du lundi au samedi - 10h à 18h et de 14h à 17h
 contact@metiersdartperigord.fr

Légèreté
 Exposition Métiers d'Art
22.09.18 > 05.01.19
Château de NONTRON (24)

www.metiersdartperigord.fr
 Entrée libre et gratuite
 du lundi au samedi - 10h à 18h et de 14h à 17h
 contact@metiersdartperigord.fr

9^e SALON RUE des METIERS d'ART
26 27 & 28 octobre NONTRON
 en Périgord (24)

4 de 30 créateurs
 Décoration
 Mode
 Arts de la table
 Expositions
 Ateliers

www.metiersdartperigord.fr

8 - 12 Octobre 2018
 Cinéma Louis Delluc
NONTRON

3^e RENCONTRES CINÉMA & MÉTIERS D'ART

Projections / Ateliers
 Rencontres avec des techniciens du cinéma et des réalisateurs.

www.cinepasion.com/nontron
 05 53 56 78 33



CONCOURS un couteau en COULEUR

EXPOSITION
9 juillet - 15 septembre
Château de NONTRON

ENTRÉE LIBRE
 du lundi au samedi - 10h à 18h et de 14h à 17h
 contact@metiersdartperigord.fr

Informations pratiques :

Dossier suivi par Sophie ROLIN, Directrice –
 contact@metiersdartperigord.fr - 05 53 60 74 17
 Château de Nontron - Avenue du général Leclerc 24300 NONTRON
 du lundi au samedi, tous les jours en juillet et août, 10h00 - 13h00 et 14h00 - 18h00
 entrée libre et gratuite - accès handicapés - www.metiersdartperigord.fr

SERVICE MÉTIERS D'ART

Transversalité Culture / Tourisme / Artisanat / Economie

Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord Limousin

Expositions – administration : Château, avenue du Général Leclerc 24300 NONTRON

Ateliers – cours : avenue du Général Leclerc, ancien siège de la CCPN 24300 NONTRON

Résidence - réserves : Espace Métiers d'Art, 48-50, rue Antonin Debidour 24300 NONTRON

L'équipe :

Directrice : Sophie ROLIN, 1 ETP

Responsable des publics : Hélène CHAPUT-CLAVAUD, de janvier à fin octobre.

Puis Camille AURIERE, à partir de novembre

Chargé des associations et évènements : David ACCADEBLED : janvier à mi-mai (il remplaçait Hélène CHAPUT-CLAVAUD pendant son congé maternité)

Agent d'accueil et entretien : Sylvie DOUAT, 1 ETP

Philippine JOYEUX, CDD, Juillet-août

Responsable de la Boutique Métiers d'Art : Philippe CIAIS (salarié de l'association PEMA et non de la CCPN)

A noter : Nous avons rencontré de grosses difficultés au sein de l'équipe en 2018 en raison des arrêts maladie (37 jours au premier semestre) et absences (10 jours au premier semestre) de Sylvie Lagarde qui a finalement été en arrêt prolongé à partir du 15 juin et est désormais en disponibilité. Par ailleurs Hélène CHAPUT-CLAVAUD a quitté son poste pour convenances personnelles. Camille AURIERE remplace désormais Hélène et Aurore LACROIX a été recruté sur le poste de chargé d'accueil fin janvier 2019.

Missions :

L'objet du Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord-Limousin est de favoriser et de participer au développement du secteur métiers d'art sur la Communauté de communes du Périgord Nontronnais, en Périgord Vert et plus largement sur le territoire du Parc naturel régional Périgord-Limousin.

Le Pôle Expérimental Métiers d'Art organise des expositions et propose des actions de sensibilisation des scolaires et du grand public.

Il soutient les professionnels métiers d'art en créant une dynamique propice à l'émulation, en proposant des formations et en favorisant la promotion de leur activité.

La priorité du Pôle Expérimental Métiers d'Art est de structurer et de coordonner ses efforts afin de :

- développer l'organisation d'expositions, conférences, animations, formations et autres activités,
- développer un travail pédagogique et de sensibilisation aux métiers d'art auprès de tous les publics,
- mettre en place des résidences de designers, artistes et professionnels dans le domaine des métiers d'art,
- favoriser l'installation de professionnels métiers d'art en Périgord Vert, sur le Parc naturel régional Périgord-Limousin et plus particulièrement sur la Communauté de communes du Périgord Nontronnais,
- accompagner et faciliter le développement de l'activité des professionnels métiers d'art,
- établir des partenariats entre les divers acteurs du secteur professionnel des métiers d'art et entre les communes du Périgord Vert et du Périgord-Limousin,
- animer l'Espace Lames et Métaux,
- favoriser la redynamisation et le développement de l'activité économique, touristique et culturelle des communes de la Communauté de communes du Périgord Nontronnais.

Objectifs 2018 :

-  Mener à bien le programme prévisionnel d'expositions et actions.
-  Maintenir le nombre de visiteurs (grand public et scolaires) et renforcer les actions auprès des scolaires.
-  Renforcer la collaboration avec les acteurs des métiers d'art régionaux et nationaux.

Réalisations et résultats :

exposition	nombre de jours ouvrables	nombre de visiteurs
Studio Monsieur	37	653
Terres singulières	50	1714
Email, émaux, émailleurs	83	5781
Légèreté	89	3768
Espace Lames et métaux	46	599
TOTAL	305	12515

Nombre de visiteurs en 2018 : 12515. Le nombre de visiteurs en 2018 était plus faible que d'habitude. Le PEMA a été impacté au même titre que les autres sites culturels et fortement touché par les baisses de fréquentation d'évènements tels que la Fête du Couteau ou Rue des Métiers d'Art.

Nombre des scolaires et jeunes : 1308. 60 classes, la fréquentation des scolaires est en revanche en augmentation, la fidélité de ce public se confirme en 2019.

Professionnels métiers d'art concernés par les actions du PEMA : plus de 150.

4 expositions au Château de Nontron.

La programmation 2018 aura été particulièrement riche en partenariats, avec des propositions de qualité de professionnels des métiers d'art à la fois locaux et venus de toute la France.

1 exposition dans le cadre des **Résidences de l'art en Dordogne** pour accueillir les nouveaux designers en résidence de Studio Monsieur

1 partenariat avec la Foire des Potiers de Bussière-Badil

1 exposition dédiée à **l'émail, savoir-faire emblématique du Limousin**

« Légèreté » dans le cadre de **l'Art est Ouvert avec d'autres associations culturelles de Dordogne**

Les **Rencontres du Cinéma et des Métiers d'Art avec le Cinéma Louis Delluc et Cinépassion**

1 concours de création coutelière avec La Fête du Couteau

Notre participation aux **Journées Européennes des Métiers d'Art** etc.

Nous avons également mis en place **de nombreux rendez-vous avec le public** afin d'offrir des expériences de visite originales et participatives.

Notre **partenariat renforcé avec le Parc naturel régional Périgord-Limousin** a donné naissance à un guide des métiers d'art du territoire « **Périgord-Limousin, terre de métiers d'art – Le Guide** ».

La revue de presse est plus axée cette année sur la presse papier avec la conquête de nouveaux titres tels que « La Revue de la céramique et du verre », « Junkpage » ou « Elle magazine ».

Autres actions, partenariats, etc. menés en 2018 :

- Accueil de délégations, conseil sur le montage de structures dédiées aux métiers d'art
- Diffusion d'informations aux professionnels métiers d'art, aide à l'organisation de marchés, mise en relation marchés / professionnels métiers d'art etc.
- Organisation d'une formation sur les luminaires avec la Chambre de Métiers
- Participation à la réunion associations adhérentes Ateliers d'Art de France.
- Pôle ressource métiers d'art : envois et diffusion de contacts professionnels métiers d'art, aide aux manifestations, marchés du territoire.

Médiation et public scolaire :

- Toutes les expositions font l'objet d'un important dispositif de médiation : visites guidées + ateliers.
- Partenariats avec le Pnr-PL et avec l'artothèque de Pessac pour la mise à disposition de mallettes pédagogiques.
- Jeu de piste des Jardins des Arts.

Communication / presse / médias :

Réalisation systématique, pour chaque action (expositions, événements, stages etc.) de communiqués et dossiers de presse envoyés à un fichier de 250 contacts presse locale, régionale et nationale, grand public et spécialisée.

En moyenne une 20^{aine} d'articles par an dans la presse nationale et locale.

5 passages France Bleu Périgord

Diffusion au moins deux fois par mois d'une newsletter (3500 contacts).

Réseau sociaux : 6000 suiveurs de la Page Facebook du Pôle, 1000 pour la page de la Boutique et 1700 de la page Rue des Métiers d'Art. 481 abonnés Twitter, 930 abonnés sur Instagram.

Budget :

La mise en place et le suivi des expositions et des événements ainsi que la médiation, l'accueil et le gardiennage sont assurés par 3 postes à plein temps pris en charge par **la Communauté de communes du Périgord Nontronnais** et mis à disposition par convention à l'association PEMA.

La mise à disposition et l'entretien des locaux, le téléphone, internet, l'électricité, le chauffage, l'eau, certains frais d'envois, l'assurance des expositions sont pris en charge directement par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais (convention de partenariat avec le Pôle Expérimental Métiers d'Art).

Dépenses :

Charges à caractère général : **24 147,31 €** (résidence, frais de déplacement, téléphone, électricité, assurance etc.).

Salaires + charges : **108 305,52 €**

Subventions : **6 810,00 €**

Recettes :

4923,27 €

COUT TOTAL à la charge de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais :

157 508,56 €

L'association Pôle Expérimental Métiers d'Art de Nontron et du Périgord Limousin perçoit par ailleurs des subventions de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, du Conseil départemental de la Dordogne, du Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, d'Ateliers d'Art de France, du Parc naturel régional Périgord-Limousin et plus ponctuellement sur certains projets : de la Commune de Nontron, de la DRAC Aquitaine et de partenaires privés.

Ces subventions financent le programme d'expositions et d'événements du PEMA (communication, transport des œuvres, assurances supplémentaires, démonstrations – animations, vernissages, matériel etc.).

Les expositions et évènements en détail :

Studio Monsieur, designers

27 janvier – 10 mars

Exposition de début de résidence de Romain Diroux et Manon Leblanc – Studio Monsieur

Dans le cadre des *Résidences de l'Art en Dordogne*,

Coordination Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord

Invités des *Résidences de l'Art en Dordogne* et du PEMA des designers viennent découvrir des savoir-faire et échanger avec les créateurs métiers d'art. Ensemble, ils inventent de nouveaux modes de collaboration entre design et métiers d'art. En 2018-2019, ce sont Romain Diroux et Manon Leblanc – Studio Monsieur, que nous accueillons.

Cette première exposition de Studio Monsieur à Nontron présentait un choix de **pièces réalisées avant la résidence**.

Les designers trentenaires de Studio Monsieur fonctionnent en duo depuis 2012. Ils créent des objets, du mobilier et des installations scénographiques alliant vitalité, simplicité et raffinement. Formés au design à l'école des Arts décoratifs de Strasbourg, ils ont développé une grande sensibilité aux matériaux, à leurs qualités plastiques et surtout à leurs procédés de mise en forme.

Leur démarche de création se dessine au fil des collaborations. La mise en valeur d'un savoir-faire traditionnel, d'une ressource locale, d'un patrimoine culturel, géographique et historique au travers du design ; les matières, les gestes qui les façonnent et les processus de fabrication sont pour eux source d'innovation et la base de projets qui s'élaborent au sein même des ateliers.

La résidence du duo de designers « Studio Monsieur », Romain Diroux et Manon Leblanc, se poursuit jusqu'à fin 2019.

- Lors de la **Rencontre avec le public et de la visite guidée du samedi 27 janvier**, Romain Diroux et Manon Leblanc ont pu expliquer les processus et le contexte de création et faire connaissance avec les habitants du territoire. 20 personnes.
- Une première **rencontre avec les professionnels des métiers d'art** a eu lieu le 29 janvier et le travail en atelier s'est poursuivi tout au long de l'année. 10 pma.
- Studio Monsieur a animé **un workshop de 8h, les 26 et 27 avril auprès des élèves de Brevet des Métiers d'Art** du Lycée Portes d'aquitaine à Thiviers.
- Studio Monsieur a animé **deux ateliers pour les classes de CM1-CM2 de Busserolles et de CE1-CE2 de Javerlhac** sur les thèmes : « poésie botanique » autour du papier plié et « safari » autour du cuir.

Sur 37 jours ouvrables : 653 visiteurs (moyenne : 18 visiteurs par jour),

Dont 197 scolaires et accompagnateurs.

10 professionnels métiers d'art concernés + 1 lycée professionnel

Partenaires : Ministère de la Culture / DRAC Nouvelle-Aquitaine, Conseil départemental Dordogne-Périgord / Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord, Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, Région Nouvelle-Aquitaine.



Illustrations :

Résidence de Studio Monsieur : des moments de partage, d'échange et de transmission de savoir-faire avec le public, les professionnels des métiers d'art, les élèves de primaire.

Terres singulières

Exposition : 24 mars – 21 mai

En partenariat avec Quatre à Quatre – Foire de Potiers à Bussière-Badil

L'exposition « Terres singulières » rassemblait **les créations, pour la plupart figuratives, de 7 céramistes contemporains aux personnalités très originales**. Elle proposait un voyage dans des univers singuliers, marginaux, puisant leurs inspirations dans la culture populaire ou mythologique.

Arnaud Erhart cherche à figer l'instant présent, un mouvement, une attitude dans ses personnages très réalistes modelés grandeur nature puis cuits en four anagama. Se côtoient étrangement des « Wesh », habitants des cités urbaines, et des êtres de science-fiction.

Jérôme Galvin, créateur de céramiques en terre vernissée, mais aussi de gravures ou peintures, retranscrit la tradition des faïences de Moustiers dans le monde contemporain. Ses décors mêlent tatouages, tags ou expressionnisme aux calligraphies anciennes, grotesques et motifs floraux.

Grâce à la terre et au feu, **Claire Lepape** donne corps aux personnages qui l'habitent, êtres de papier venus de la Bande-dessinée ou de l'illustration jeunesse ou faune interlope de mondes plus nocturnes et décalés comme le cirque et le cabaret.

Sarah Maso instaure, à travers ses grès, un dialogue avec les civilisations qui la touchent comme les Celtes ou les indiens Tlingit. Elle trouve alors son propre vocabulaire, souvent constitué d'êtres hybrides entre animaux et humains, pour traiter de thèmes universels.

Marlène Requier crée des pièces de vaisselle utilitaires mais uniques. La porcelaine devient son carnet à dessins, rempli de scénettes, d'aventures et de super-héroïnes du quotidien ! Son art se vit comme une BD sur céramique.

Les céramiques très picturales de **Nicolas Roscia** prennent la forme de natures-mortes dérangeantes et somptueuses à la fois. Elles mêlent natures-mortes traditionnelles du XVIIe siècle et iconographie Inca.

Nicolas Rousseau modèle des personnages hybrides et imaginaires inspirés par les super-héros, la littérature fantastique mais aussi les contes, la mythologie grecque ou mexicaine. Une transcription onirique de notre culture contemporaine aux influences très diverses.

Partenariats culturels :

Le samedi 14 avril, la chorale La Tireta Duberta a donné un concert dans les salles d'exposition à l'occasion du **festival l'Enchantada**. (111 visiteurs)

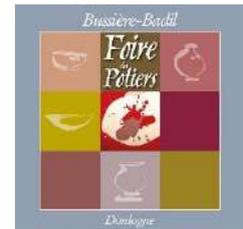
L'exposition était ouverte pendant la **Foire des Potiers de Bussière-Badil** et le **Marché des Tisserands de Varaignes**.

49 élèves de 4^e du Collège de St-Mathieu ont visité l'exposition et bénéficié d'un atelier de sculpture-céramique avec Claire Lepape dans le cadre du programme des **Experts du Parc naturel régional Périgord-Limousin**.

Sur 50 jours ouvrables : 1714 visiteurs (moyenne : 34 visiteurs par jour),

Dont 298 scolaires et accompagnateurs.

7 professionnels métiers d'art concernés.



Email – émaux - émailleurs

Exposition : 9 juin – 1^{er} septembre

L'exposition « Email, émaux, émailleurs » présentait les créations d'une quinzaine d'émailleurs d'art français.

Alliant le métal et le cristal coloré, l'art de l'émail requiert à la fois une dextérité particulière et une grande rigueur dans la composition, le dessin et l'exploration des volumes.

Pratiqué en Asie dès l'Antiquité, on connaît l'importance de l'émail en Limousin où il se développe à partir du 12^e siècle. Aujourd'hui, une nouvelle génération d'émailleurs renouvelle le médium, ses techniques et son iconographie. Ces créateurs souhaitent revaloriser leur savoir-faire, unique et prestigieux.

Ce renouvellement des pratiques passe par l'iconographie avec des créateurs comme Christelle Derenne et ses paysages aux cadrages très photographiques ou Laurent Vaury et ses poissons émaillés sur boîtes de sardines.

Les émailleurs explorent le volume et réinventent la sculpture. Ainsi des tableaux végétaux en reliefs de Lise Rathonie, de la série « Boulons, pistons, grillons » de Marie-Hélène Soyer ou des sculptures monumentales d'Anne-Marie Naboulet.

Delphine Peytour-Quendolo, Maartje Middel et d'autres n'hésitent pas à employer l'émail industriel sur acier.

Quant à Natacha Baluteau, elle s'autorise toutes les expérimentations techniques et conceptuelles, n'hésitant pas à brutaliser les matières et à réinventer une archéologie du présent.

Tableaux, sculptures, installations et autres expérimentations se côtoyaient au sein de l'exposition et formaient un ensemble à la fois généreux et pointu qui permettait de découvrir la variété et la richesse de l'émail contemporain, **un savoir-faire qui reste aujourd'hui une spécificité du Limousin.**

Partenariats culturels :

Dans le cadre du programme des **Sorties animées du Parc naturel régional Périgord-Limousin**, 8 personnes ont pu bénéficier d'une visite guidée de l'exposition et d'un atelier gratuit animé par Natacha Baluteau « Emaille moi un bouton ! ».

Sur 83 jours ouvrables : 5781 visiteurs (moyenne : 70 visiteurs par jour),

Dont 92 scolaires et accompagnateurs.

15 professionnels métiers d'art concernés.

Légèreté

Exposition : 22 septembre 2018 – 5 janvier 2019

Dans le cadre de « L'Art est ouvert », coordination Agence culturelle départementale Dordogne-Périgord.

23 professionnels des métiers d'art membres de notre association ont répondu à l'invitation du PEMA et décliné leurs savoir-faire autour du thème de la légèreté.

La Légèreté est ainsi l'esquisse de propositions aussi bien esthétiques que techniques.

L'exposition présente des pièces subtiles et délicates en papier, terre, bois, verre, métal, fil, émail, pierre etc.

Elle met en scène des pièces fines dans leur conception et leur réalisation dans un premier temps. Un joyeux jeu de contrastes entre matériaux lourds et élégance des volumes dans un second volet. Enfin, des pièces suspendues nous invitent dans des espaces aériens.



Illustrations : Arfèvre, Anne-Marie Naboulet, Natacha Baluteau, delphine Peytour – photos JY Le Dorlot.



Créateurs de mobilier, modiste, céramistes, graveurs, verriers, sculpteurs sur bois, créateurs de bijoux, émailleuse etc. : les professionnels des métiers d'art participant à l'exposition sont originaires de notre territoire, entre Dordogne, Charente et Haute-Vienne, au cœur de la Nouvelle-Aquitaine.

- Le « **Car est ouvert** », samedi 24 novembre. Pour la 1ère fois le PEMA organisait un circuit de découverte d'expositions d'art contemporain en bus dans le cadre de L'Art est ouvert (gratuit pour les adhérents). Un groupe de 15 personnes a visité « Passage #2 » à Bergerac organisé par la Nouvelle galerie et « Clair-Obscur » à l'Espace culturel François Mitterrand à Périgueux. Nous remercions les différents partenaires et organisateurs. Cette sortie a eu beaucoup de succès et nous réitérerons l'expérience.
- « **Performance poétique et musicale** », le 14 décembre avec la Cie « Tout court encore », un regard de créateurs sur des créations métiers d'art. 50 spectateurs.
- Atelier de Noël gratuit : **création de marionnettes à doigts**, 22 décembre. 20 participants.

**Sur 89 jours ouvrables : 3768 visiteurs (moyenne : 42 visiteurs par jour),
Dont 803 scolaires et accompagnateurs.
23 professionnels métiers d'art concernés.**

Rencontres Cinéma et Métiers d'Art

**Evènement : du 8 au 12 octobre au Cinéma Louis Delluc à Nontron
En partenariat avec la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais,
le Cinéma Louis Delluc à Nontron et Cinépassion en Périgord.**

Ateliers – projections – rencontres

A la découverte des coulisses du cinéma, rencontres avec les techniciens, chefs décorateurs, réalisateurs etc.

Ces rencontres, qui mettent en lumière ceux qui œuvrent dans les coulisses du cinéma, **s'articulent autour des points forts qui lient les métiers d'art au cinéma.** Il s'agissait de la 3^e édition de ces rencontres qui sont un succès, notamment auprès des lycéens et des professionnels métiers d'art.

Le lundi 8 octobre, les lycéens des sections métiers d'art ont rencontré des chefs-décorateurs, costumiers, réalisateurs etc. Les élèves ont assisté à une projection de film afin d'établir le lien entre un défi technique et sa concrétisation artistique. Ces rencontres mêlaient une vraie proposition culturelle à une ouverture vers de nouveaux horizons professionnels pour ces jeunes en formation dans les lycées pro de Nouvelle-Aquitaine.

La programmation était adaptée aux différentes sections présentes. Pour les sections « mode, couture et arts appliqués » : projection du film « Cessez-le-feu » et rencontre avec Sandrine Bonheure, habilleuse et costumière. Pour les sections « ébénisterie, bois, déco » : projection du film « Ici-bas » et rencontre avec François Chauvaud, chef décorateur et avec Jean-Pierre Denis, réalisateur.

Toutes les classes ont bénéficié d'une visite accompagnée de l'exposition « Légèreté ».

12 classes des lycées Jean-Rostand d'Angoulême, Albert Claveille de Périgueux, Portes d'Aquitaine de Thiviers, EREA d'Angoulême et du Mas Jambost – de Limoges, soit **250 élèves**, ont assisté à ces journées ce qui confirme le réel intérêt porté par les lycées au dispositif.



Concernant plus particulièrement les professionnels des métiers d'art, nous souhaitons mettre en œuvre un **répertoire de la filière métiers d'art pour les besoins du cinéma en région Nouvelle-Aquitaine**. Les professionnels des métiers d'art, en tant que techniciens, peuvent déjà s'inscrire sur la base TAF qui n'est toutefois pas vraiment adaptée. La mise en œuvre d'un répertoire indépendant permettrait de mettre en avant leurs spécificités et d'engager le développement des métiers d'art dans le secteur du cinéma. Ce répertoire permettrait également de démarquer la Nouvelle-Aquitaine, par les métiers d'art, dans le monde du cinéma.

Une première réunion de travail a eu lieu le mardi 9 octobre avec Cinépassion en Périgord, le PEMA, les services métiers d'art et cinéma de la Région. La Chambre de Métiers de la Dordogne est également associée à la réflexion.

Le projet sera développé en 2019.

Les Rencontres du Cinéma et des Métiers d'Art sont portées par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, en partenariat avec le PEMA de Nontron, Ciné passion en Périgord et avec le soutien du Conseil départemental de la Dordogne.

Partenariats avec le Parc naturel régional Périgord-Limousin :

Le Parc et le PEMA sont associés depuis de nombreuses années pour valoriser les professionnels des métiers d'art. Ils expérimentent et travaillent à des concepts d'actions à mener au plus proche des attentes des professionnels métiers d'art et des habitants.

« Périgord-Limousin, Terre de Métiers d'Art – Le Guide »

Dans le cadre du partenariat entre le Pnr-PL et le PEMA, nous avons recensé en 2017 l'offre métiers d'art du territoire.

260 ateliers sur le PNR, 1460 personnes (1 à 270 enseignes dont env. 80% de 1 pers.)

71 métiers différents (majorité : bois, céramique)

14 manifestations spécifiques

59 lieux de visite, vente, cours, stage, expositions

2 « Villes & Métiers d'art » (Nontron / St-Junien)

2 routes des EPV (87 et 24) : 10 entreprises + 1 route des Métiers d'Art (24)

11 regroupements associatifs

Un pôle structurant : PEMA

De nombreux acteurs (au moins 36)

Concernant la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais :

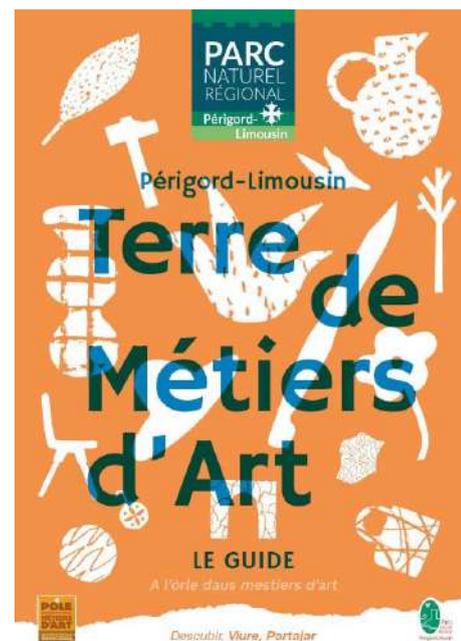
111 ateliers, 876 personnes employées, sur 22 communes

En 2017, nous avons mis en place notre premier outil de promotion des métiers d'art en Périgord-Limousin par le biais d'une **vidéo courte** de 3 minutes.

A travers cette vidéo nous donnions une image créative, contemporaine et tournée vers l'avenir de ces métiers, tout en valorisant des gestes traditionnels et appartenant à notre patrimoine.

En 2018 : Le Guide : Nous avons donc cette année poursuivi le travail de promotion et de sensibilisation aux métiers d'art sur le Parc en éditant **un guide à destination de la population locale et des touristes.**

Il s'agit d'un véritable annuaire permettant de trouver les professionnels des métiers d'art, le talent, le savoir-faire dont on a besoin, de connaître les artisans près de chez soi mais aussi les lieux de démonstration, de cours, de vente, le calendrier des manifestations dédiées à ces savoir-faire, les Villes et Métiers d'Art etc.



Ce guide est le plus exhaustif possible mais nous avons aussi voulu qu'il soit accessible et beau, qu'il reflète l'esprit des métiers d'art. Nous avons fait appel à de jeunes graphistes originaires de La Coquille : Bureau Cime (Thibault Dumain, Marie Brochier).

L'inscription au guide était gratuite pour tous.

Cette édition est disponible sur le territoire (Offices de tourisme, lieux culturels...), auprès du Parc et du PEMA, ou en téléchargement : <https://metiersdartperigord.fr/perigord-limousin-metiers-art-guide-annuaire-artisanat-nouvelle-aquitaine>

Les Sorties animées du Parc

Pour mieux faire connaître les métiers d'art et sensibiliser aux savoir-faire, nous avons organisé un atelier en lien avec « Email, émaux, émailleurs ».

« Emaille-moi un bouton ! », animé par Natacha Baluteau.

8 personnes ont pu bénéficier d'une visite guidée de l'exposition et d'un atelier gratuit. Sur des boutons de cuivre préalablement émaillés, chaque participant a réalisé des décors issus de son imagination.

Autres actions :

Journées européennes des métiers d'art – 7 et 8 avril

Comme chaque année, le Pôle s'est associé à cet événement national à travers des ateliers d'initiation et de découverte des métiers d'art et les ouvertures d'ateliers de ses adhérents au public.

Des ateliers de sculpture sur pierre tendre et de céramique gratuits pour tous : Avec Pierre Carcauzon, les amateurs ont découvert l'art de la sculpture sur pierre tendre au burin et sont parti avec leur propre bas-relief.

Avec Claire Lepape, en lien avec l'exposition « Terres singulières », les participants ont découvert tous les secrets du modelage d'une sculpture aux colombins.

9 professionnels des métiers d'art de l'association ont ouvert leur atelier au public.

Un nouveau site internet pour le Pôle :

Le nouveau site internet du Pôle a été mis en ligne en juin 2018. Nous y travaillons depuis septembre 2017 avec Françoise Huvenne – Périgordweb. Le site est adapté aux téléphones mobiles et tablettes.

Tout en ayant conservé la quasi-totalité du contenu du blog précédent, le site est **plus beau, plus clair et permet de retrouver des informations sur toutes les activités** proposées par le PEMA, ainsi que de nombreux visuels sur les expositions, résidences, le salon Rue des Métiers d'Art etc.

Un **annuaire des professionnels des métiers d'art de l'association** permet de retrouver leurs coordonnées, les horaires d'ouverture des ateliers, leurs compétences, des visuels de leurs créations. Une cartographie permet d'accéder rapidement aux sites.

Enfin, le site comprend une **Boutique en ligne** qui remplace l'ancienne « echoppemetiersdart ». Ce site est sobre et facilement accessible. Philippe Ciais, responsable de la Boutique Métiers d'Art, assure la mise en ligne de nouveaux objets et le suivi des ventes.

Une page est dédiée **aux événements métiers d'art du territoire** afin de renforcer les partenariats. Nous avons créé une page sur **la Fête du Couteau** à Nontron en attendant la possible mise en ligne d'un site spécifique.

L'ensemble de l'équipe a bénéficié d'une formation afin de pouvoir alimenter et mettre à jour le site régulièrement.



Tourisme et savoir-faire Nouvelle-Aquitaine

La filière des savoir-faire (des métiers d'art au tourisme de découverte économique) représente un levier d'attractivité et de promotion incontestable pour notre région.

Le Comité Régional du Tourisme de Nouvelle-Aquitaine s'est fixé des ambitions et objectifs stratégiques forts pour accroître l'attractivité touristique des destinations régionales en France et à l'étranger, selon une logique partenariale associant les acteurs privés et publics du territoire.

Dans cette optique, le Pôle a été invité à travailler aux côtés de plusieurs acteurs territoriaux et professionnels du tourisme représentatifs de la filière.

Pays Périgord Vert :

Le Pôle s'implique dans le développement du territoire. Il est membre du GAL (Groupe d'Action Locale) du Pays Périgord Vert et participe à l'étude des demandes de subventions Leader et au soutien des initiatives locales.

Il est également membre du groupe de travail sur l'Economie Sociale et Solidaire.

Programme de formations avec la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Dordogne :

A l'écoute des professionnels des métiers d'art membres du Pôle, la Chambre de Métiers de la Dordogne a mis en place de premières sessions de formations à Nontron. Elles concernent pour le moment la stratégie de communication, le luminaire, la céramique. De nouvelles sessions seront proposées en 2019.

Partenariats évènementiels

Le PEMA a été partenaire et s'est impliqué à travers des moyens humains, administratifs ou de communication dans les divers événements métiers d'art du territoire : la Foire des Potiers de Bussière-Badil, le Marché des Tisserands de Varaignes, la Fête du Couteau à Nontron.

La responsable de la Fête du Couteau a par ailleurs intégré l'équipe du Pôle à l'automne.

Programme de rénovation du Château de Nontron et de développement du Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord-Limousin :

Ce programme a pour objectif :

- De renforcer l'attractivité du territoire en soutenant son développement économique, culturel et touristique.
- De développer un outil au service des métiers d'art en Périgord vert.
- De développer une vitrine d'excellence pour les métiers d'art en Nouvelle-Aquitaine.
- De sauvegarder et transmettre un monument historique au cœur du territoire.

De nombreuses réunions ont eu lieu en 2018, avec le soutien de la Sous-préfecture, et avec les principaux partenaires et financeurs : la Communauté de Communes du Périgord nontronnais (maître d'ouvrage), la Commune de Nontron, la DRAC, la Région Nouvelle-Aquitaine, le département de la Dordogne, l'ATD.



Espace Lames et Métaux

Exposition permanente

Exposition du concours « un couteau en couleur »

Un partenariat Fête du Couteau, CCPN, PEMA, « La Passion des Couteaux »,

Le PEMA anime, au sein du Château, l'Espace Lames et Métaux, constitué de deux salles consacrées à des expositions de couteaux.

Exposition permanente de l'Espace Lames et Métaux :

Exposition de couteaux d'exception, couteaux d'art et couteaux de région prêtés par les couteliers fidèles de la Fête du Couteau.

Exposition des couteaux d'art de la collection de l'Espace Lames et Métaux.

Exposition août 2018 :

A l'occasion de la 23^e Fête du Couteau à Nontron, la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, « La Passion des Couteaux » et le Pôle Expérimental Métiers d'Art de Nontron et du Périgord Limousin ont organisé un CONCOURS DE CRÉATION DE COUTEAU ouvert aux couteliers professionnels.

Le couteau gagnant du concours, « **Premier Prix de la Fête du Couteau 2018** », a été acheté par la Communauté de Communes et fait partie de la collection permanente de l'Espace Lames et Métaux.

Les couteliers participants :

Eric Albarado, Gérald Bauché – Arfèvre, La Coutellerie nontronnaise, Sylvain Berthommé – Farol, Pascale Sabaté, José Viale et Christian Camboulives, Yann Régibier – De la lame au pommeau, Sylvie Pauliac.

Les lauréats du concours :

1er Prix du concours de la fête du Couteau 2018 : Sylvain Berthommé – Farol avec son couteau : « 3e mi-temps

Coup de cœur du jury : Gérald Bauché – Arfèvre avec son couteau « Magma ».

Sur 46 jours ouvrables, hors programmation autres expositions métiers d'art :

599 visiteurs (moyenne : 13 visiteurs par jour)

Rue des Métiers d'Art

9^e Salon des métiers d'art de Nontron

Evènement : 26, 27 et 28 octobre

La 9^e édition du salon Rue des Métiers d'Art s'est déroulée les 26, 27 et 28 octobre, pendant les vacances de la Toussaint.

30 exposants, tous professionnels métiers d'art, dans les domaines de la mode, des arts de la table et de la décoration étaient répartis sur 3 sites couverts dans le centre-ville de Nontron.

L'ensemble du salon était concentré autour de la Mairie. Sous la halle, mais aussi sur la place Alfred Agard et Voie de Thame. La configuration de ces espaces permet une circulation idéale du public.

Associé aux activités du PEMA (exposition « Légèreté ») et Boutique Métiers d'Art) et aux ateliers-boutiques métiers d'art du centre-ville, le salon constituait un parcours vivant, du Château à la Mairie.

Des animations et thématiques à l'honneur : le salon a été l'occasion pour les visiteurs de découvrir les métiers d'art et de rencontrer les artisans. Les professionnels métiers d'art ont réalisé des démonstrations : fabrication de papier (Moulin du Got) et tissage (El Camino).



9^e SALON
RUE des METIERS d'ART 2018
26 27 & 28
octobre
NONTRON
en Périgord (24)

+ de 30 créateurs
Décoration
Mode
Arts de la table

Expositions
Ateliers

exposition vente
entrée + tombola: 2€
05 53 60 74 17
contact@metiersdartperigord.fr
www.metiersdartperigord.fr

POLE METIERS D'ART

Cette année, des ateliers gratuits pour les familles étaient proposés : réalisation de marionnettes à doigt animé par Les trois rats Laveurs. Ces ateliers ont connus un vrai succès.

Nous veillons chaque année à ce que les créateurs de Dordogne, Haute-Vienne et Charente soient bien représentés sur le salon. Il est important pour nous de montrer la vitalité et la grande qualité du secteur métiers d'art sur notre territoire et de soutenir activement les membres de notre association.

Nous avons également des invités venus de loin et aux créations originales : Michèle Forest, Julia Robert, Hein Warning, Pierrot Doremus etc.

Les moyens humains mis en œuvre : forte implication des partenaires locaux et des bénévoles. L'équipe du PEMA (4 personnes) et 25 bénévoles ont assuré la conception, l'organisation, l'installation, l'accueil et l'animation du salon.

Le personnel des services techniques de la Mairie de Nontron et de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais a largement apporté son soutien à l'équipe du PEMA (notamment accrochage des banderoles, montages des stands, électricité, fléchage, ménage etc.). La Mairie de Nontron a également mis plusieurs locaux à disposition.

La communication : Le PEMA a assuré une communication à l'échelle locale, régionale et nationale autour de cet événement (affiches, cartons d'invitation, dépliants, insertions presse, achat d'espace radio, flyers, internet et réseaux sociaux etc.). Les visiteurs ont reçu un dépliant avec une présentation de chacun des exposants (coordonnées et visuel).

Résultats :

Les exposants, professionnels des métiers d'art :

Rue des Métiers d'Art a rassemblé 30 ateliers et entreprises métiers d'art : dont 10 de Dordogne, 11 d'autres départements de Nouvelle-Aquitaine et 9 d'autres régions ; dont 9 adhérents à Ateliers d'Art de France. Plus des trois-quarts des exposants ont été renouvelés. Tous ont proposé à la vente des créations mêlant exigence, savoir-faire et qualité.

Les professionnels métiers d'art ont réalisé un **chiffre d'affaire moyen de 600,00 €** (810,00€ en 2017), chiffre en forte baisse par rapport aux années précédentes. Nous avons probablement souffert du mauvais temps mais aussi de la conjoncture défavorable qui met en difficulté tous les salons métiers d'art depuis le début 2018.

Le public :

L'entrée est à 2,00€ pour le grand public, elle est gratuite pour les moins de 16 ans, demandeurs d'emploi et bénéficiaires du RSA. Sur 3 jours ouvrables, nous avons comptabilisé 1110 entrées payantes (1629 en 2017) et un total de **1308 visiteurs** (contre 2000 en 2017) venus principalement de Dordogne, Haute-Vienne, Charente et Région parisienne. Après une très bonne fréquentation en 2017, l'année 2018 nous pose question alors que le dispositif de communication était très important.

En revanche, nous avons eu des retours très positifs des visiteurs, tous ont loué la diversité et la qualité des créations exposées. **Rue des Métiers d'Art remplit de ce point-de-vue son rôle de vitrine de l'excellence des savoir-faire et de l'innovation créative en Nouvelle-Aquitaine.**

Les Partenaires publics : Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, Mairie de Nontron, Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine, Conseil Départemental de la Dordogne, Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat - section Dordogne.

Les Partenaires privés : Ateliers d'Art de France, Domaine de Montagenet, Crédit Mutuel, Sud-Ouest, France Bleu.



Pôle Expérimental des Métiers d'Art de Nontron et du Périgord-Limousin REVUE DE PRESSE 2018

Pour chaque exposition et évènement : L'Echo de la Dordogne, Sud-Ouest, la Dordogne Libre etc.

Exposition : « Studio Monsieur, designers »

-  Intramuros
-  Art & Décoration mars 2018
-  Junkpage mars 2018

Exposition : « Terres singulières »

-  Art & Décoration avril 2018
-  Junkpage avril 2018
-  Sud-Ouest – 6 avril 2018
-  Revue de la Céramique et du Verre

Exposition : « Email, émaux, émailleurs »

-  Junkpage 58, juillet-août (article une page + encart)
-  Revue de la Céramique et du Verre, juillet-août (article + visu)
-  Magazine Elle (parution Aquitaine, du 10 août).
-  Sud-Ouest semaine du 7-8 juin
-  L'Echo
-  Parcours des Arts 55, juillet-septembre 2018

Résidences : Journal de la Maison mai 2018 : Samuel Accoceberry

Exposition : « Légèreté »

-  Junkpage
-  Arts-city
-  Sud-Ouest 18-09-2018
-  Parcours des Arts, octobre 2018
-  Magazine Elle (parution Aquitaine, du 9 novembre).
-  Revue de la Céramique et du verre – novembre – décembre 2018

Salon « Rue des Métiers d'Art »

-  Junkpage
-  Sud-Ouest
-  Art&décoration
-  Aqui.fr

Retrouvez les vidéos du Pôle sur notre chaîne Youtube :

<https://www.youtube.com/channel/UCQRcB9JUz4OSKy3EbX4cMOQ>

dont « Terre de métiers d'art » réalisée avec le Parc naturel régional Périgord-Limousin (réalisation Benjamin Mousnier) : <https://www.youtube.com/watch?v=sPf9ZNNAnN4>

Retrouvez toute l'actualité sur notre page Facebook :

<https://www.facebook.com/poleexperimentalmetiersdart/>

sur instagram :

https://www.instagram.com/polemetiersdart_nontron/

sur twitter :

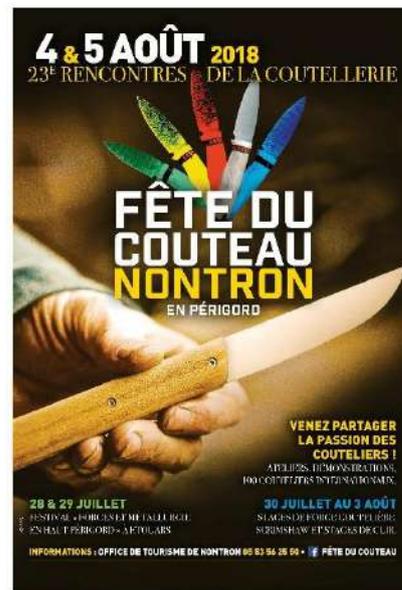
<https://twitter.com/PoleMetiersdArt>

sur Pinterest :

<https://fr.pinterest.com/nontron/>

La **Fête du Couteau**, organisée par la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais, met à l'honneur le savoir-faire coutelier, héritage important de notre territoire. Artisans, créateurs et revendeurs du monde entier s'y retrouvent pour partager leur passion avec le grand public.

La 23^{ème} édition de la Fête du Couteau s'est déroulée les **4 et 5 Août 2018** au cœur de la ville de Nontron. Une centaine d'exposants étaient au rendez-vous



Moyens humains mis en œuvre :

Cette année a été marquée par l'arrivée d'une **nouvelle responsable de la Fête du Couteau** au mois de mai (Maelenn BOUCHARD). Un tuilage a été fait, indispensable au bon déroulement de la passation et de l'événement.

Le **Pôle Expérimental Métiers d'Art (PEMA)** a apporté un soutien précieux à l'équipe d'organisation de la Fête. Le PEMA a notamment pris en charge l'organisation du concours de création coutelière et de l'exposition liée (créé en 2015 pour les 20 ans de la Fête et relancé cette année), ainsi que les inscriptions aux stages de forge, d'art pariétal et de scrimshaw. Le partage des savoir-faire a aussi été très important, notamment dans le domaine de la communication. La collaboration avec le PEMA sera renforcée par l'emménagement dans leurs locaux, et cela ne pourra être que bénéfique à l'événement.

Le personnel des services techniques de la **Mairie de Nontron** et le personnel des services techniques de la **Communauté de Communes du Périgord Nontronnais** ont su travailler en bonne entente et ont apporté une aide indispensable à l'équipe de la Fête du Couteau (notamment accrochage des banderoles, montages des stands, électricité, fléchage, ménage etc.).

L'implication des bénévoles a été très importante : ils forment une équipe motivée et enthousiaste, qui travaille toujours dans une ambiance conviviale, y compris avec les services techniques et l'équipe d'organisation. La manifestation ne pourrait pas avoir lieu sans eux.

Communication

La Fête du Couteau assure une communication à l'échelle locale, régionale et nationale autour du salon (affiches, cartons d'invitation, insertions presse, achat d'espace radio, flyers, internet et réseaux sociaux etc.). Les visiteurs ont reçu une plaquette avec un plan du salon et la liste des exposants (3 000 distribuées).

● Web :

Cette année une page Facebook professionnelle et une page Instagram ont ainsi été créées, qui sont animées plus régulièrement et intensément. Une ligne éditoriale a également été définie pour ces réseaux sociaux. A cela s'est ajoutée une présence beaucoup plus marquée en ligne, grâce à l'insertion sur différents sites d'agendas du territoire, ou de sorties dans la région, à la diffusion en ligne du dossier de presse, ainsi qu'à la page dédiée à la Fête sur le site du PEMA : <https://metiersdartperigord.fr/>

● Affichage :

La campagne d'affichage publicitaire a été la même que l'an passé. A cela s'est ajoutée la diffusion de 800 affiches sur le territoire de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais (CCPN) et dans les offices de tourisme du Périgord. Enfin, 15 000 flyers ont été diffusés par nos soins et avec l'aide de *Sud-Ouest*. Nous avons traité avec *Sud-Ouest* pour faire diffuser une partie des flyers lors de la Félibrée et d'autres événements de l'été.

● Presse :

La Fête du Couteau est apparue dans les revues nationales spécialisées *Excalibur* et *La Passion des Couteaux*, dans le journal régional *l'Echo*, dans le numéro de juillet-août du magazine *Dordogne Ici & Là*, dans *l'Annuaire de la Chasse*, dans *La Dordogne Libre*, dans le *Collectionneur & Chineur*, et dans *La vie économique du Sud-Ouest*. Comme tous les ans, *Sud-Ouest* a également réalisé un supplément de 8 pages dans le *Sud-Ouest* du 1^{er} août, ainsi qu'un article dans le numéro du week-end. Le programme du salon a aussi été inséré dans le *Sud-Ouest TV Mag*, ainsi que dans le *Version Femina*.

● Radio/Télévision :

Des spots publicitaires ont été diffusés sur France Bleu Périgord et Limousin comme chaque année mais également deux interviews téléphoniques ont été réalisées, ainsi qu'un reportage sur place. De plus, France 3 Aquitaine est venue en reportage sur l'événement.

● Photo :

Afin d'avoir une campagne photo sur l'événement et de pouvoir utiliser ces visuels dans notre communication, nous avons demandé la participation d'une association de photographes amateurs du nontronnais : « Clic Clac Nontron ». C'était l'occasion d'interagir avec le territoire, et d'impliquer les habitants dans la manifestation, pour qu'ils se la réapproprient. Les retours sont très positifs. Il s'agit d'un partenariat très satisfaisant qu'il est important de renouveler.

Résultats

Fréquentation

L'entrée du salon est à 5 euros pour le grand public avec un Pass à 7 euros pour les 2 jours. 3807 entrées payantes et 994 entrées gratuites (invités, - de 16 ans) ont été comptabilisées, contre respectivement 6 400 et 855 en 2017. On totalise donc 4801 visiteurs, contre 7211 en 2017. C'est 2410 entrées de moins, soit une baisse d'environ 33,5 %. Les principales causes de cette baisse de fréquentation sont d'une part la météo peu propice car caniculaire (40°C à 43°C sous les chapiteaux) en ce premier week-end d'août et d'autre part un contexte plus large de diminution du nombre de touristes en Dordogne par rapport à 2017. En juillet, l'Office de tourisme de Sarlat comptabilisait 15% de visiteurs en moins, et celui de Périgueux enregistrait une baisse de 25%.

● Couteliers et participants

Il est à noter que cette année, la Fête a accueilli 11 nouveaux couteliers, soit presque 10% du total des participants. Cela a donné un élan de dynamisme à l'évènement.

A l'issue de la Fête, comme l'an dernier, un questionnaire bilan a été envoyé aux couteliers afin d'avoir leurs retours sur le salon. C'est une démarche qui nous semble indispensable pour pouvoir adapter l'évènement à leurs attentes et à leurs idées d'amélioration. De ces avis et remarques, il ressort plusieurs choses. Les couteliers notent une nette baisse de la fréquentation par rapport à 2017, mais sont tout de même satisfaits du chiffre d'affaire réalisé. Eux aussi attribuent cette diminution à la météo, non à un déficit en communication de notre part. Ils soulignent la qualité de l'organisation et de l'accueil qui leur a été fait.

Financement et partenariats

● Subventions :

Cette année, contrairement aux précédentes, une demande de subvention a été faite auprès du Département. Pour la première fois, une subvention de 3000 euros a été accordée par le Conseil Départemental. C'est environ 4% du budget total de la manifestation.

● Partenaires financiers privés :

Le nombre de partenaires privés reste stable comparé à 2017 : Gan, Super U, Crédit Agricole, Eiffage, Crédit Mutuel. Malgré une démarche de recherche menée cet hiver, aucun nouveau partenaire n'a été trouvé. Nous devons poursuivre nos efforts afin d'en trouver de nouveaux.

● Autres partenariats :

Le partenariat avec l'association 3F3M, qui organise le festival Forges et Métallurgie d'Etouars (24), s'est poursuivi cette année. Ils sont apparus sur tous nos supports de communication, ont réalisé l'animation du bas-fourneau, et ont bénéficié d'un stand sur le salon.

Comme l'an passé, nous avons voulu travailler avec les centres de loisirs de la CCPN : ils ont ainsi

bénéficié des ateliers d'art pariétal la semaine précédant la Fête, à titre gratuit pour les enfants. Les retours sont positifs, aussi bien de la part des enfants que des intervenants, et les ateliers étaient bien remplis : cela nous semble donc à poursuivre.

Impact économique de la manifestation sur le territoire

Plusieurs milliers de visiteurs sont présents à Nontron ce week-end-là : il y a donc des retombées économiques positives. Les hébergements, la restauration, les boutiques du centre-ville, les sites touristiques environnants, l'office de tourisme, tous ont bénéficiés de la tenue de la Fête du Couteau. Il est très compliqué de chiffrer ces retombées, mais elles sont bien là. Même si, avec la baisse de fréquentation enregistrée, elles ont été bien moindres cette année.

Impact local, départemental, régional et dans le monde coutelier professionnel

A l'impact économique s'ajoutent d'autres retombées globales que nous ne pouvons mesurer précisément mais qui sont bien réelles, et qu'il ne faut pas négliger.

Dans la CCPN, en Périgord Vert et en Région Nouvelle-Aquitaine, cet événement est un incontournable de la saison estivale. Cette renommée s'étend hors des frontières régionales, au vu des visiteurs venus de toute la France, et même d'au-delà (Belgique, Europe).

Dans le monde professionnel de la coutellerie, la Fête du Couteau est identifiée comme une manifestation de référence, notamment par la qualité de ses exposants, et sa fréquentation, qui mélange aussi bien touristes néophytes que collectionneurs avertis. C'est LE rendez-vous de l'été, après Coutellia (mai) et avant les salons parisiens de septembre.



TOURISME

Office de Tourisme Intercommunal du Périgord Nontronnais
Vice-Président charge du tourisme : Gérard SAVOYE



I/ ORGANISATION

Horaires d'ouverture Nontron :

Toute l'année :

Lundi au vendredi 9h – 12h30 / 13h30 – 17h.
Samedi 9h – 12h30

Haute saison (juillet-août) :

Lundi au vendredi 10h – 18h.
Samedi, dimanche, jour férié 10h – 12h30 / 13h30 – 18h.

Horaires d'ouverture Piègut :

Toute l'année :

Lundi 14h30 – 18h
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 09h – 12h30 / 14h30 – 18h
Samedi 09h – 12h30

Horaires supplémentaires juillet – août

Dimanche et lundi 10h – 12h

A partir de septembre

Lundi 13h30 – 17h
Mardi, mercredi, jeudi, vendredi 09h – 12h30 / 13h30 – 17h
Samedi 09h – 12h30

Horaires d'ouverture Varaignes :

Hors saison

Lundi, vendredi et samedi 14h – 17h

Haute saison (juillet-août)

Lundi au dimanche 14h15 – 18h

Horaires d'ouverture Saint-Pardoux-la-Rivière :

De Lundi au Dimanche du 09/07 au 31/08 9h45 – 12h45

II/ ACTIONS REALISEES

- ❖ Accueil physique et « à distance » (téléphone, numérique, courrier)
- ❖ Traitement courrier, mails
- ❖ Réalisation des documents suivants : guide touristique CCPN et guide pratique, calendrier des manifestations, feuillet gourmand, activités et loisirs, livret des hébergements, affiches et tracts...
- ❖ Préparation et réalisation des animations mises en place par l'association, prise de réservations
- ❖ Création d'un circuit Terra Aventura sur la commune de Piègut
- ❖ Programmation des activités sportives de pleine nature « Eté Actif » en partenariat avec le CD24
- ❖ Prise de réservations pour des événements d'associations locales et pour les animations de l'Eté Actif
- ❖ Hébergeurs : visite des meublés et chambres d'hôtes adhérents à l'office, aide et conseils au classement - taxe de séjour, mise à jour d'un « dossier hébergeur » remis à chacun pour la saison (manifestations du secteur, infos pratiques, restaurants, documentation touristique ...)

- ✿ Gestion de la documentation, participation aux bourses aux dépliants du département et des départements voisins (échanges de documentation avant la saison)
- ✿ Visite commentée de l'église de Pluviers (à la demande et sur certains jours définis en été), de la ville de Nontron et du Musée des Tisserands et de la Charentaise
- ✿ Réunions avec les partenaires : participation au plan de communication du CDT24, Appel à Projet NOTT PNR...
- ✿ Mise à jour du SIRTACUI : manifestations, hébergements, ...
- ✿ Mise à jour des sites internet des bureaux et des pages Facebook
- ✿ Statistiques de fréquentation
- ✿ Communication presse
- ✿ Mise à jour des documents touristiques des partenaires (PNR, Périgord Découverte, dépliants des sentiers de rando « Autour de Nontron » ...)
- ✿ Assistance aux personnes venues consulter internet sur l'ordinateur mis à disposition au bureau de Piègut (service gratuit) et sur le site internet de la SNCF au bureau de Nontron
- ✿ Accompagnement de groupes

III/ FREQUENTATION TOURISTIQUE :

BIT Nontron : 9016 visiteurs en 2018 jusqu'au 12/12/18 (14491 en 2017)
78,43% de la clientèle est **Française**.

Parmi les **21,57%** restant, on note pour la clientèle étrangère une majorité de **Britanniques 9,77%** (8,18% en 2017), puis **Hollandais 4,41%** (9,83% en 2017), puis **Belges 3,03%** (7,02% en 2017), puis **Allemands 1,24%** (0,82% en 2017) et enfin **Espagnols 1,36%** (1,27% en 2017).

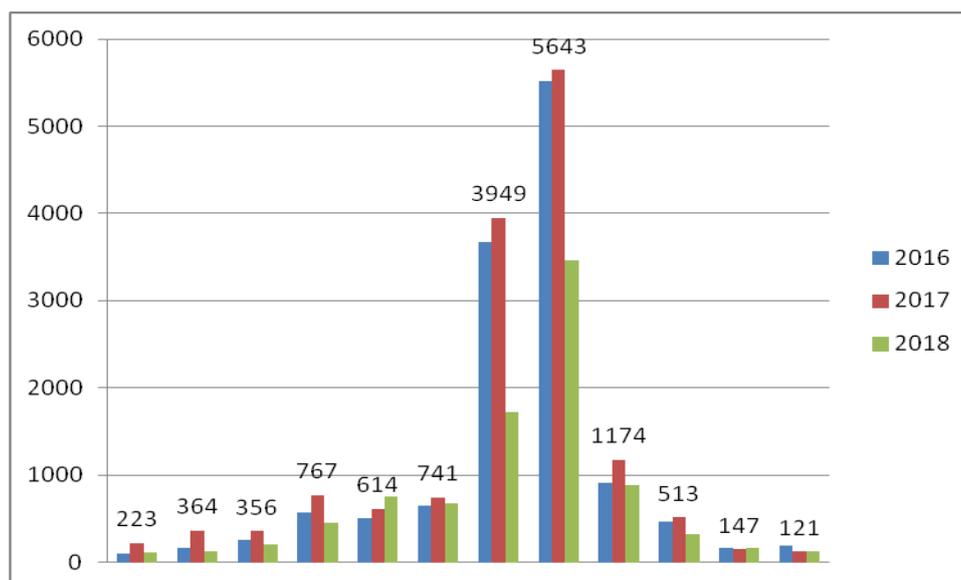
23 autres nationalités sont entrées demander des renseignements à l'OTI dont les 5 premières sont **Réunionnaises, Italiennes, Turques, Suisses et Polonaises**.

Téléphone (appel reçus) : 1203 (1820 en 2017)

Mails : 3021 (4741 en 2017)

Courriers (départ) : 211

Courriers (reçus) : 114 (146 en 2017)

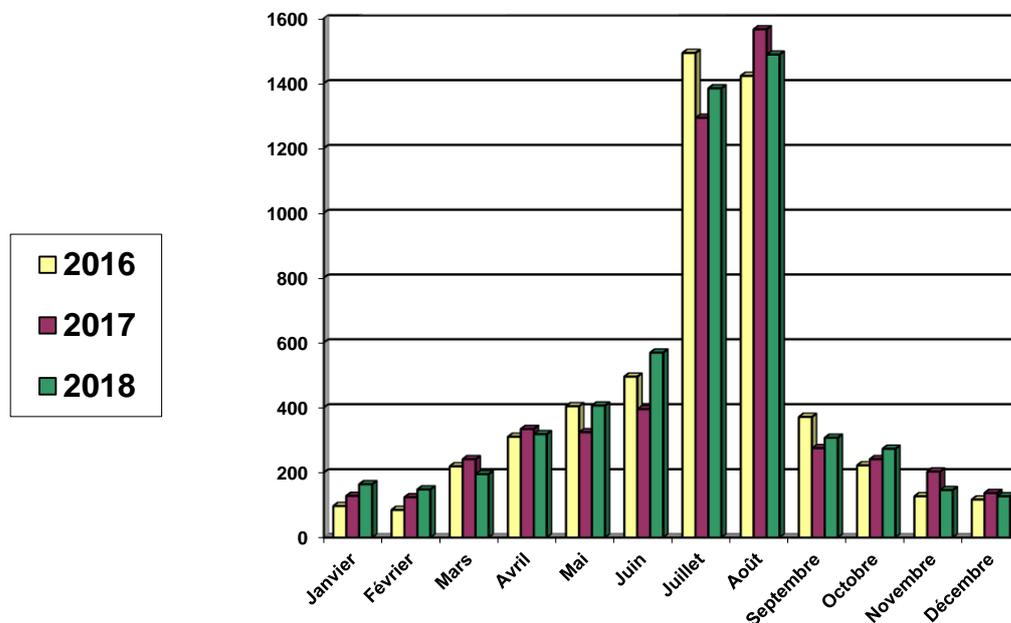


BIT Piégut : 5527 visiteurs en 2018 (5565 en 2017, 5428 en 2016)

71,76% de la clientèle est **Française**.

Concernant la clientèle étrangère, **19,2% est Britannique** (22,58% en 2017), **5,05% vient des Pays-Bas** (6,55% en 2017), **2,3% de Belgique** (2,75% en 2017), **0,63% d'Allemagne** (0,95% en 2017), **0,1% d'Espagne** et

0,96% d'autres nationalités (Australie, Suisse, Canada, Russie, Etats-Unis, Cameroun, Italie, Suède, Hongrie, Afrique du Sud, Brésil, Roumanie, Portugal) (0,88% en 2017).



Téléphone (appels reçus) : 798 (769 en 2017, 853 en 2016)

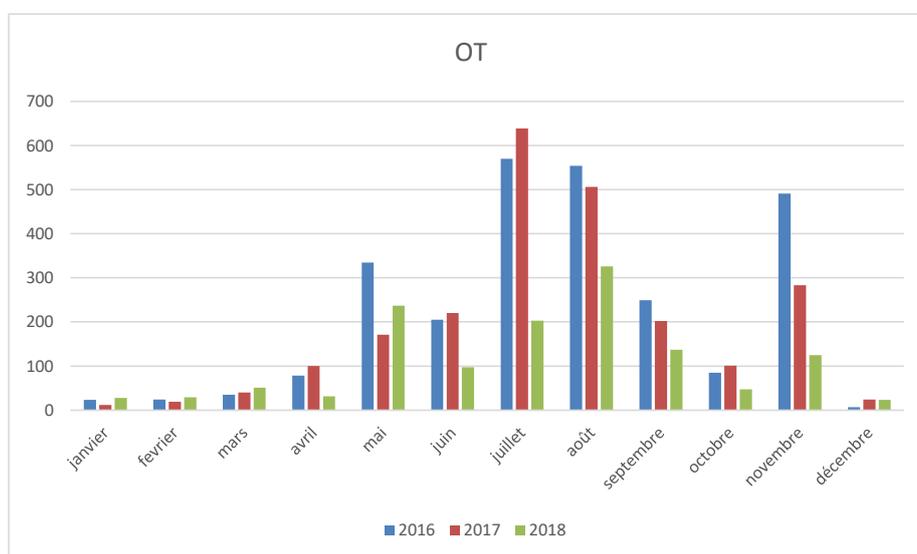
Mails : 1311 (1040 en 2017, 936 en 2016)

Courriers (reçus) : 108 (153 en 2017, 125 en 2016)

Courriers (départ) : 351 en 2017 (454 en 2016, 832 en 2015)

BIT Varaignes : 1395 visiteurs en 2018 (2317 en 2017 et 2656 en 2016)

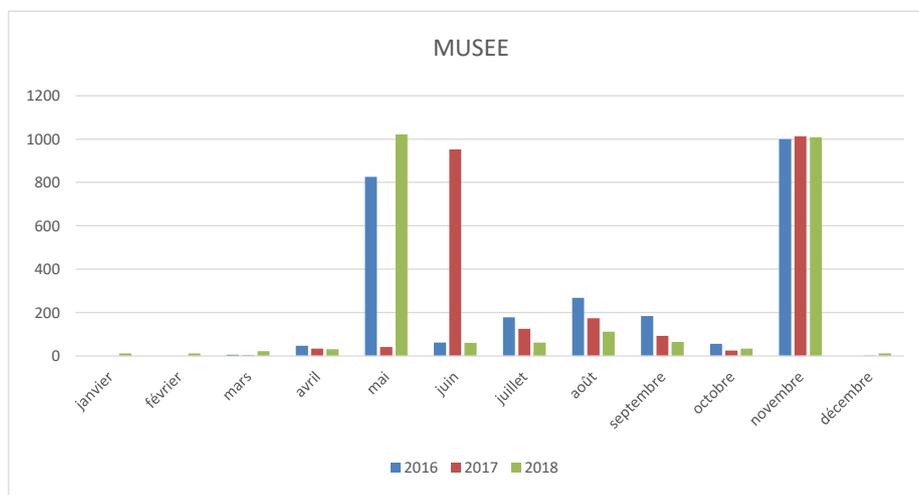
84,6% de la clientèle **française**, **8,8% est britannique**, **2% vient des Pays-Bas**, **3,2% de Belgique**, **0,9% d'Allemagne**, **0,07 d'Italie** et **0,1% d'Espagne**.



BIT Saint-Pardoux-la-Rivière : 416 visiteurs (53 demi-journées soit 7,85 personnes/jour) (142 visiteurs 19 demi-journées soit 7,5 personnes/jour en 2017)

TOTAL : 15 938 visiteurs au total dans les 4 bureaux

Musée des Tisserands et de la Charentaise à Varaignes : 2448 personnes en 2018 (2459 en 2017 et 2625 en 2016)



IV/ ACCUEIL HORS LES MURS :

🌸 Week-end de la **Fête du Couteau** les 4 et 5 août à **Nontron** :

100 personnes sont entrées à OT le samedi

125 personnes sont entrées à OT le dimanche

225 personnes sont entrées à l'OT sur les deux jours (340 en 2017).

L'OT était présent sur un stand, avec le PNR Périgord-Limousin, à l'entrée du plateau coutelier rue de Verdun.

176 personnes se sont présentées le samedi au stand

256 personnes se sont présentées le dimanche au stand

432 personnes se sont présentées au stand sur les deux jours

🌸 Le mercredi matin sur le **marché de Piègut** en juillet et août : stand tenu par Emmanuelle Brot

V/ ANIMATIONS :

De l'Office de Tourisme :

🌸 **Visites de ville les mercredis, 2€** : 32 personnes (40 en 2017)

mardis 0 personne

vendredis 1 personne

🌸 **Visites de ville (groupes)** : 3 groupes (71 personnes)

🌸 **Visites de l'atelier-musée des tisserands et de la Charentaise :**
2448 personnes en 2018 (2459 en 2017 et 2625 en 2016)

🌸 **Programme de « l'Été Actif en Périgord Nontronnais » :**

Activités sportives de pleine nature organisées en partenariat avec le CD24 et la Communauté de communes du Périgord Nontronnais. Au programme : tir à l'arc, paddle, spéléologie, équitation ...

Les activités proposées sont à prix réduits. Le règlement se faisait directement auprès des prestataires.

Les BIT de Nontron et Piègut étaient chargés d'organiser le programme et de prendre les inscriptions.

De l'Association :



🌸 **RAPENODI** (RAndonnée PEdestre NOcturne DINatoire)
02/06/18 à Varaignes, avec l'aide de bénévoles de la commune de Varaignes et les habitués de cette manifestation.

344 participants.

🌸 **Foire aux cadeaux** 18/11/18 à Piègut-Pluviers

49 exposants et environ 700 visiteurs.

Manifestation organisée en parallèle avec la bourse au vélo du Cycloclub.



🌸 **Soirée brochettes** 27/01/18 à Varaignes

Reconduite en 2019

VI/ VENTE AU LOCAL :

Total des recettes à Nontron : 4340,30€ (3648,80€ en 2017)

- ❖ Cotisations hébergeurs (50€) : 55 soit 2750€ (44 soit 2200€)
- ❖ Cartes membres actifs (35€) : 6 soit 210€ (12 soit 420€)
- ❖ Sentiers de randonnées Pays Nontronnais (2,50€) : 139 soit 347,50€ (225 soit 562,50€)
- ❖ Sentiers de randonnée Pays de ST Pardoux (2,30€) : 76 soit 174,80€ (63 soit 144,90€)
- ❖ Sentiers de randonnée Pays de Piègut (2,50) : 151 soit 377,50€
- ❖ Chamina sentiers de randonnée PNR Périgord-Limousin (15,50€) : 7 soit 108,50€ (7 soit 108,50€)
- ❖ A la Découverte de Nontron (5€) : 1 soit 5€ (1 soit 5€)
- ❖ Jeu de Piste à Nontron (2€) : 61 soit 122€ (17 soit 34€)
- ❖ Balade à vélo en Dordogne (1€) : 15 soit 15€ (8 soit 8€)
- ❖ Au fil des rues (1€) : 7 soit 7€ (10 soit 10€)
- ❖ Dordogne 101 sites et monuments (15€) : 1 soit 15€
- ❖ Visites commentées ville (2€) : 104 soit 208€

Total des ventes à Piègut : 1930,70€

- ❖ Cotisations hébergeurs : 1225€
- ❖ Sentiers PDIPR Piègut - Varaignes : 156 soit 390€
- ❖ Sentiers PDIPR Nontron : 22 soit 55€
- ❖ Sentiers PDIPR Saint-Pardoux : 8 soit 18,40€
- ❖ Circuits cyclo Dordogne : 11 soit 11€
- ❖ Cartes IGN (Piègut, Saint-Mathieu) : 3 soit 33€
- ❖ Cartes postales : 56 soit 22,40€
- ❖ Livres : 14 soit 130,90€
- ❖ Gobelets réutilisables : 39 soit 39€
- ❖ Sets de table : 4 soit 6€

Total des ventes à Varaignes : 209,80€

- ❖ Topo Guide Seuil Charente Périgord : 21 soit 31,30€
- ❖ Sentiers de Randonnée Piègut-Varaignes, St-Pardoux-la-Rivière, Nontron : 37,80€
- ❖ Porte-clés Dindons : 2 soit 8€
- ❖ Gobelets Dindons : 19 soit 19€
- ❖ Cartes postales : 227 soit 113,50€

Taxe de séjour 2018 : 21000€

VII / WIFI TERRITORIAL :

Rappel : c'est un système sécurisé, en conformité avec la loi, de bornes Wifi extérieures mises en réseau et réparties sur le territoire de la CCPVN.

Elles permettent aux touristes de se connecter à internet depuis leur smartphone ou leur tablette en Wifi et accéder aux informations dont ils ont besoin.

Pour se connecter, il suffit de sélectionner le réseau Wifi « PERIGORD_VERT » ou « WIFI PUBLIC ». Une fois sur le réseau, il faut entrer son adresse mail et cocher « J'accepte les conditions... » et si on le souhaite cocher de recevoir les informations touristiques.

Il faut ensuite aller dans sa boîte mail pour valider l'adresse mail renseignée dans le réseau Wifi. Le temps imparti pour cette dernière étape est de 15 min, passé ce délai l'utilisateur est déconnecté.

Après s'être connecté une première fois, l'utilisateur pourra se reconnecter automatiquement lorsqu'il sera à proximité d'une borne Wifi Territorial.

Portail d'accueil personnalisé à l'OTI



Le portail d'accueil a été personnalisé et fait apparaître le site internet de l'OTI afin d'accéder directement aux informations touristiques (agenda des manifestations, sites à visiter...).

26 bornes ont été installées sur le territoire de la CCPN depuis 2016

- Office de Tourisme, Mairie de Nontron, Centre aquatique/Centre de loisirs St Martial de Valette, Bourg de Saint-Saud-Lacoussière, Bourg de St-Front-la-Rivière, Lac des Nouailles à Nontron (côté Périgord Vert Aventures), Bourg d'Abjat-sur-Bandiât, Bourg de Javerlhac, Salle des fêtes de Champs-Romain, Bourg de Saint-Martial-de-Valette et Bourg de Milhac-de-Nontron, Bourg de Busserolles, Bourg de Champniers-et-Reilhac, Bourg de Connezac, Bourg de Haute-faye, Bourg du Bourdeix, Bourg de Lussas-et-Nontronneau, Office de Tourisme de Piègut et Varaignes, Bourg de Savignac-de-Nontron, Bourg de Saint-Estèphe, Bourg de Saint-Front-sur-Nizonne, La Paillote de Saint-Saud-Lacoussière, Saint-Barthélémy-de-Bussière, Soudat et Augignac

Ces bornes, ainsi connectées à un même réseau, permettront aussi à l'OT de dégager des statistiques précises : nombres de connexions ou de reconnexions sur chaque commune, les tranches horaires, les jours, les nationalités...

On compte **14 611 connexions sur l'année 2018** (7 789 en 2017)

Voir en annexe « Export de statistiques de votre manager Wifi sur la période du : 01/01/2018 au 30/11/2018 ».

Nombre de connexions du 01/01 au 31/12/18



INFORMATIONS SUR LE GRAPHIQUE

Ce graphique correspond au Nombre de connexions effectué par le(s) client(s).
Dans une même journée, un client peut ouvrir plusieurs sessions s'il se reconnecte à différents moments.

FOCUS SUR LE GRAPHIQUE

14611 connexions totales
26 hotspot(s) concerné(s)
10894 connexions automatiques
Soit 74.56 % de reconnexions automatiques

VIII/ SITES INTERNET – RESEAUX SOCIAUX :

SITES INTERNET :

Deux sites internet : www.tourisme-nontron.fr (bureau de Nontron) et www.perigordverttourisme.com (bureau de Piégut)

Les statistiques du site www.tourisme-nontron.fr ne sont pas accessibles pour le moment.

Ci-dessous, statistiques du site www.perigordverttourisme.com



Statistiques

Historique mensuel

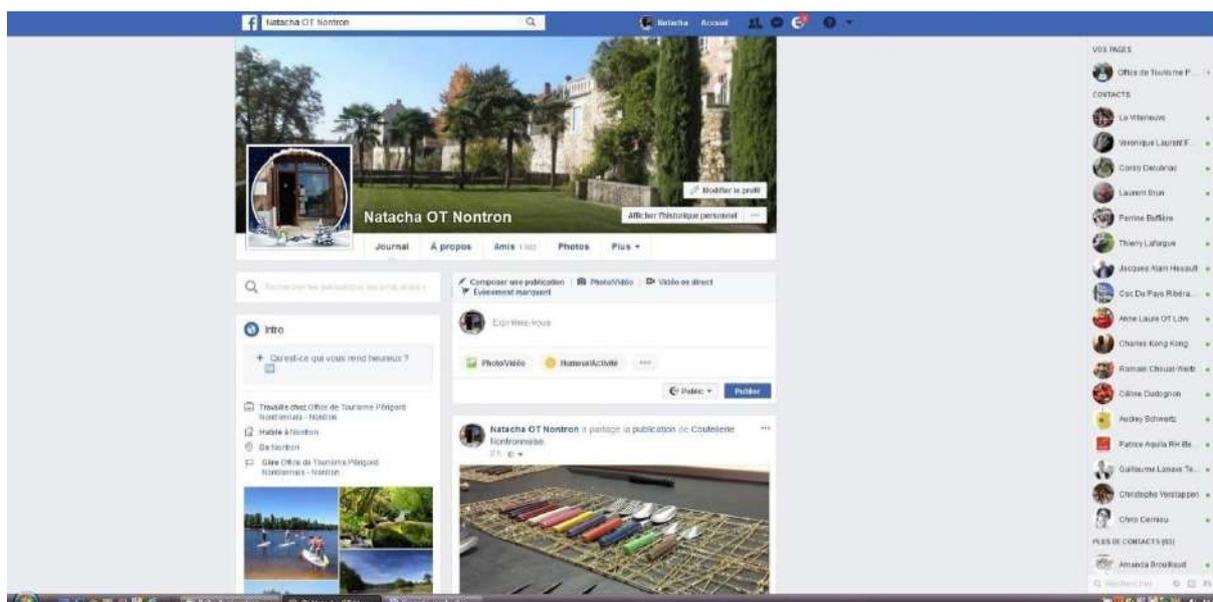


Mois	Visiteurs différents	Visites	Pages	Hits	Bande passante
Jan 2018	832	1 109	5 157	24 602	1.41 Go
Fév 2018	901	1 335	7 318	28 019	2.12 Go
Mar 2018	889	1 591	8 082	29 996	1.80 Go
Avr 2018	937	1 668	6 416	30 913	1.84 Go
Mai 2018	1 462	2 169	8 475	46 708	3.16 Go
Juin 2018	1 265	2 087	7 490	40 905	2.73 Go
Juil 2018	1 859	2 947	10 955	66 988	4.04 Go
Aoû 2018	2 022	3 153	10 438	64 284	4.00 Go
Sep 2018	1 066	2 836	6 733	29 805	1.72 Go
Oct 2018	1 239	3 321	7 047	26 597	1.41 Go
Nov 2018	1 206	3 332	6 951	24 705	1.39 Go
Déc 2018	1 093	3 322	7 249	23 069	1.59 Go
Total	14 771	28 870	92 311	436 591	27.22 Go

Nombre de visites : 28 870 en 2018, 17 717 en 2017, 19 018 en 2016

FACEBOOK :

Page « Natacha OT Nontron » : 2400 « amis » (1982 en 2017)



- Page « Office de Tourisme Périgord Nontronnais – Nontron » : 1395 mentions « j'aime » (1021 en 2017) et 1458 « abonnés »

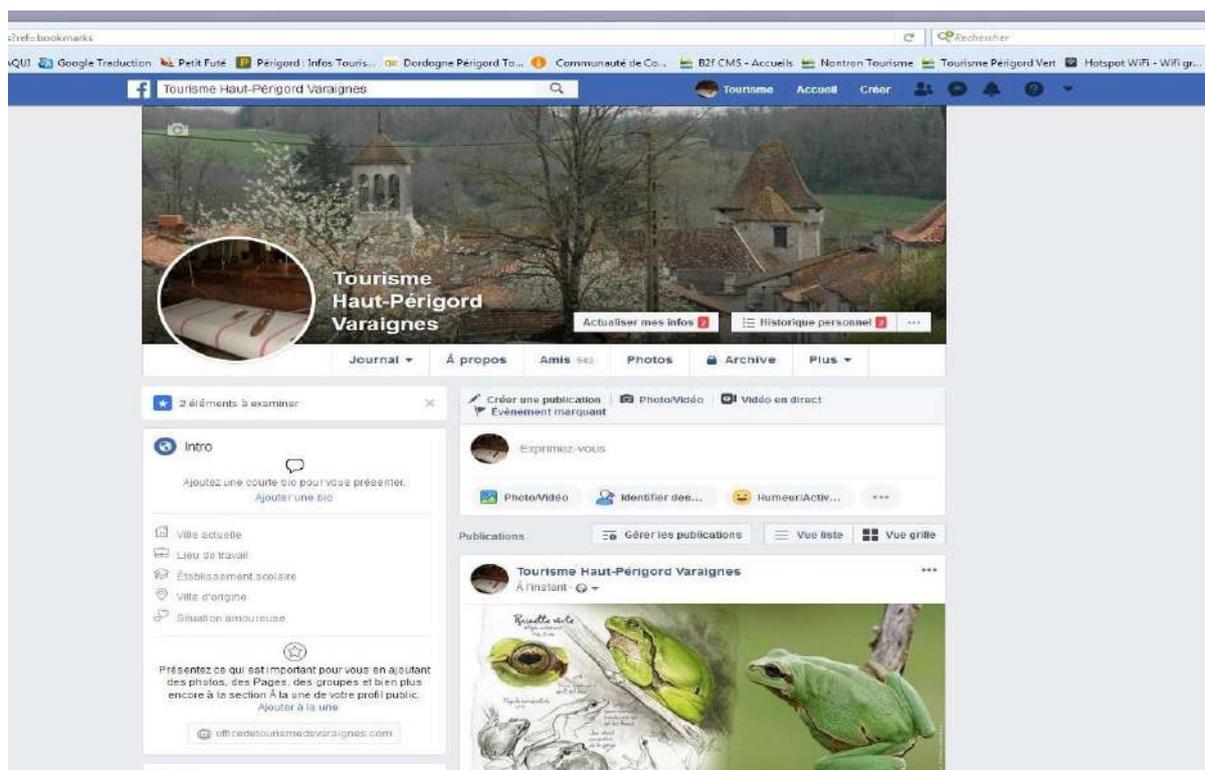


PIEGUT :

- Page « Office de Tourisme Périgord Nontronnais – Piégut » : 968 abonnés, 919 mentions « j'aime »



VARAIGNES :



Publications des animations du territoire et de partages de publications affichées par les partenaires/prestataires/socio-pros, ou « amis » de la page (assos, comités des fêtes, élus)

Les pages sont mises à jour quotidiennement et les réponses aux messages reçus via Messenger sont faites rapidement.

IX/ PROJETS POUR 2019

- 📌 Guide touristique en Périgord Nontronnais finalisé
- 📌 Mise à jour site internet www.tourisme-nontron.fr
- 📌 Mise en place du parcours Terra Aventura à Piègut (lancement de la saison 2019, le 15 juin)
- 📌 Création de plans de ville (Nontron et Piègut) et carte touristique du Périgord Nontronnais
- 📌 Participation aux COTECH « Services aux usagers » et « Marketing » Flow Vélo
- 📌 Création de circuits à thèmes : itinéraire du tacot, rochers et légendes, circuits pour vélos électriques

COLLECTIVITE :

Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) du Périgord Nontronnais

Siège social : 22 rue Carnot - 24300 NONTRON

Tél : 05.53.60.80.40

Courriel : cias-nontron@orange.fr

Antenne de Piégut : rue André Masfrand – 24360 PIEGUT PLUVIERS

Tél : 05.53.56.55.90

Courriel : cias.hp@orange.fr

Le territoire d'intervention est celui de la Communauté de Communes du Périgord Nontronnais (CCPN), composé de 28 communes. Avec une densité de population moyenne de 23,2 habitants au km², hors commune de Nontron (contre 46 hab/km² au niveau départemental), l'habitat est de type rural dispersé, qui pose le problème de proximité du service rendu. De plus, le vieillissement de la population constitue un phénomène démographique majeur sur le territoire, puisque presque la moitié de la population est retraitée.

Le service d'aide à domicile est divisé en 3 secteurs d'intervention : Nontron, Piégut et St Pardoux. Le siège, situé à Nontron, accueille les services administratifs et le personnel d'encadrement des secteurs de Nontron et St Pardoux. Une permanence est assurée le jeudi matin à St Pardoux la Rivière, et un mardi par mois à St Saud Lacoussière, par les référentes de ce secteur. Une antenne est installée à Piégut Pluviers, qui accueille les référentes de ce secteur.

Rouge: Secteur PIEGUT
Jaune: Secteur NONTRON
Violet: secteur ST PARDOUX LA RIVIERE



Le CIAS du Périgord Nontronnais gère un Service d'Action Sociale et un Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD).

Agréments du SAAD au 1^{er} janvier 2017 :

- Agrément N° SAP262406580 délivré par la Préfecture de la Dordogne
- Autorisation n° 17-001 délivrée par le Conseil Départemental de la Dordogne (CD 24)

Accueil administratif – horaires d'ouverture :

Accueil du public du lundi au vendredi :

Nontron : de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h

Piégut : de 9 h à 16 h 30

Une astreinte administrative est organisée en dehors des heures d'ouverture des bureaux.

Interventions du service d'aide à domicile :

Les interventions à domicile sont organisées 7 jours sur 7, entre 7 h 30 et 20 h, étant précisé que les week-end et jours fériés, le SAAD assure uniquement les prestations d'aide à la personne.

Fédération :

Le CIAS du Périgord Nontronnais est adhérent aux Unions Nationale et Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale (UNCCAS et UDCCAS).

ORGANISATION :

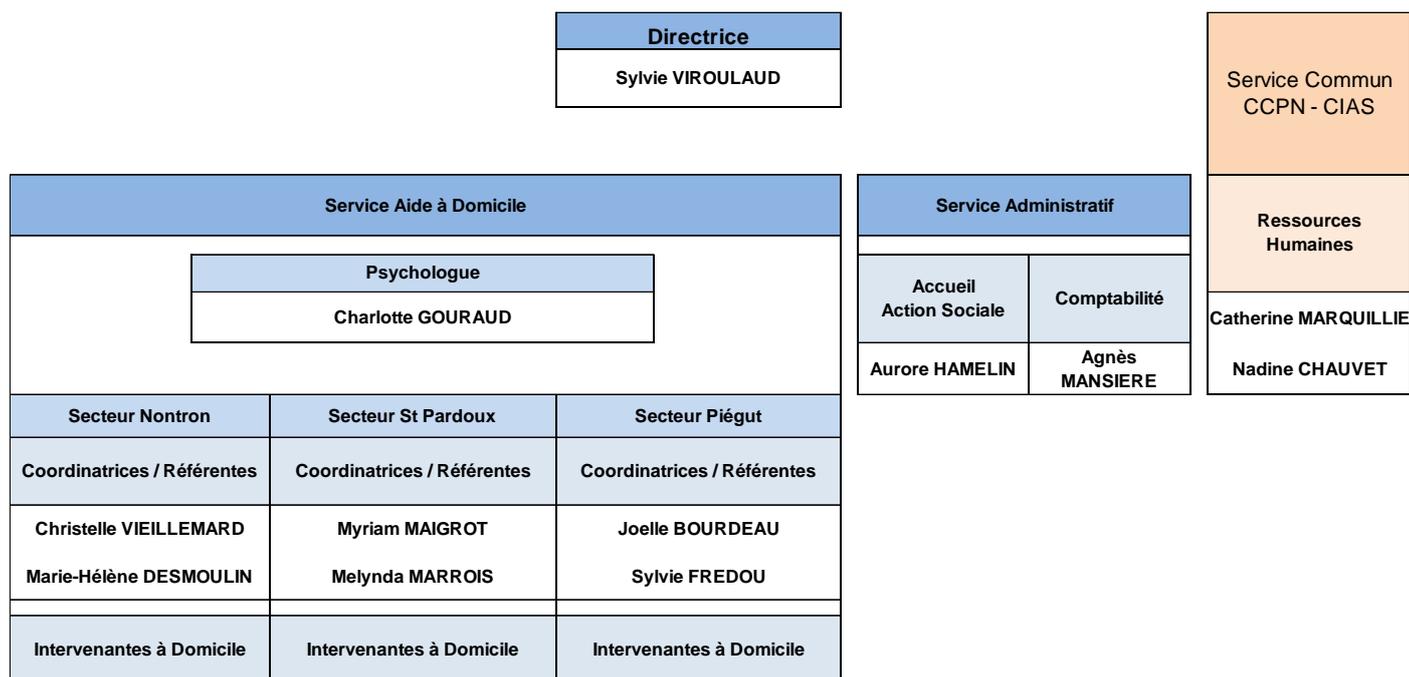
Conseil d'Administration :

Président : RESTOIN Marcel	
Membres élus	Membres nommés
LALISOU René	MALLET Patricia
LASTERE Guy	ALLAFORT Christine
VILLETTE Pascale	LECOURT Christine
PORTE Jean-Pierre	LAGARDE Sylvette
BELLY Mauricette	FOUGERON Nathalie
VILLECHALANE Jean-Pierre	GLENISSON Valérie
COMBEAU Maurice	MARTIAL Florence
NEVERS Juliette	BONNEROT Michèle
DELAGE Christiane	ROCHARD Jeanne
CARABIN Erwan	ROCHER Maryse
BERNARD Francine	LAFORGE Jean-Marie

Mr LALISOU René est le Vice-président délégué du CIAS.

Organigramme :

Au 1^{er} septembre 2018, un service commun des ressources humaines (RH) a été créé entre le CIAS et la CCPN.



LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

LES ACTIVITES PROPOSEES :

Le CIAS du Périgord Nontronnais propose trois services sur le territoire :

Un service d'action sociale générale :

Ce service consiste à aider les personnes dans l'étude et la constitution des dossiers à caractère social. Il comprend une commission d'aide à la population pour l'attribution de secours.

Nos services sont en contact permanent avec les services sociaux du département tels que : Pôle emploi, Sécurité Sociale, Caisse d'Allocations Familiales, Centre Médico-Social, Conseil Départemental, auprès des organismes tels que E.D.F., Télécom, Centre des Impôts, caisse de retraite, et des Associations comme la Maïa, Ma commune ma santé, etc.

Un service prestataire d'aide et d'accompagnement à domicile (SAAD) :

Le but essentiel du SAAD est d'accompagner les usagers dans leur vie quotidienne afin de vivre le plus longtemps possible dans leur lieu d'habitation.

Il est du rôle de chacun des intervenants d'essayer d'offrir un soutien à domicile optimal et adapté aux attentes et aux besoins des personnes accompagnées.

Ce service comprend deux catégories de personnel :

- L'Aide à Domicile qui accompagne à l'entretien du lieu de vie et à maintenir le lien social.
- L'Auxiliaire de Vie qui intervient de façon soutenue auprès des personnes les plus dépendantes (titulaire d'un titre ou diplôme, ayant reçu une formation qualifiante, ou ayant une expérience de plus de 3 ans dans le métier) dans l'accomplissement des gestes essentiels de la vie quotidienne.

Un service mandataire :

La personne aidée reste employeur, mais le CIAS lui propose du personnel et la décharge de toutes les démarches administratives. Il ne reste que 2 employeurs concernés par ce service en 2018.

LES BENEFICIAIRES DU SAAD :

Le service d'aide à domicile est intervenu auprès de 831 bénéficiaires au cours de l'année 2018, contre 886 bénéficiaires en 2017 (soit une baisse d'environ 6%).

Nombre de bénéficiaires par tranche d'âge :

Tranche d'âge	Hommes	Femmes	Total
Moins de 60 ans	21	24	45
De 60 à 70 ans	19	32	51
De 71 à 75 ans	20	38	58
De 76 à 80 ans	26	43	69
De 81 à 90 ans	118	267	385
De 91 à 100 ans	61	149	210
Plus de 100 ans		3	3
Age non renseigné	3	7	10
Total	268	563	831

Le service d'aide à domicile intervient principalement auprès de personnes très âgées, près de 72 % des bénéficiaires étant âgés de plus de 80 ans (ce taux était de 67 % en 2017).

Les personnes aidées sont majoritairement des femmes, à 67,7 %.

Répartition par situation familiale :

Situation familiale	Nombre bénéficiaires	Nombre accords	Nombre d'heures
Célibataire	60	113	6 940,50
Concubin(e)	5	10	463,00
Divorcé(e)	19	37	3035,25
Inconnue	84	142	9778,00
Marié(e)	325	631	40972,25
Pacsé(e)	2	2	65,50
Séparé(e)	4	7	572,75
Veuf(ve)	332	717	52136,50
Totaux	831	1 659	113963,75

Les personnes vivant seules à leur domicile représentent la moitié des bénéficiaires du service, pour un nombre d'heures à hauteur de 55 % de l'activité totale.

Répartition par secteur :

Secteur	Nombre bénéficiaires	Nombre accords	Nombre heures
Secteur de Piégut	300	650	39 558,75
Secteur de St Pardoux	205	368	31 313,00
Secteur de Nontron	326	641	43 092,00
TOTAUX	831	1 659	113 963,75

Répartition par commune :

Commune	Nombre d'habitants	Nombre de bénéficiaires
ABJAT SUR BANDIAT	636	21
AUGIGNAC	837	45
BUSSEROLLES	519	25
BUSSIÈRE BADIL	402	13
CHAMPNIERS REILHAC	483	23
CHAMPS ROMAIN	309	13
CONNÉZAC	78	5
ÉTOUARS	152	5
HAUTEFAYE	131	6
JAVERLHAC ET LA CHAPELLE	881	31
LE BOURDEIX	238	12
LUSSAS ET NONTRONNEAU	321	19
MILHAC DE NONTRON	543	28
NONTRON	3 252	167
PIEGUT PLUVIERS	1 224	97
SAVIGNAC DE NONTRON	190	7
SCEAU ST ANGEL	123	5
SOUDAT	92	6
ST BARTHELEMY DE BUSSIÈRE	219	12
ST ESTEPHE	632	42
ST FRONT LA RIVIERE	541	27
ST FRONT SUR NIZONNE	159	10
ST MARTIAL DE VALETTE	816	31
ST MARTIN LE PIN	289	13
ST PARDOUX LA RIVIERE	1 205	85
ST SAUD LACOUSSIÈRE	857	51
TEYJAT	281	11
VARAIGNES	429	21
Total	15 839	831

Répartition par tranches d'heures :

Tranches d'heures	Nombre de bénéficiaires	%
Moins de 4 heures	244	29,36
Entre 4 heures et 9 heures	252	30,32
Entre 10 heures et 16 heures	172	20,70
Entre 17 heures et 19 heures	31	3,73
Entre 20 heures et 29 heures	75	9,03
Entre 30 heures et 39 heures	29	3,49
Entre 40 heures et 49 heures	19	2,29
Entre 50 heures et 59 heures	4	0,48
Entre 60 heures et 69 heures	3	0,36
Entre 70 heures et 100 heures	1	0,12
Plus de 101 heures	1	0,12
TOTAL	831	100,00

Plus de la moitié des bénéficiaires (59,69 %) est dans la tranche de moins de 10 heures de prise en charge mensuelle, alors que 6,85 % bénéficient de plus de 30 heures.

Mouvement de bénéficiaires :

Entrées :

Le nombre de nouveaux bénéficiaires au cours de l'année s'élève à 169 dossiers, ce qui représente **7 998,75** heures.

Sorties :

Motif de sortie	Hommes	Femmes	Total
Arrêt par le bénéficiaire	3	14	17
Changement d'adresse		1	1
Décès	35	34	69
Départ en maison de retraite	16	34	50
Fin de prise en charge	15	43	58
Hospitalisation		3	3
Non renseigné	1		1
TOTAUX	70	129	199

Le nombre de dossiers arrêtés en cours d'année est plus élevé qu'en 2017 de près de 35%, soit 199 dossiers en 2018 au lieu de 148 au cours de l'année 2017.

Près de 60% des motifs de sortie sont le décès ou le départ du bénéficiaire en maison de retraite, soit 43 personnes de plus qu'en 2017.

Les fins de prises en charge représentent près de 30 % des motifs de sortie. Il s'agit essentiellement de prises en charge ponctuelles accordées par les mutuelles ou les aides au retour au domicile après hospitalisation.

LES RESSOURCES HUMAINES

LE PERSONNEL :

Service Action Sociale :

Le Service Action Sociale a employé une personne au grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe à temps complet jusqu'au 31 août 2018. Cet agent a rejoint le service commun RH au 1^{er} septembre 2018.

Le service est alors assuré par l'agent d'accueil à raison de 30% de son temps de travail.

Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD)

- Personnel administratif

Au 1^{er} janvier 2018, le personnel administratif comprend 10 personnes, dont 8 à temps complet, 2 personnes à temps non-complet. Au cours de l'année, 1 agent a travaillé à temps partiel thérapeutique pendant 11,5 mois et la responsable des ressources humaines a rejoint le service commun RH au 1^{er} septembre 2018.

- Personnel d'intervention

Le SAAD a employé 88 intervenants à domicile à titre permanent au cours de l'année 2018, 27 personnes en contrat de remplacement à durée déterminée, 1 personne en contrat d'apprentissage et 1 personne en emploi d'avenir.

En 2018, les mouvements de personnel se décomposent comme suit :

- 7 départs en retraite,
- 7 agents en disponibilité, dont 1 agent licencié pour invalidité au terme de la disponibilité pour raisons de santé,
- 6 stagiairisations.

TABLEAU DES EFFECTIFS AU 01/10/2018

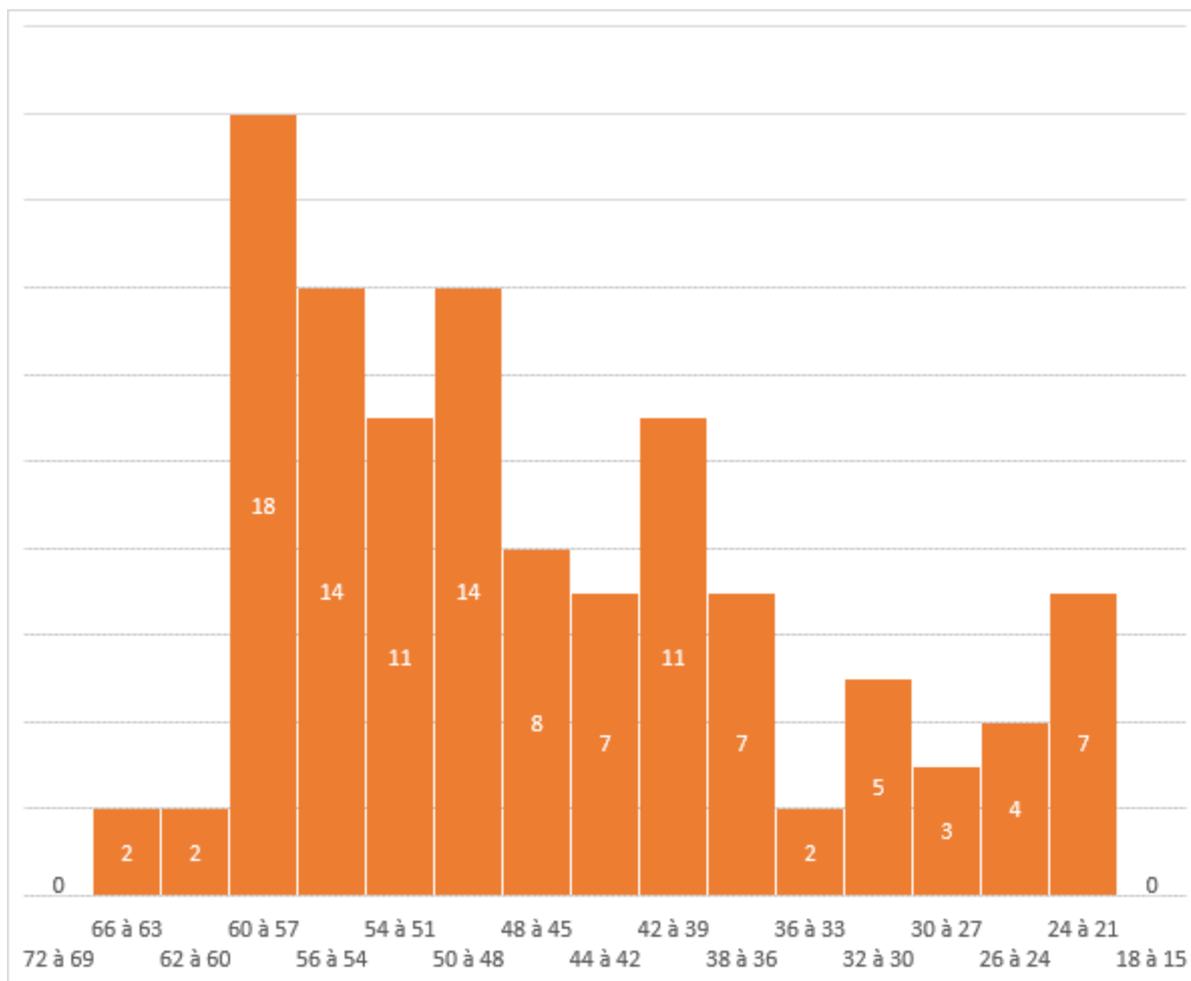
CADRE D'EMPLOI	GRADE	FONCTION	DUREE HEBDO	NOMBRE POSTES
REDACTEUR TERRITORIAL	Rédacteur Principal de 1ère classe	Directeur	35	1
	Rédacteur Principal de 2ème classe	Administrative	35	1
ADJOINT ADMINISTRATIF	Adjoint administratif principal de 2e classe	Administrative	35	3
		Administrative	30	1
	Adjoint administratif	Administrative	35	3
PSYCHOLOGUE	Psychologue	Psychologue	0,35	1
AGENT SOCIAL	Agent social Principal de 1e classe	AD/AVS	35	3
		AD/AVS	33	1
		AD/AVS	27	2
		AD/AVS	30	1
		AD/AVS	35	7
		AD/AVS	33	1
		AD/AVS	32	2
		AD/AVS	31	1
		AD/AVS	30	3
		AD/AVS	28	4
	Agent social Principal de 2e classe	AD/AVS	27	18
		AD/AVS	25	1
		AD/AVS	16	1
		AD/AVS	35	4
		AD/AVS	30	2
		AD/AVS	27	3
		AD/AVS	20	1
		AD/AVS	35	1
		AD/AVS	31	1
		AD/AVS	30	3
	Agent social de 1e classe	AD/AVS	28	1
		AD/AVS	27	19
		AD/AVS	25	3
		AD/AVS	24,50	1
		AD/AVS	24	1
		AD/AVS	20	2
		AD/AVS	16	2
Agent social	AD/AVS	16	2	

Répartition des agents selon le statut :

PERSONNEL PERMANENT	Service administratif		Intervenants à domicile	
	Nombre agents	ETP	Nombre agents	ETP
Disponibilité			7,00	6,00
Retraités			7,00	4,71
Contrat apprentissage			1,00	1,00
Contrats aidés			1,00	1,00
Stagiaires			6,00	4,63
Titulaires	10,00	9,86	68,00	55,84
Contrats à durée déterminée	1,00	0,03		
TOTAL	11,00	9,89	90,00	73,18
CDD DE REMPLACEMENT				
CDD de - 3 mois	1,00	1,00	5,00	3,54
CDD de 3 à 6 mois			8,00	5,19
CDD de + 6 mois			22,00	15,90
TOTAL			27,00	19,18

La politique de titularisation du personnel continue puisque 74 agents en position d'activité sont stagiaires ou titulaires, représentant 60,47 équivalent temps plein.

Répartition des agents par tranche d'âges :



Age moyen au 31/12/2018

Adjoints administratifs

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
Adjoint administratif	48 ans	2,00	2,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	45 ans	3,00	2.86
Adjoint administratif ppal 2° cl	44 ans	2,00	2,00

Agents Sociaux Territoriaux

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
Agent social	48 ans	31,00	23.32
Agent social ppal 1° classe	52 ans	6,00	5.57
Agent social ppal 2° classe	50 ans	42,00	35.24

Hors corps/cadre d'emplois

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
Agent sans Grade	38 ans	27,00	19.18

Rédacteurs territoriaux

Grade	Moyenne	Nombre	ETP
Rédacteur principal 1° cl.	53 ans	1,00	1,00
Rédacteur principal 2° cl.	57 ans	1,00	1,00

Age moyen de la collectivité : 47 ans

L'ABSENTEISME :

ARRETS DE TRAVAIL	NOMBRE DE JOURS		TOTAL 2018	Pour mémoire 2017	Différence
	Personnel administratif	Personnel d'intervention			
Maladie ordinaire - 8 jours	5	208	213	138	75
Maladie ordinaire 8 jours et +		505	505	467	38
Maladie ordinaire + 30 jours		2 011	2 011	1 508	503
S.total	5	2 724	2 729	2 113	616
Longue ou grave maladie		2 406	2 406	2 322	84
Accident travail et Maladie pro	171	319	490	904	- 414
Maternité		306	306	59	247
TOTAL	176	5 755	5 931	5 398	533

Le taux d'absentéisme représente 13,08 % du temps de travail.

Les congés de maladie ordinaire de plus de 30 jours et les maladies de longue durée ont été les plus nombreux en 2018. Il faut toutefois noter une diminution des accidents du travail et/ou maladies professionnelles par rapport à 2017.

Parmi le personnel administratif, un arrêt de travail pour maladie professionnelle pendant 5,5 mois a donné lieu à un contrat de remplacement de 2,5 mois. De plus, un agent a bénéficié d'un temps partiel pour raison de santé pendant 11,5 mois.

L'absentéisme du personnel a un impact très important :

- au niveau de l'organisation du travail, afin d'assurer le service par le remplacement du personnel d'intervention en arrêt (mise en place de tutorat, gestion des plannings de remplacement, communication des modifications aux bénéficiaires, etc.).
- au niveau financier, le coût est estimé à 150 397,51 € pour l'année 2018. Ce montant comprend le maintien de salaire de l'agent en arrêt, déduction faite des indemnités journalières perçues.

Mesures prises pour lutter contre l'absentéisme :

Les séances d'ostéopathie organisées en 2016 et 2017 n'ont pas été reconduites en 2018, compte tenu de la restriction budgétaire demandée par l'autorité de tarification du Conseil Départemental de la Dordogne.

- Risques psychosociaux :

Des groupes d'échanges de parole sont organisés, à raison de 1,5 heure par mois pour chaque agent qui souhaite en faire partie. Ces groupes sont animés par une psychologue employée par le SAAD.

- Engagement dans le programme aidants, aidés, une qualité de vie à préserver :

Conformément à la signature du CPOM (contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens) avec le Conseil Départemental de la Dordogne, le SAAD s'est engagé dans le programme porté par la CARSAT Aquitaine en fin d'année 2018.

- Meilleure gestion des emplois :

L'harmonisation des pratiques entre les secteurs s'est poursuivie en 2018, par l'organisation de réunions des responsables de secteur, des séances d'information de l'ensemble du personnel, des réunions de coordination des interventions pour un même bénéficiaire.

La politique de recrutement des nouveaux salariés s'est accentuée, par la gestion anticipée des besoins et le développement des stages d'immersion (en partenariat avec le Pôle Emploi ou la MFR) et le tutorat.

L'EVOLUTION DES CARRIERES :

Avancements d'échelon :

Au cours de l'année 2018, 30 agents du SAAD ont bénéficié d'un avancement d'échelon, soit 8 agents du personnel administratif et 22 agents du personnel d'intervention.

Avancements de grade :

Au cours de l'année 2018, 6 agents du SAAD ont bénéficié d'un avancement de grade :

- 1 agent au grade de rédacteur remplissant les conditions d'avancement au grade de rédacteur principal de 2^{ème} classe au 01/08/2018.
- 4 agents au grade d'agent social principal de 2^e classe remplissant les conditions d'avancement au grade d'agent social principal de 1^e classe, au 01/07/2018.
- 1 agent au grade d'agent social remplissant les conditions d'avancement au grade d'agent social principal de 2^e classe, au 01/10/2018.

Agents contractuels :

Le Conseil d'Administration a décidé une évolution de la rémunération des agents contractuels, sur la base du traitement indiciaire correspondant au cadre d'emploi, au vu des résultats d'une évaluation professionnelle triennale.

Modification du temps de travail :

Une modification du temps de travail a été accordée à une responsable de secteur, soit l'augmentation du temps de travail d'un emploi d'adjoint administratif territorial principal de 2^{ème} classe, dont la durée de travail hebdomadaire est passée de 24,5 heures à 35 heures au 01/05/2018.

LES COMPETENCES :

Les diplômes :

Diplôme Intervenants	Nombre de personnes
DEAVS	12
CAFAD	3
BEP ou BP (services à la personne)	8
Titre Employé polyvalent	3
Autre diplôme (aide soignante, infirmière)	1

Les formations continues :

Organisme	Formation	Service	durée en heures	durée en jours	nombre agents
ATD	Sensibilisation au RGPD	administratif	3	0,5	1
ATD	Paie Pasrau	administratif	6	1	1
CARSAT	FDSAP - Dirigeant secteur sanitaire et social	administratif	7	1	1
CCPN	Sensibilisation à la manipulation des extincteurs	administratif	2	0,5	10
UDCCAS	Groupe d'analyse des pratiques professionnelles	administratif	2	6	2
	Total	administratif	20	9	15
CNFPT	Formation d'intégration	intervenants à domicile	30	5	1
CNFPT	Sensibilisation aux maladies neurodégénératives	intervenants à domicile	18	3	2
CNFPT	Les besoins d'hygiène et de bien-être auprès des personnes en perte d'autonomie	intervenants à domicile	12	2	3
CNFPT	La connaissance du vieillissement	intervenants à domicile	12	2	5
CNFPT	La communication et le travail en équipe à domicile	intervenants à domicile	12	2	4
CNFPT	Professionalisation des aides à domicile	intervenants à domicile	72	12	4
CNFPT	L'accompagnement de fin de vie	intervenants à domicile	18	3	3
CFP Champcevinel	Module tuteur "maître d'apprentissage"	intervenants à domicile	7	5	1
CH Nontron	Ergonomie	intervenants à domicile	3	0,5	31
	Total	intervenants à domicile	184	34,5	54
TOTAL 2018			204	43,5	69

Le CIAS adhère au Plan de Formation Mutualisé du Périgord Vert élaboré par le CNFPT de la Dordogne. Au cours de l'année 2018, le règlement de formation a été mis à jour, validé par le Conseil d'Administration et remis à l'ensemble des agents à l'occasion d'une réunion de présentation.

La formation du personnel d'intervention est en augmentation par rapport à 2017, avec une reprise des séances de professionnalisation des aides à domicile (CNFPT) et de la formation en ergonomie dispensée par le Centre Hospitalier de Nontron.

Il faut également noter qu'un seul agent a suivi la formation d'intégration, alors que 6 agents ont été stagiaires en 2018, en raison d'un manque de place au CNFPT. La formation des autres agents est programmée au cours du premier semestre 2019.

Le recrutement après une période d'immersion :

Des périodes de mise en situation en milieu professionnel ont permis de recruter 7 personnes. La découverte du métier ou de l'organisation du service, par le biais de l'immersion auprès des personnels du SAAD, permet de s'assurer de l'intérêt et des compétences du stagiaire accueilli.

Organisme	Nombre de stagiaires	Nombre de recrutement
Lycée Professionnel	5	
Pôle Emploi	10	5
Mission Locale	2	1
MFR	9	1
Total	26	7

L'ancienneté des agents :

Service	Moins de 3 ans	3 à 6 ans	7 à 10 ans	Plus de 10 ans	Total
Administratif	0	2	1	7	10
Intervenants	32	16	5	51	104
Total	32	18	6	58	114
%	28,07	15,79	5,26	50,88	

Plus de la moitié du personnel est présent dans le service depuis plus de 10 ans, ce qui confère un certain niveau de compétence. Toutefois, le nombre de contrats à durée déterminée est en augmentation de 33 % par rapport à 2017, compte tenu des nombreux arrêts de travail du personnel permanent et des départs en retraite en cours d'année.

Les entretiens annuels d'évaluation :

Les entretiens annuels d'évaluation du personnel sont effectués par le supérieur hiérarchique direct, selon l'organigramme mis en place, à partir du mois de décembre et sur une durée moyenne de un mois.

Les comptes rendus d'entretien permettent l'actualisation des fiches de poste, du plan de formation, le calcul individuel du RIFSEEP, les perspectives d'évolution individuelles et collectives.

L'ACTIVITE DU SAAD

LA REPARTITION DES HEURES EFFECTUEES :

Activité des 3 dernières années

Activité	2015	2016	2017	2018
Heures prévues	119 000	114 345	116 415	115 650
Heures réalisées	118 844	117 248	115 431	113 963

La baisse d'activité, constatée depuis ces dernières années, s'est confirmée en 2018. Les raisons principales sont :

- Les nombreux décès ou départs des bénéficiaires en maison de retraite,
- Les nouveaux dossiers avec une prise en charge moins élevée par rapport aux pertes d'heures,
- Une période estivale très chaude et très longue, avec une incidence importante sur la santé des personnes les plus fragiles.

Répartition des heures par secteur géographique :

Secteur	janvier	février	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre	octobre	novembre	décembre	Total
PIEGUT	3 305,25	3 259,75	3 438,25	3 243,00	3 295,50	3 379,25	3 336,00	3 214,25	3 231,50	3 394,00	3 307,50	3 154,50	39 558,75
ST PARDOUX	2 608,50	2 595,75	2 658,25	2 582,25	2 624,25	2 575,25	2 709,25	2 739,75	2 596,75	2 623,50	2 566,00	2 433,50	31 313,00
NONTRON	3 696,25	3 576,50	3 683,00	3 618,50	3 610,50	3 661,00	3 569,50	3 463,50	3 442,75	3 673,00	3 588,50	3 509,00	43 092,00
TOTAL	9 610,00	9 432,00	9 779,50	9 443,75	9 530,25	9 615,50	9 614,75	9 417,50	9 271,00	9 690,50	9 462,00	9 097,00	113 963,75

Il faut noter une légère progression d'activité sur les secteurs de Piégut-Pluviers (+ 0,43 %) et Nontron (+ 1,29 %) par rapport à l'année 2017, mais une importante baisse sur le secteur de Saint-Pardoux-La-Rivière (- 6,52 %).

Répartition par financeur :

Financeur	Heures prévues	Heures effectuées	Pourcentage d'activité
APA	77 550,00	79 310,00	69,59%
PCH	2 630,00	2 753,50	2,42%
AIDE SOCIALE	458,00	456,00	0,40%
Total Département	80 638,00	82 519,50	72,41%
CARSAT	8 076,00	7 832,50	6,87%
MSA	4 345,00	3 088,50	2,71%
RSI		2 156,50	1,89%
CNRACL		2 062,25	1,81%
CONSEIL DEPT (autres départements)		303,00	0,27%
Autres caisses	7 703,00	638,00	0,56%
Total Caisses	20 124,00	16 080,75	14,11%
CPAM		123,25	0,11%
Mutuelles	1 113,00	819,25	0,72%
SAP	2 015,00	2 336,25	2,05%
Taux plein bénéficiaires	11 760,00	12 084,75	10,60%
Total autres	14 888,00	15 363,50	13,48%
TOTAL	115 650,00	113 963,75	100,00%

Le Conseil Départemental reste le principal financeur du service, avec près de 70 % de l'activité réalisée pour les bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (APA).

L'activité du SAAD est destinée principalement aux personnes en perte d'autonomie. En effet, les heures financées par le Département et les caisses de retraites représentent plus de 86 % de l'activité.

Il faut noter la faible activité liée aux heures de Service à la Personne (SAP), comprenant les heures effectuées à l'entretien de locaux administratifs ou aux prestations dites « de confort », à hauteur de 2,05 % de l'activité totale.

L'ACTION SOCIALE

L'ACTION SOCIALE GENERALE :

La personne responsable de l'action sociale a assumé ses fonctions jusqu'au 31 août 2018, pour des aides administratives (dossier de retraite, ACS, CMU, CAF, etc.). Elle a reçu la population au bureau du CIAS ou sur les lieux de permanences (Javerlhac, St Pardoux la Rivière, St Saud Lacoussière). Elle a effectué également des visites au domicile des personnes qui en font la demande, seule ou accompagnée d'un élu de la Commune.

Au 1^{er} septembre 2018, cette fonction est assurée par l'agent d'accueil pour 30 % de son temps de travail.

Le poste d'action sociale comprend le suivi des locations des logements dont le CIAS est propriétaire, les prêts de mobylettes (en partenariat avec l'AFAC 24), les élections de domicile (23 dossiers en 2018), les secours d'urgence, l'aide administrative à la population (au bureau du CIAS ou sur rendez-vous au domicile des personnes demandeuses) et l'organisation des réunions de la commission d'aide à la population.

Répartition du nombre de personnes aidées par commune :

Commune	Nombre de dossiers
AUGIGNAC	5
BUSSEROLLES	3
BUSSIERE BADIL	1
CHAMPNIERS ET REILHAC	1
CHAMPS ROMAIN	1
CONNEZAC	1
ETOUARS	1
JAVERLHAC	2
LE BOURDEIX	2
LUSSAS ET NONTRONNEAU	1
MILHAC DE NONTRON	3
NONTRON	21
PIEGUT PLUVIERS	8
SAVIGNAC	1
SCEAU SAINT ANGEL	1
ST BARTHELEMY DE BUSSIERE	3
ST ESTEPHE	4
ST FRONT LA RIVIERE	3
ST PARDOUX LA RIVIERE	12
ST SAUD LACOUSSIERE	3
TEYJAT	1
VARAIGNES	1
TOTAL	79

La Commission d'aide à la population :

La commission d'aide à la population est composée du Vice-président délégué du CIAS, de 6 membres élus et de 6 membres nommés au Conseil d'Administration. Elle a notamment pour compétence l'attribution par décisions d'aides et secours aux personnes qui en font la demande auprès des assistantes sociales. Le Vice-Président délégué est également autorisé à attribuer des secours d'urgence à hauteur de 150 € maximum.

ATTRIBUTION DES AIDES FACULTATIVES MONTANTS ET CRITERES D'ATTRIBUTION

DOMAINE D'INTERVENTION DE L'AIDE			NIVEAU DE DECISION SELON L'URGENCE Montants maximum	
Nature de l'AIDE	SOUS CRITERES	BESOINS COUVERTS	Vice-président Direction	Commission
ALIMENTATION HYGIENE	Si impossibilité d'obtenir une aide auprès d'une association	Alimentaire et hygiène	20€/ personne dans la limite de 80€	Révision et validation
ENERGIE & FLUIDES	Carburant	Recherche d'emploi, missions, déplacements indispensables	50 €	Révision et validation
	Chauffage et cuisson (Electricité, gaz, fuel, bois,...)	Eviter les coupures et l'impossibilité de se chauffer et de chauffer ses repas		Révision et validation
	Eau			Révision et validation
AUTRE CAS D'URGENCE NON REPERTORIE	...		30 €	Révision et validation
FAMILLE/ENFANTS	Vacances enfants et adolescents		X	150€/ 1er enfant 100€/par enfant supplémentaire
AUTRES CAS COMPLEXES	...		X	250 €

Limite annuelle par famille : 500€

Montant des secours attribués en 2018 :

Secours 2018	Montant
Demandes d'aide	6 496,75
Aides accordées	4 467,03
<i>dont chèques de service</i>	<i>1 770,00</i>

Nombre de demandeurs par tranche d'âge :

Tranche d'âge	Nombre
Moins de 30 ans	13
De 31 à 40 ans	11
De 41 à 50 ans	18
De 51 à 60 ans	17
De 61 à 70 ans	17
Plus de 71 ans	3

Nombre de demandeurs par situation familiale :

Situation familiale	Nombre
Personne seule	45
Couple	5
Seule avec enfants	20
Couple avec enfants	9

Nombre de demandeurs par situation professionnelle :

Situation professionnelle	Nombre
Sans emploi	45
Salarié	15
Retraité	10
En recherche d'emploi/ Formation	3
En invalidité	4
En congé maternité / arrêt maladie	2

Répartition des aides :

Aide par les chèques de service

Chèques de service	Nombre de personnes
Chèque carburant	21
Chèque alimentaire	25
Chèque pour bouteille de gaz	6
TOTAL	52

Aide par fournisseur

Libellé	Nombre de personnes
Dépenses logement (Chauffage, électricité, eau, loyers...)	21
Véhicule	8
Médical	2
Enfants	4
Autres	2
TOTAL	37

LE SERVICE MANDATAIRE :

Le Service Mandataire est intervenu chez 2 employeurs, qui ont rémunéré 4 employés à domicile au cours de l'année.

Le CIAS ne perçoit que le montant de l'adhésion annuelle et des frais de gestion, le paiement des salaires et des charges étant directement versés par la personne âgée employeur.

Au cours de l'année, 129,50 heures ont été effectuées, le montant perçu par le CIAS au titre de l'adhésion et des frais de gestion s'élevant à 262,59 €.

LES ELEMENTS BUDGETAIRES DU CIAS

Budget Principal

Le CIAS est propriétaire des locaux situés 22 rue Carnot à Nontron. Il en assume donc les dépenses (charges courantes et emprunts), et perçoit les loyers pour les parties mises en location (bureaux et 3 logements).

Ce budget porte le Service Action Sociale et le Service Mandataire.

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

DEPENSES	BP 2018	CA 2018	RECETTES		
Charges à caractère général	36 775,00	35 647,47	Produits des services, du domaine et ventes diverses	7 780,00	8 506,87
Charges de personnel et frais assimilés	46 160,00	32 322,73	Autres produits de gestion courante	23 570,00	26 530,52
Autres charges de gestion courante	7 550,00	4 467,03	Produits exceptionnels	74 264,04	52 780,00
Charges financières	2 064,81	877,62	TOTAL RECETTES	105 614,04	87 817,39
Charges exceptionnelles	200,00	153,04	Résultat 2018		3 240,51
Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 611,95	11 611,95			
Déficit de fonctionnement reporté	1 252,28	1 252,28			
TOTAL DEPENSES	105 614,04	84 576,88			

Les dépenses :

Les charges à caractère général comprennent les fournitures d'eau, de gaz, d'électricité et de petit équipement, ainsi que les frais relatifs au marché public d'assurances, les taxes foncières et la participation au budget du SAAD.

Les charges de personnel représentent les salaires et charges sociales du 1^{er} janvier au 31 août 2018, date du transfert de l'agent au service commun des ressources humaines, géré par la CCPN.

Les autres charges de gestion courante sont les secours versés aux personnes nécessiteuses en 2018.

Les charges financières représentent les intérêts d'emprunt de l'année et le rattachement des ICNE.

Les charges exceptionnelles sont les frais liés aux chèques de service.

Les opérations d'ordre concernent les dotations aux amortissements.

Le déficit de fonctionnement de l'exercice 2017 a été reporté en 2018.

Les recettes :

Les produits des services comprennent le remboursement des frais de gestion des employeurs du service mandataire, et les charges reversées par les locataires.

Les autres produits de gestion sont les revenus des immeubles en location.

Les produits exceptionnels comprennent la subvention versée par la CCPN, pour 50 000 € et l'annulation des chèques de service non utilisés en 2017.

L'exercice 2018 présente un excédent cumulé de la section de fonctionnement d'un montant de 3 240,51€.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

INVESTISSEMENT	BP 2018	CA 2018
Dépenses	26 177,82	8 036,68
Recettes	26 177,82	26 154,82
<i>dont report exercice antérieur</i>		11 365,87
Résultat 2018		18 118,14

Les dépenses réalisées en investissement concernent uniquement le remboursement de l'annuité d'emprunt.

Les recettes d'investissement regroupent le remboursement du FCTVA des trois dernières années (les dossiers ayant été retardés suite aux fusions des collectivités), l'amortissement des biens et l'excédent reporté de l'exercice 2017.

L'exercice 2018 présente un excédent cumulé de la section d'investissement d'un montant de 18 118,14€.

LES ELEMENTS BUDGETAIRES DU SAAD

Budget Annexe

LA TARIFICATION DU SAAD :

1- Au 1^{er} janvier 2018, les tarifs en vigueur étaient :

Prestations Caisses de retraite (tarif CNAV) :	20,50 € / heure
Autres prestations (tarification départementale) :	
• Aide à Domicile :	20,86 € / heure
• Auxiliaire de Vie :	22,22 € / heure

2- A compter du 1^{er} mai 2018, l'arrêté de tarification SAPA-SAD n° 18-010 fixe les tarifs du SAAD comme suit :

Prestations Caisses de retraite (tarif CNAV) :	20,50 € / heure
Autres prestations (tarification départementale) :	
• Aide à Domicile :	20,99 € / heure
• Auxiliaire de Vie :	22,32 € / heure

LA SECTION DE FONCTIONNEMENT :

Le résultat d'exploitation :

DEPENSES	BP + DM 2018	CA 2018
Groupe I Dépenses afférentes à l'exploitation courante	102 870,00	102 385,39
Groupe II Dépenses afférentes au personnel	2 498 770,00	2 498 571,78
Groupe III Dépenses afférentes à la structure	69 355,00	68 345,85
TOTAL DEPENSES	2 670 995,00	2 669 303,02
RECETTES		
Groupe I Produits de la tarification et assimilés	2 454 345,00	2 361 956,14
Groupe II Autres produits relatifs à l'exploitation	189 448,00	211 551,45
Groupe III Produits financiers et produits non encaissables	27 202,00	24 220,11
TOTAL RECETTES	2 670 995,00	2 597 727,70
Résultat 2018		- 71 575,32

Les dépenses du groupe I - exploitation courante :

Les achats de fournitures, pour 11 066,33 €, comprennent les dépenses pour les véhicules de service (coffre à clé, carburant, etc.), les fournitures administratives et les équipements individuels des agents (blouses, gants,...).

Les autres services extérieurs regroupent le transport d'usagers, pour 3 957,63 €, les frais de déplacement du personnel et les réceptions, pour 78 441,55 €, et les frais postaux et de télécommunication, pour 8 919,88 €.

Les dépenses du groupe II – personnel :

Les rémunérations comprennent le salaire indiciaire des agents et les accessoires de salaire (NBI, SFT, etc.), à hauteur de 2 088 191,85 € et représentent 93,6 % du budget total du SAAD.

Quelques dépenses spécifiques sont détaillées ci-dessous :

- Le régime indemnitaire (RIFSEEP) représente 180 256,35 €.
- Un agent en arrêt de travail depuis plusieurs années a bénéficié d'une indemnité de licenciement pour inaptitude, soit 3 523,05 €.
- L'emploi d'une personne en contrat aidé (emploi d'avenir) et une personne en contrat d'apprentissage, soit une dépense totale de 30 192,20 €.

Les charges sociales et de prévoyance s'élèvent à 276 669,70 €.

Les autres charges s'élèvent à 133 710,23 €, avec les particularités suivantes :

- Des allocations de chômage ont été versées à 2 personnes, pour un montant de 10 918,11 €.
- Les œuvres sociales (CDAS et participation à la prévoyance) s'élèvent à 26 353,32 €.
- Un contrat d'assurances a été signé avec la CNP, dans le cadre d'un marché public relatif aux risques statutaire des fonctionnaires (la Sté Insurance Risk a été chargée de lancer les appels d'offres auprès des assurances dans un but d'optimisation des coûts). La cotisation versée en 2018 s'élève à 70 619,28 €.
- La création du service commun RH avec la CCPN confère une participation du SAAD de 14 257,10 € pour la période du 01/09/2018 au 31/12/2018.

Les dépenses du groupe III – structure :

Ce groupe de dépenses comprend :

- les frais de locations mobilières et immobilières (bureaux du SAAD, copieur, machine à affranchir, ordinateurs en contrat de location jusqu'au 30/06/18),
- l'entretien et la maintenance du matériel (véhicules de service, maintenance informatique, etc.),
- les primes d'assurance : multirisque, véhicules, responsabilité civile,
- les concours divers (UDCCAS, partenariat avec le CDG 17 pour le calcul des indemnités de chômage, etc.),
- les frais d'utilisation de la ligne de trésorerie, ouverte à hauteur de 400 000 €, et les frais d'encaissement des CESUS préfinancés,
- les dotations aux amortissements.

Les recettes :

Les produits de tarifications s'élèvent à 2 361 956.14 €, soit 90,92 % des recettes de l'exercice 2018, répartis comme suit :

- Produits à la charge du département : 1 497 848,99 €
- Produits à la charge de l'utilisateur : 589 252,36 €
- Produits à la charge d'autres financeurs : 274 854,79 €

Les autres produits d'exploitation regroupent :

- Les prestations de service à la personne (SAP), soit 43 020,86 €,
- La participation des usagers pour les courses, soit 3 957,63 €,
- Les subventions du département, liées à la signature du CPOM, soit 15 015,00 € (3 333 € d'aide au retour à l'équilibre, et 13 348 € du fonds d'appui aux bonnes pratiques),
- Le remboursement sur rémunérations du personnel, soit 149 557,96 €, comprenant les indemnités journalières des agents en congés de maladie, la participation de l'Etat pour les contrats aidés (13 349,59 €), la participation de l'UDCCAS pour des actions de formation conventionnées (855€).

Les produits du groupe III comprennent des produits exceptionnels, dont la cession d'un ordinateur au Service commun RH (pour 2 352 €), et le transfert de charges au budget principal (pour 21 128,20 €).

L'exercice 2018 présente un déficit de la section de fonctionnement d'un montant de 71 575,32 €.

LA SECTION D'INVESTISSEMENT :

INVESTISSEMENT	BP + DM 2018	CA 2018
Dépenses	58 529,24	9 950,36
Recettes	58 529,24	58 529,24
<i>dont report exercice antérieur</i>		41 452,97
Résultat 2018		48 578,88

Les dépenses d'investissement concernent l'achat de matériel informatique au terme des contrats de location précédents. Il s'agit d'un serveur, de 4 postes informatiques et d'un ordinateur portable.

Les recettes d'investissement comprennent la cession d'un ordinateur au Service commun RH, l'amortissement des immobilisations, et le report de l'excédent antérieur.

L'exercice 2018 présente un excédent cumulé de la section d'investissement d'un montant de 48 578,88€.

LA CREATION D'UN SERVICE COMMUN RH :

Le projet de mutualisation des services des ressources humaines avec la CCPN, initié en 2017, a abouti au 1^{er} septembre 2018.

Les conséquences pour le CIAS sont diverses :

- La signature d'une convention de création du service et d'un contrat d'engagement,
- Le service commun porté par la CCPN, conduisant à la délocalisation de la gestion des ressources humaines,
- La cession de matériel appartenant au CIAS, dont un ordinateur à titre onéreux et le reste du mobilier à titre gratuit,
- Le transfert de 2 agents au service commun RH, après avis des instances paritaires,
- Une nouvelle organisation des services administratifs (organigramme, réorganisation des bureaux, modification de la fiche de poste de certains agents, définition des échanges d'informations avec le service commun RH, etc.)
- Une campagne de communication auprès de l'ensemble du personnel.

LA SIGNATURE D'UN CPOM :

Un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) est signé avec le Conseil Départemental de la Dordogne (CD 24) dans le cadre du fonds d'appui aux bonnes pratiques dans le champ de l'aide à domicile.

Les objectifs sont fixés pour 3 ans (2018-2020) :

- 1- Développer et/ou renforcer la fonction de repérage des fragilités,
- 2- Faciliter l'accès aux aides techniques au bénéfice des salariés et des usagers en intégrant le programme aidants, aidés de la CARSAT Aquitaine,
- 3- Au titre de partenariats locaux à développer, s'inscrire dans la mise en œuvre d'actions de prévention existantes sur le territoire et/ou proposer, en tant qu'opérateur, des actions de prévention, en répondant aux appels à projets éligibles aux financements de la Conférence des Financeurs,
- 4- Renforcer le partenariat avec le SSIAD par convention,
- 5- Assurer la conformité aux dispositions du cahier des charges national définissant les conditions techniques minimales d'organisation et de fonctionnement des SAAD issues du décret n°2016-502 du 22 avril 2016.

Action réalisées en 2018 :

Repérage des fragilités :

L'ensemble du personnel du CIAS est sensibilisé aux effets de la dépendance et aux fragilités des personnes âgées au domicile.

Ainsi, les fiches d'observations, renseignées par les intervenantes à domicile, ont permis d'alerter sur des situations préoccupantes liées à la fragilité des personnes accompagnées, dont 4 ont fait l'objet d'un signalement au Procureur de la République.

De plus, une intervenante à domicile a fait l'objet d'une suspension de fonction dans le cadre d'une procédure disciplinaire, en raison de suspicions de vols au domicile des bénéficiaires. Une enquête administrative a été réalisée au sein du service, et l'ensemble du dossier a été présenté lors du Conseil de Discipline du 12 avril 2018.

Convention SPASAD :

Une première réunion entre les responsables du CIAS DU Périgord Nontronnais et du Centre Hospitalier de Nontron a eu lieu le 16/04/2018, et une convention de partenariat du service polyvalent d'aide et de soins à domicile (SPASAD) a été signée le 1^{er} septembre 2018.

Les actions réalisées dans le cadre de cette convention portent sur :

- la formation ergonomie dispensée aux intervenantes à domicile du SAAD par l'ergonome du CH de Nontron,
- une première réunion de travail, le 21 novembre 2018, sur la création d'un outil de repérage des fragilités chez la personne âgée à domicile, regroupant des responsables et des professionnels des deux structures,
- un travail de coordination des interventions au domicile de bénéficiaires communs aux 2 services (SAAD et SSIAD).

Programme aidants, aidés de la CARSAT :

Le CIAS s'est inscrit dans le programme « aidants, aidés, une qualité de vie à préserver » porté par la CARSAT Aquitaine, et a assisté aux différentes réunions de présentation du programme.

La directrice a suivi la formation des dirigeants, intitulée « initier, piloter et manager la prévention des risques dans sa structure d'aide ou de soin à domicile », en septembre 2018.

Actions de prévention :

Le CIAS a renouvelé les conventions de partenariat avec l'Association CASSIOPEA, comprenant la mise à disposition d'un local pour une permanence mensuelle, la récupération de matériel de téléassistance, des échanges d'informations susceptibles d'apporter une amélioration des conditions de vie des bénéficiaires communs.

Au cours de l'année 2018, 4 séances de prévention santé seniors ont été organisées par l'Association CASSIOPEA, le CIAS ayant participé par la diffusion des flyers aux bénéficiaires du service, et par la représentation du service lors des séances (intervention de la directrice, distribution de plaquettes) :

- Le 18 juin 2018 : Conduite seniors, restez mobile ! à Piégut-Pluviers,
- Le 25 septembre 2018 : Les pieds, prenons-les en mains ! à Piégut Pluviers,
- Le 24 octobre 2018 : Bien dans mon assiette, bien dans mes baskets, à Nontron,
- Le 18 décembre 2018 : Les pieds, prenons-les en mains ! à Saint-Pardoux-La-Rivière

Participation à la semaine des aidants :

Dans le cadre de la semaine des aidants, intitulée « vivre avec la maladie, le handicap et les années... de son proche » initiée par l'Association France Alzheimer, le CIAS était partenaire de la journée qui s'est déroulée à Nontron, le 3 octobre 2018. Le thème abordé était « les aidants et les professionnels ». Le CIAS était représenté, tant sur les stands que lors du débat « regards croisés ».

Mise à jour des documents réglementaires :

Un Comité de Pilotage avait été organisé au sein du service en 2017, suite à la fusion des collectivités. Son travail a consisté à actualiser les documents réglementaires du SAAD.

Au cours de l'année 2018, 4 réunions du comité se sont déroulées, axées sur la réalisation du projet de service, en lien avec le cahier des charges national définissant les conditions minimales d'organisation et de fonctionnement du SAAD.



La Régie de l'Eau du Service Intercommunal des Eaux de la Région de Nontron

Ses projets :

Grâce à un budget d'investissements de plus de 4 725 000 € sur les trois prochaines années, le SIDE souhaite pérenniser les installations de production et de distribution d'eau potable existantes.

Cela permettra aussi la mise en place de nouveaux équipements pour garantir le respect des normes sanitaires en perpétuelles évolution, améliorer le goût et la qualité de l'eau distribuée tout en assurant la préservation des milieux aquatiques



De nombreuses actions sont programmées entre 2019 et 2020 :



- Poursuite de la mise en place de compteurs de sectorisation entamée en 2005 pour optimiser et intensifier les efforts faits en matière de recherche de fuites sur le réseau,
- Mise en place de stabilisateur de pression afin de réduire la pression dans les réseaux et ainsi limiter les casses et les fuites,
- Création de stations d'alertes sur les cours d'eau alimentant le plan d'eau de Moulin Pinard afin d'anticiper tout risque de pollution,
- Poursuite du programme de réfection des ouvrages vieillissants, réservoir, surpresseur, usine...
- Poursuite d'un important programme annuel de renouvellement et de renforcement des canalisations,
- Extension du réseau pour faire face au développement de l'habitat.

LES CHIFFRES CLES SUR LE SECTEUR DESSERVI PAR SAUR



 **6** ouvrages de prélèvement



 **4** stations de production

645 089 m³ produits sur la période de relève ramenées à 365 jours

507 518 m³ facturés sur la période de relève ramenées à 365 jours

12 293 m³ importés sur la période de relève ramenées à 365 jours

5 040 m³ exportés sur la période de relève ramenées à 365 jours



26 ouvrages de stockage

5 377 m³ de stockage

652 341 m³ distribués sur 1
période de relève ramenées à 365 jours

13 stations de surpression

100% des analyses bactériologiques conformes

100% des analyses physico-chimiques conformes

654,552 kms de réseau

6 122 branchements

dont **34** neufs



44 fuites sur conduites réparées

20 fuites sur branchements réparées

79,5% de rendement de réseau

0,56 m³/km/jour d'Indice linéaire de perte
Rendement réseau et ILP Indicateurs du Maire



Prix de l'eau : **3,25** € TTC / m³

Au 1^{er} janvier 2019 pour une facture de 120 m³

LES CHIFFRES CLES SUR LE SECTEUR DESSERVI PAR SUEZ



1 ouvrages de prélèvement



1 station de production

319 831 m³ produits sur la période de relève ramenées à 365 jours

189 246 m³ facturés sur la période de relève ramenées à 365 jours

3 068 m³ importés sur la période de relève ramenées à 365 jours

0 m³ exportés sur la période de relève ramenées à 365 jours



3 ouvrages de stockage

1 770 m³ de stockage

322 705 m³ distribués sur la période de relève ramenées à 365 jours

3 stations de surpression

92,9% des analyses bactériologiques conformes

100% des analyses physico-chimiques conformes

66,339 kms de réseau

2 209 branchements

dont **17** neufs



18 fuites sur conduites réparées

9 fuites sur branchements réparées



69,5% de rendement de réseau

4.06 m³/km/jour d'Indice linéaire de perte

Rendement réseau et ILP Indicateurs du Maire



Prix de l'eau : **2,58** € TTC / m³

Au 1^{er} janvier 2019 pour une facture de 120 m³

LES TRAVAUX DE **RENOUVELLEMENT** ET DE **RENFORCEMENT** REALISES PAR LA COLLECTIVITE EN 2018

Commune	Lieu dit	NATURE canalisation équipement	Diamètre DN	Longueur en ml
ABJAT SUR BANDIAT	LE BOURG	FORTE	150	232
		PVC	63	169
	CHATENET - VERLAINE	PVC	125	2000
			110	6
			90	5
			63	5
PIEGUT PLUVIERS	CHAMPS FLEURIS	FORTE BLUTOP	160	226
			125	212
			110	900
			90	10
	TOUS VENTS	PVC	110	6
			63	102
			110	278
RUE DU 6 JUIN + RUE DES ECOLES	PVC	63	199	
ST MARTIAL DE VALETTE	SABOURET	PVC	90	200
	CHABAN	PVC	90	460
	MOULIN GROLHIER	PVC	90	292
ST ESTEPHE	LACAUJAMET	FORTE BLUTOP	110	833
		PVC	110	158
		63	46	
		PEHD	50	50
AUGIGNAC	LA BAUFARIE	FORTE	150	210
		PVC	110	10
			63	4.5
	BEL AIR	PVC	200	1810
			160	307
			140	20
			110	18
			63	36
			PEHD	50
TEYJAT	BRAUGNAC-LAUDONNIE	PVC	75	1635
			63	150
BUSSEROLLES	PERIGORD FARINE	PVC	90	26
			63	251
NONTRON	GOULAT - DEVIATION	PVC	110	20
			63	187
		PEHD	40	116

Soit un total de **10 259** mètres linéaires pour un coût de **1 376 153.89€TTC**

**RENOUVELLEMENT D'UN BRANCHEMENT
MOULIN GROLHIER – ST MARTIAL DE V.**



**RENOUVELLEMENT CANALISATION
SABOURET – ST MARTIAL DE V.**



**RENOUVELLEMENT CANALISATION
IMP. CHATEAU GAILLARD – PIEGUT P.**



**RENOUVELLEMENT CANALISATION
LE BOURG – ABJAT SUR BANDIAT**



**RENOUVELLEMENT CANALISATION
Rte de TOUS VENTS - AUGIGNAC**



**RENOUVELLEMENT CANALISATION
RUE DES ECOLES – PIEGUT P.**

LES TEMPS FORTS DE CETTE ANNEE 2018



Le 9 juin 2018, à la suite des fortes intempéries survenues pendant le weekend, l'eau brute a atteint une turbidité record de 1000NTU entraînant l'arrêt de la production d'eau potable sur l'usine de production de Moulin Pinard pendant quelques heures.

Afin de maintenir la distribution en eau potable, l'arrivée des eaux brutes de l'étang a été bypassée en urgence et l'usine a été entièrement nettoyée avant sa remise en service.

Cet épisode de crise s'est étendu sur 3 jours d'exploitation dans l'attente que les eaux de l'étang de Moulin Pinard redeviennent dans des valeurs acceptables.

Afin d'engager des mesures préventives, la Régie de l'Eau s'est engagée dans un programme d'acquisition de parcelles jouxtant la Doüe et le ruisseau des Forges en amont de Moulin Pinard, et envisage l'aménagement de zones humides tampons et la création de stations d'alertes connectées en permanences au système de supervision de l'Exploitant et de la Collectivité.

Service d'assainissement collectif :

Les collectivités assurent notamment (articles L. 2224-7 et suivants du code général des collectivités territoriales le contrôle des raccordements au réseau public de collecte),

- La collecte,
- Le transport,
- L'épuration des eaux usées,
- L'élimination des boues produites,
- Les travaux de mise en conformité des ouvrages nécessaires pour amener les eaux usées à la partie publique du branchement sur demande du propriétaire et les travaux de suppression ou d'obturation des fosses et autres installations de même nature à l'occasion du raccordement de l'immeuble,
- Pour les immeubles non raccordés au réseau public de collecte, la collectivité assure le contrôle des installations d'assainissement non collectif,
- La sanction des infractions.

Les missions du SPANC

Le SPANC intervient pour :

- Assurer l'instruction des dossiers d'assainissement ;
- Apporter des conseils techniques ou réglementaires aux usagers, pour le traitement individuel de leurs eaux usées ;
- Vérifier la conformité réglementaire d'un projet ;
- Vérifier la conception technique, l'implantation et la bonne exécution des travaux d'installation de la filière d'assainissement non collectif ;
- Effectuer les contrôles obligatoires des travaux et de fin de travaux ;
- Effectuer le contrôle périodique de fonctionnement des installations, tous les 4 à 8 ans (au maximum tous les 10 ans) ;
- Effectuer le diagnostic de fonctionnement et d'entretien.

Le service de l'assainissement est un service public obligatoire pour les communes qui doivent prendre obligatoirement en charge les dépenses relatives aux systèmes d'assainissement collectif et les systèmes de contrôle des systèmes d'assainissement non collectif, comme le précise l'article L.2224-8 du code général des collectivités territoriales

Service public d'assainissement collectif :**Réalisations 2018 :**

- Travaux d'assainissement

Réhabilitation de l'assainissement du bourg d'Abjat sur Bandiat pour un montant de **118834,48€ HT**

Remise aux normes du poste du camping à NONTRON (armoire et extension du réseau électrique) pour un montant de **15174€** (9934€ armoire et réhab+5240 extension électrique)

Réhabilitation du système d'assainissement de varaignes et création d'une nouvelle step – factures SOCAMA

- Diagnostic de branchement BC1 3340€HT le 29 mai 2018
- Diagnostic de branchement BC2 4550€HT le 29 mai 2018
- Acompte d'honoraires n°2 9060 €HT le 24 avril 2018
- Acompte d'honoraires n°3 1977,44€HT le 26 juin 2018
- Annonce légale 356 ,27€HT

Projet de création d'un système d'assainissement à Javerlhac la Chapelle Saint Robert

- Relevé topo 3700,10€HT

Création assainissement collectif du bourg de Saint Estèphe

- SOCAMA facture honoraires n° 2 : 3300€HT
- SOCAMA facture honoraires n°3 : 2475,00€HT
- Annonce légale : 390,85€HT
- Bornage step : 1590€

Travaux station de Piégut Pluviers : 4 060€HT

Objectifs 2019/2020/2021 :

Afin de réduire les pollutions liées aux rejets des eaux usées dans le milieu naturel, les actions envisagées sont :

- La réhabilitation et la restructuration des réseaux d'assainissement afin de supprimer les rejets directs aux cours d'eau et d'améliorer le transfert des eaux usées vers les unités de traitement.
- La création de nouvelles stations d'épuration ou l'amélioration des performances épuratoires de certaines unités de traitement existantes, l'amélioration de la gestion et l'entretien des réseaux et des stations d'épuration (auto surveillance...), la réhabilitation des assainissements non collectifs prioritaires
- La réalisation de diagnostics et de schémas d'assainissements intégrant le zonage aux usées et eaux pluviales

Objectif opérationnel : Réduire la pollution d'origine domestique

Actions 1 : Equiper le territoire en assainissement collectif

- Collecte, transfert et traitement

L'incidence des rejets d'assainissement constitue une des principales sources d'altération de la qualité des eaux notamment au regard de la pollution phosphorée.

REDUIRE	Localisation	Nature de l'opération	MO	Masse d'eau	PRIORITE
LA POLLUTION	SAINT - ESTEPHE	Canalisations ouvrage de traitement	CCPN	DOUE	1
ET	JAVERLHAC LA CHAPELLE TASSAT	Canalisations et ouvrage de traitement	CCPN	DOUE	1
LES REJETS DIRECTS	SOUDAT	Canalisations et ouvrage de traitement	CCPN	BANDIAT	1

Création de nouvelles infrastructures

Actions 2 : Améliorer les équipements d'assainissement collectif existants

- Amélioration du fonctionnement des réseaux (diagnostiquer les réseaux, renouveler les réseaux, mettre en séparatif les tronçons en unitaire, limiter les eaux claires parasites eaux parasites de captage (EPC) et eaux parasites d'infiltration (EPI)), diagnostic réseaux, fiabiliser le fonctionnement des dispositifs de relevage et des déversoirs d'orage),
- Amélioration du traitement des eaux usées,
- Réduire l'impact des rejets sur les milieux récepteurs,
- Optimisation du niveau de performance des stations de traitement.

	Localisation	Nature de l'opération	MO	Masse d'eau	PRIORITE
REHABILITATION DES OUVRAGES	VARAIGNES	Canalisation ouvrage de traitement	CCPN	BANDIAT	1
	JAVERLHAC	Montage Marché de travaux de mise en séparatif	CCPN	BANDIAT	2
	BUSSIÈRE BADIL	Montage du projet de travaux diagnostic réalisé	CCPN	BANDIAT	2
	SAINT SAUD LACOUSSIÈRE	Diagnostic des réseaux et de la station	CCPN	DRONNE	2
	MILHAC DE NONTRON	Diagnostic des lagunes	CCPN	DRONNE	3

Bilan SPANC

	CU	DR	PC	DP	VTS	CM	DBF	CC	CET
Abjat sur Bandiat	5	0	2	0	3	18	0	9	2
Augignac	8	0	1	0	1	7	0	3	0
Busserolles	0	0	1	0	5	11	0	5	2
Bussière-Badil	0	0	0	0	0	5	0	2	3
Champniers-Reilhac	2	0	1	1	2	13	0	10	5
Champs-Romain	0	0	2	0	2	6	0	6	3
Connezac	0	0	0	0	0	2	0	0	1
Etouars	4	0	0	0	3	3	0	2	2
Hautefaye	1	0	2	0	1	2	0	1	2
Javerlhac	7	0	1	0	1	8	1	1	1
Le Bourdeix	0	0	0	0	0	7	0	2	2
Lussas et Nontronneau	2	0	2	0	0	1	109	0	2
Nontron	6	0	3	0	1	15	2	5	4
Milhac de Nontron	4	0	2	1	2	4	159	3	3
Piégut-Pluviers	1	0	4	0	2	8	1	4	9
Saint Front la Rivière	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Savignac de Nontron	0	0	1	0	0	0	0	0	0
Sceau Saint Angel	1	0	0	0	0	2	0	0	2
Soudat	0	0	0	0	0	4	0	0	0
Saint Barthélémy de Bussière	2	0	0	0	1	4	0	2	1
Saint Estèphe	8	0	3	0	5	11	0	9	10
Saint Front Sur Nizonne	1	0	0	1	0	2	0	0	0
Saint Martin le Pin	0	0	1	0	1	3	1	1	1
Saint Martial de Valette	6	0	2	0	1	3	200	4	1
Saint Pardoux la Rivière	5	0	1	0	0	1	0	0	0
Saint Saud Lacoussière	4	0	2	1	7	7	0	6	4
Teyjat	0	0	0	0	1	7	0	1	3
Varaignes	0	0	1	0	2	4	0	3	2
TOTAL	67	0	32	4	41	158	473	79	65
TOTAL	919								

Cu : certificat urbanisme, PC : permis de construire, DP : déclaration préalable, VTS : visite terrain simple, cm : contrôle mutation, cc : contrôle conception, cet : contrôle exe travaux, Diagnostic de Bon fonctionnement DBF

LE BILAN :

MILHAC DE NONTRON

Environ 25 % des installations sont contrôlées polluantes

On a contrôlé 219 installations ANC finalisé en 2018

Sur les installations contrôlées sur la commune

Environ 1/4 des installations sont contrôlées polluantes

Des réhabilitations d'assainissement non collectif sont à réaliser dans les meilleurs délais.

Un rappel a été fait sur le fonctionnement d'une installation et l'entretien à réaliser régulièrement, notamment, concernant la vidange d'une fosse par un vidangeur agréé (A.M du 27/04/2012).

LUSSAS ET NONTRONNEAU

On a contrôlé 105 installations ANC

Sur les installations contrôlées sur la commune

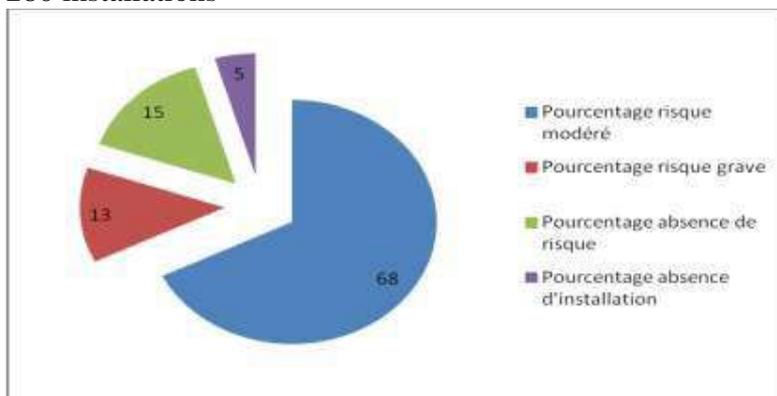
Environ 1/10ème des installations sont contrôlées polluantes

Des réhabilitations d'assainissement non collectif sont à réaliser dans les meilleurs délais.

SAINT MARTIAL DE VALETTE

1/5 des installations sont polluantes

280 installations



Aux vues des visites, il est apparu que les installations d'assainissement, dans leur globalité, ne présentent pas de dysfonctionnement ou de risque important pour l'environnement ou la sécurité des personnes

- Règlements assainissement collectif et non collectif : Délibéré et voté par le Conseil Communautaire, dans sa séance du 3 octobre 2018.

Service entretien 2018 du 1^{er} janvier 2018 au 27 juillet 2018 :

- 171 vidanges sur le territoire de la communauté de communes dont 322m³ traitées sur l'UTMV.
- 65 interventions d'entretien sur les réseaux (postes, curage et stations)

Objectif 2019 :

- Diagnostic de bon fonctionnement sur la commune de Varaignes
- Vidanges et entretiens préventifs des réseaux